

rapport d'activité 2024

Grand Site de France
Cap d'Erquy - Cap Fréhel



SOMMAIRE

Introduction	3
Pôle Education à l'Environnement	4
A. BILAN DES ANIMATIONS NATURE ET PATRIMOINE	5
A.1. Bilan global.....	5
A.2. Répartition des animations en fonction de la nature des groupes accueillis	6
A.3. Répartition des animations en fonction de l'origine des groupes scolaires accueillis	7
A.4. Bilan des animations grand public	8
B. AUTRES ACTIONS	10
B.1. Carte Grand Site	10
B.2. Projet pédagogique 2023-2024 : 3 propositions	10
B.3. L'Aire Marine Educative (AME)	13
B.4. Réalisation et diffusion d'une brochure pour les scolaires	15
B.5. Les outils pédagogiques	16
B.6. Les Programmes Grand Public	17
B.7. Observatoire de la Pêche à Pied de Loisir (OPPL).....	20
C. SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS 2024 – PERSPECTIVES 2025	21
Pôle Natura 2000	22
A. LA GOUVERNANCE	23
B. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES	24
B.1. Animation des contrats Natura 2000	24
B.2. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	26
B.2. Animation foncière.....	30

C.	ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS.....	30
D.	SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....	32
D.1.	Suivi de la faune.....	32
D.2.	Suivis des espèces végétales et des habitats	36
D.3.	Base de données	37
E.	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION.....	38
E.1.	Création / mise à jour d'outils de communication, media	38
E.2.	Organisations de réunions d'information ou de manifestations.....	39
E.3.	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	39
E.4.	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	40
F.	SYNTHESE DES REALISATIONS 2024 – PERSPECTIVES 2025.....	41
	Pôle Grand Site de France	43
A.	GOUVERNANCE DU GRAND SITE ET PARTENARIATS.....	44
A.1.	Instances du Grand Site	44
A.2.	Accueil de personnalités	46
A.3.	L'investissement dans le réseau national et le réseau régional	46
A.4.	Renouvellement du label	47
B.	PROGRAMME D' ACTIONS 2020 – 2025	48
B.1.	Axe 1 : Préserver les paysages et la biodiversité.....	48
B.2.	Axe 2 : Conforter le lien, entre le Grand Site de France, le territoire, les habitants	54
B.3.	Axe 3 : Transmettre l'esprit des lieux et encourager un développement durable du territoire	55
B.4.	Axe 4 : Mieux accéder et parcourir le Grand Site de France dans le respect des lieux	58
C.	SYNTHESE DES REALISATIONS 2024 – PERSPECTIVES 2025.....	59

Pôle Missions transversales	61
A. COMMUNICATION.....	62
A.1. Les éditions.....	62
A. 2. La formation.....	68
A.3. Les évènements.....	69
A.4. Le Site Internet.....	70
A.5. La newsletter et le mailing	71
A.6. Réseaux sociaux.....	73
A. 7. Campagne presse.....	74
A.8. Accompagnement médiatique	74
B. SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS EN COMMUNICATION 2024 – PERSPECTIVES 2025.....	75
C. ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	1
C.1. Gouvernance du Syndicat mixte	1
C.2. Équipe du Syndicat mixte.....	1
C.3. Bilan financier	5
Conclusion	84

Introduction

Le Syndicat mixte du Grand Site de France Cap Erquy – Cap Fréhel a été créé en 1992. Depuis 2017, ses membres statutaires regroupent le Département des Côtes d'Armor, Lamballe Terre&Mer et Dinan agglomération.

Son objectif est **l'animation et la mise en valeur du territoire du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel, autour de 3 volets** :

- *L'éducation à l'environnement ;*
- *L'animation du site Natura 2000 ;*
- *La coordination du label Grand Site de France.*

Ce rapport d'activités présente le bilan annuel de ces trois pôles et des missions transversales du Syndicat mixte (communication, bilan financier et ressources humaines) pour l'année 2024.

Les projets et actions sont décidés par les élus membres du Syndicat mixte et validées par les gouvernances de la démarche du Grand Site de France et du Site Natura 2000) et conduits par une équipe salariée constituée en 2024 de 13 agents.

L'année 2024 a été marquée par le démarrage de la démarche de renouvellement du label Grand Site de France, la finalisation d'actions structurantes (plan de paysage, avant-projet de la restauration du marais de l'Islet, une étude pour la création de la maison de site au phare du Cap Fréhel), la réalisation du plan de gestion du Cap Fréhel ainsi que par le renforcement de l'équipe avec le recrutement d'une paysagiste concepteur et d'une chargée d'études pour le suivi des oiseaux marins.

pôle éducation à l'environnement



A. Bilan des animations nature et patrimoine

A.1. Bilan global

L'action du Syndicat mixte « Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel » s'est portée sur deux types de public :

- **Le public adulte et familles** : Regroupant le grand public accueilli lors des vacances scolaires et l'accueil de groupes d'adultes
- **Le public enfant** : Scolaires des écoles primaires, collèges et lycées ; accueils de loisirs (ALSH) et Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Le tableau ci-après comprend uniquement le temps de face à face pédagogique avec les publics. Ne sont pas comptabilisés : les temps de préparation des animations, l'élaboration des programmes, les temps de contacts, les évènementiels, la gestion administrative, etc.

		2021	2022		2023		2024	
BILAN GLOBAL	TOTAL participants		4764		4926		4776	
	Enfants (Scolaires, ALSH, RPAM)	/	2554	54%	2750	56%	2190	46%
	Adultes et familles (Grand Public, groupes adultes)		2210	46%	2176	44%	2586	54%
	Nombre de demi-journées d'animations	418	503		495		495	
	Enfants (Scolaires, ALSH, RPAM)		282	56%	264	53%	283	57%
	Adultes et familles (Grand Public, groupes adultes)	/	221	44%	231	47%	212	43%
	Recettes	31 700 €	40 242 €		37 484 €		37 849€	
	Enfants (Scolaires, ALSH, RPAM)		24 560 €	61%	22 835 €	61%	20 891 €	55%
	Adultes et familles (Grand Public, groupes adultes)	/	15 680 €	39%	14 649 €	39%	16 958 €	45%

L'année 2024 reste globalement dans la ligne des années précédentes.

On remarque une **diminution de la fréquentation des scolaires** (- 560 élèves qu'en 2023, - 364 qu'en 2022). Cela s'explique par la réalisation de **projets au long cours à destination d'un même groupe d'élèves** : Accompagnement à l'école dehors, Aire Marine Educative, Classe Philo. Ces animations étant proposées à un tarif préférentiel, les recettes auprès des scolaires diminuent également (- 1944€).

En revanche, le **nombre d'animations réalisées auprès des scolaires reste sensiblement le même** (+19 demi-journées).

Du côté des **groupes adultes et du grand public**, le nombre de participants augmente (+ 410 personnes), de même que le chiffre comptable sur cette catégorie (+ 2309€) alors que le **nombre d'animations proposées diminue** légèrement (- 19 demi-journées).

Cette augmentation est principalement due à **l'accueil de groupes adultes plus conséquents par animateur** (groupe de 30 à 40 personnes), notamment sur les groupes de l'Office de Tourisme Dinan Cap Fréhel positionnés sur les week-ends (+ 8 demi-journées qu'en 2023).

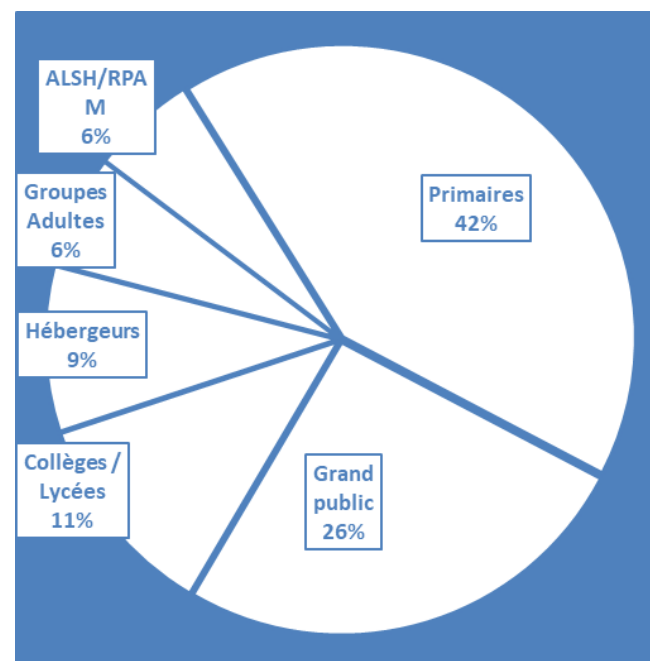
A.2. Répartition des animations en fonction de la nature des groupes accueillis

La répartition est identique à celle de l'année dernière.

La majorité de notre activité (68%) se situe sur les écoles primaires et le grand public (63% en 2023).

Viennent ensuite :

Les collèges / lycées puis les hébergeurs par le guidage de randonneurs (Rozarmor) ou l'animation de sorties familiales sur site (Gîtes du pêcheur).



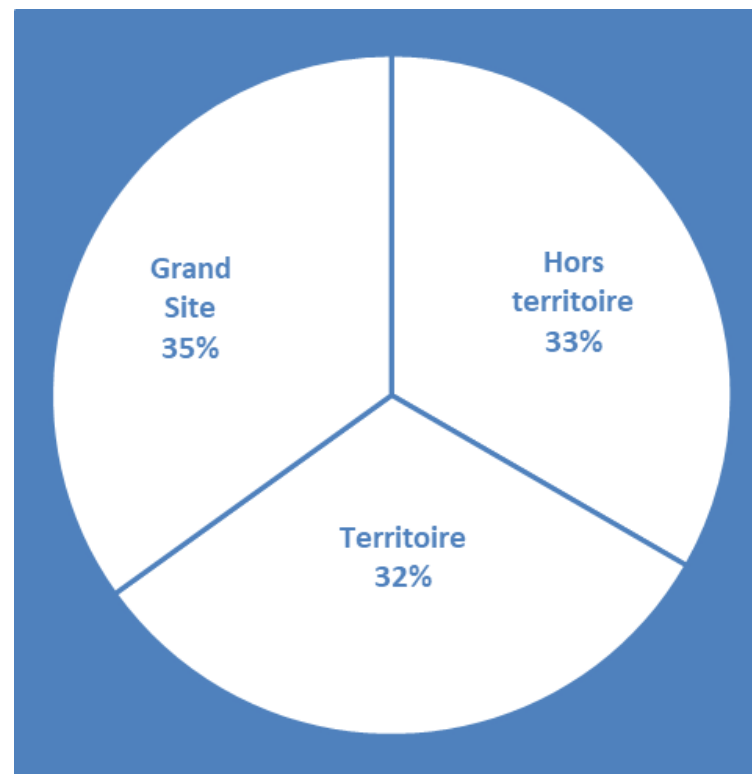
Enfin, les Accueils de Loisirs et les Relais Parents Assistants Maternelles et les groupes adultes, en grande partie relayés par l'Office du Tourisme Dinan Cap Fréhel pour des visites du Cap Fréhel.

A.3. Répartition des animations en fonction de l'origine des groupes scolaires accueillis

Ce graphique illustre le nombre de demi-journées réalisées en fonction de l'origine des écoles primaires, des collèges et des lycées pour lesquels nous sommes intervenus sur l'année 2023-2024.

Les animations sont réparties équitablement sur les trois secteurs d'actions. Si l'on compare avec l'année dernière, nous avons une majorité de contrats avec des écoles Hors Territoire (48%). Cet écart se réduit cette année en raison de l'augmentation des projets au long cours à destination des scolaires du territoire* nous sollicitant sur un plus grand nombre de demi-journées.

NB : Territoire : les communes des deux agglomérations – Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération – hors Grand Site.



A.4. Bilan des animations grand public

Le tableau ci-dessous présente les données des vacances scolaires de février, de pâques, de la saison estivale et de la Toussaint pour chaque année.

	2021	2022	2023	2024	
Grand public	TOTAL participants	1161	1448	1230	1389
	Adultes	/	751	598	608
	Enfants	/	455	341	384
	Carte résidents locaux	/	27	55	106
	Personnes non payantes	/	215	236	291
	Nombre total de sorties	125	138	141	124
	Nombre de sorties gratuites	/	10	15	8
	Nombre d'annulations	/	24	30	22
	Recettes	3 814 €	4 931 €	5 728 €	6 139 €

Nous avons proposé légèrement moins de sorties (- 17 demi-journées qu'en 2023), mais la fréquentation (+159 participants) et les recettes (+ 411€) sont en hausse. Les gens ont répondu présents à nos propositions d'animations malgré la météo capricieuse de cet été. Cela s'observe également par la diminution du nombre d'annulation de sorties, souvent dues à un manque d'inscrits (minimum de 5 participants par sorties)

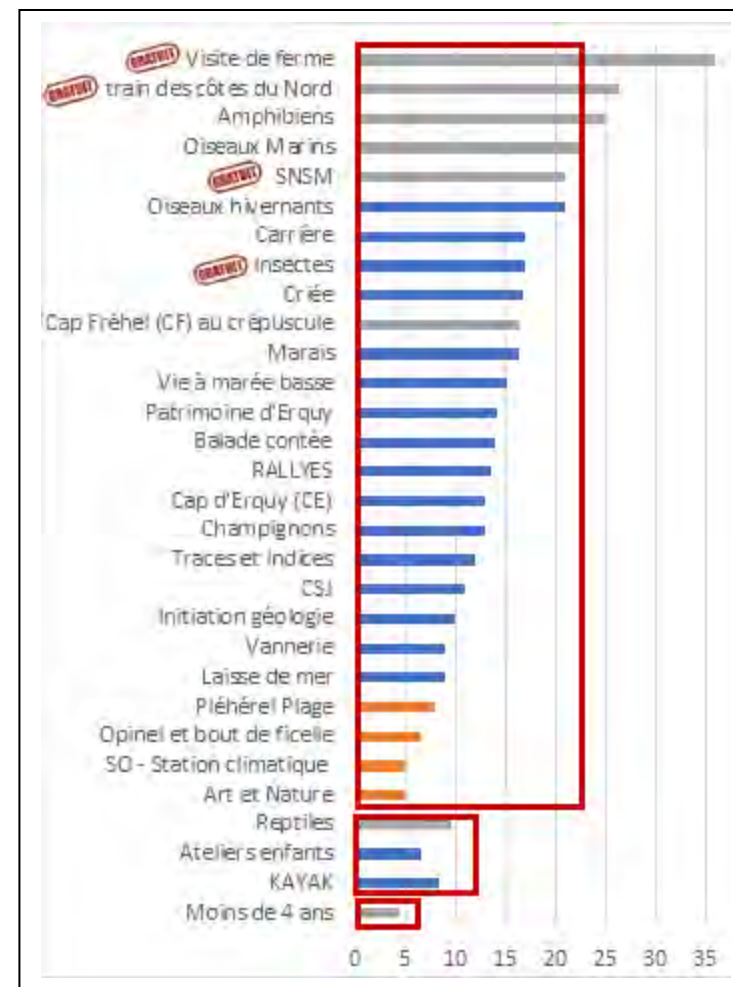
De nouveau, la participation des résidents locaux double ce qui confirme l'intérêt des actions de communication et des sorties ciblant la carte résident.

Le graphique ci-contre présente la moyenne du nombre de participants par thématique.

Les données font ressortir la forte participation aux **sorties gratuites** (*ferme, SNSM, Petit train*), aux **sorties naturalistes** (*amphibiens, oiseaux, reptiles*), à la nouvelle sortie du *Cap Fréhel au crépuscule* et l'attrait pour des **visites sur des heures décalées** et toujours aux sorties pour les **moins de 4 ans**.

Dans les flops, on retrouve les sorties Art et Nature et Opinel et bout de ficelle ainsi que les sorties « patrimoine » réalisées avec Jean-Yves Chatelier.

La lecture de ces chiffres interroge sur l'importance du lieu de l'animation. Les sorties sur Erquy sont visiblement plus faciles à remplir que celles sur le reste du territoire.



B. Autres actions

B.1. Carte Grand Site

En 2022, la carte résident, renommée Carte Grand Site, a été relancée sur l'ensemble des 4 communes du Grand Site. Cette relance a pour objectif de créer une base de données d'habitants mobilisables sur différentes actions du Grand Site, de réaliser une information ciblée à la population locale et de développer l'idée d'une appartenance territoriale. La durée de validité de la carte est passée de 5 à 3 ans.

La communication a été axée sur le tarif préférentiel des animations et l'envoi d'informations régulières. Lors d'une précédente commission, nous avons acté l'organisation annuelle d'une animation spécifique pour les détenteurs de la carte.

En 2024, cette animation était proposée en partenariat avec la Société Mycologique des Côtes d'Armor. Ainsi, l'après-midi du 24 novembre dernier, une vingtaine de participants ont crapahuté sur les sentiers du Cap d'Erquy en compagnie de cinq membres de la société mycologique à la recherche de champignons.

Un après-midi venteux mais riche d'enseignements et de découvertes !

A ce jour, **180 cartes sont en circulation**, contre 125 en 2023.



B.2. Projet pédagogique 2023-2024 : 3 propositions ...

Cette année, l'équipe d'animation a proposé aux enseignants plusieurs projets pour les accompagner au mieux en fonction des leurs besoins et attentes.

- **Rencontre avec les milieux littoraux** : 4 demi-journées réparties sur l'année pour étudier, comparer et ressentir les milieux naturels du bord de mer.
- **Ateliers Philo-Nature** : 10 séances d'octobre à mars pour apprendre à mieux vivre ensemble, s'exprimer librement et s'interroger sur la notion de Nature et la relation Homme-Nature.
- **Ecole du dehors** : 10 séances réparties sur l'année pour aider les enseignants à se lancer, à prendre confiance dans le milieu et à découvrir ses ressources.

Rencontre avec les milieux littoraux

Cap d'Erquy - Cap Fréhel

BRETAGNE

projets pédagogiques

A la rencontre des milieux littoraux

Ateliers Philo-Nature

Ecole du dehors

Année scolaire 2023-2024

A la rencontre des milieux littoraux

4 séances au choix sur 7 propositions...

Estran rocheux : Découverte du milieu, récolte d'espèces, classification et anecdotes
Site au plus proche de l'école

Estran vaseux : Découverte du milieu et des espèces emblématiques
Baie de la Frélaye (Fréhel) / Du Baie de Jospinet (Planguenou)

Laissez de mer et d'océ : Exploration du haut de plage, ses habitants et son évolution
Plage de Savois d'Orseguin (Fréhel)

Les oiseaux hivernants : Observation des oiseaux migrateurs hivernant dans la baie
Baie de la Frélaye (Fréhel)

Les oiseaux nicheurs : Observation des oiseaux marins nicheurs des falaises
Cap Fréhel (Fréhel)

Le marais salé : Découverte au fil de l'eau de l'estuaire et des oiseaux
Marais de l'Éper (Puzos)

Les landes littorales : Arpentage de la lande à la rencontre des espèces spécifiques
Cap Fréhel (Fréhel) ou Cap d'Erquy (Erquy)

... réparties tout au long de l'année

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Jun
Estran rocheux										
Estran vaseux										
Laissez de mer/océ										
Oiseaux hivernants										
Oiseaux nicheurs										
Marais salé										
Landes littorales										

Ateliers Philo-Nature

Ateliers Philo, Kesaco ?

Les ateliers de philosophie avec les enfants sont un espace de parole permettant aux enfants de se questionner, dialoguer, exprimer leurs idées et écouter celles de l'autre. A travers les échanges, les enfants prennent conscience de la valeur de leurs paroles, acquièrent leur esprit critique, leurs capacités de réflexion et de discernement et gagnent en confiance en soi.

Ces ateliers déboutent par un temps de pratique de l'attention. Un exercice pour être présent et développer ses capacités de concentration. S'en suit une discussion à visée philosophique sous forme d'un questionnement généralement issu par un support (livre, image, vidéo...)

Les ateliers Philo-Nature que nous proposons interrogent la notion de Nature, la relation Homme-Nature et s'ouvrent sur le milieu naturel comme support inducteur de questionnement universel.

Ateliers Philo - Quand et Comment ?

CYCLE 3 : Possibilité de retirer 3 classes de cycles 3 pour l'année 2023-2024

10 SÉANCES : Séances d'1h30 à 2h réparties tous les 15 jours, d'octobre à mars

Sur place : Ateliers réalisés à l'école ou à proximité

41€ la séance : Chaque séance sera facturée 41€ soit un total de 410€ pour le projet

RÉPARTITION DES SÉANCES : Une rencontre sera proposée entre l'enseignant et l'animateur concerné afin de préciser les objectifs et le déroulement des ateliers, ainsi que d' définir les dates et lieux des séances.

Le projet envoyé en fin d'année scolaire (juin 2023) a reçu un très bon accueil, notamment sur le volet « école du dehors ». Nous avons reçu beaucoup plus de sollicitations que nous pouvions y répondre ! 13 classes ont souhaité être accompagnées et nous en avons retenu 7.

Une réunion de présentation du projet « Rencontre des milieux littoraux » en présence des enseignants a été organisée le lundi 18 septembre 2023.

	Rencontre avec les milieux littoraux	Ateliers Philo-Nature	Ecole du dehors
Nombre de classes	11	1	7
Nombre de ½ journée	42	10	70
Répartition	9 : Lamballe Terre & Mer 2 : Dinan Agglomération	Lamballe Terre & Mer	4 : Lamballe Terre & Mer 3 : Dinan Agglomération

Atelier Philo-Nature

Suite à l'expérimentation faite en 2022 et sur la même ligne que le projet École du Dehors, nous avons créé un document de retour d'expérience à destination des enseignants et des professionnels enfance-jeunesse. L'objectif est d'apporter de l'information et des éléments de réponses quant à l'intégration de cette approche dans leurs pratiques professionnelles. Le document a été envoyé à l'ensemble des écoles de Dinan Agglomération et Lamballe Terre & Mer.



En parallèle, la commune d'Erquy, nous a sollicité pour proposer des ateliers philosophiques à la bibliothèque municipale sur des temps périscolaires. Ainsi des vacances de la Toussaint 2023 aux vacances de Février 2024, tous les mercredis après-midi, une heure de discussion/atelier était programmée, soit **12 séances**.

B.3. L'Aire Marine Educative (AME)

Objectif : Impliquer les élèves de Cycle 3 et 4 dans une démarche démocratique et de pédagogie de projet autour d'un habitat naturel proche de l'établissement.

Durant plusieurs années le groupe scolaire et la municipalité s'engagent à encadrer le travail des élèves (l'inventaire, l'observation et la réalisation d'une action qui concerne la biodiversité). Un référent est nécessaire les premières années, notamment pour coordonner les interventions entre les professionnels, la conduite des conseils de la mer et la mise en place des actions de terrain, en partenariat avec l'enseignant (charge d'environ 15 jours par an).

Public : Élèves d'une classe de cycle 3 à 4 (CE2 à troisième)

Protocole : Suite à une inscription sur le site SAGAE en juin de l'année n-1 et durant plusieurs années, une classe représentée par son enseignant référent, s'engage à suivre et à agir sur un petit espace défini l'année n, pour la préservation de la biodiversité et en accord avec une charte de l'OFB et le propriétaire des lieux à minima. Les orientations et décisions sont issues des conseils des enfants de la mer/terre, sous l'égide de l'enseignant et

éventuellement d'un référent en Éducation à l'Environnement. Une labellisation annuelle du comité AE vient évaluer la bonne conduite du projet par les enfants dans le respect de la charte.

Financement : la demande de subvention auprès de l'OFB a été validée à hauteur de 2560€ en 2023/2024. Pour cette année, et avec la mise en place de la Trousse à Projet par l'Éducation Nationale et l'OFB, une nouvelle subvention de plus de 4000€ a été accordée à l'école Joseph Ehrel. Ce financement est versé directement auprès de l'Amicale Laique de l'établissement, suite à la labellisation AME obtenue par les élèves de CM2 (validation du bon déroulement du projet et de la réalisation d'une action pour la Nature). Ce financement est justifié par la volonté affichée de l'école de poursuivre le projet avec des objectifs à 2ans, actuellement c'est la classe de CM1/CM2 de Marylène Meslin qui porte le projet sur la plage du goulet à Erquy.

Réalisation 2023/24 : La classe de CM1/CM2 de Joseph Ehrel à Erquy a finalisé son projet d'AME à la roche Jaune à Caroual. Ce projet s'est terminé avec la réalisation d'un poster bilan sur leur démarche et la synthèse de la biodiversité observée sur le site. Malheureusement en raison d'un séjour scolaire prévu en toute fin d'année scolaire, il n'a pas été possible de « fêter » cela comme il se doit.

Nonobstant, la démarche a été validée par les instances et l'AME d'Erquy a été labellisée pour cette première année et subventionnée pour les deux années à venir.

Le temps de travail facturé s'élève à 13 jours d'animation pour 1235€, ce qui représente un peu moins que le réel qui s'élève à 15 jours environ pour des questions d'acculturation à la réalisation des dossiers électroniques (Trousse à projet, Sagea et labellisation site AME).



B.4. Réalisation et diffusion d'une brochure pour les scolaires

Après validation lors de la dernière commission, le pôle animation a finalisé la réécriture de la brochure destinée aux scolaires. La liste des animations proposées a été réactualisée, des rubriques collèges et lycées ainsi qu'une double page sur nos outils pédagogiques ont été créés et l'aspect graphique travaillé en lien avec le pôle communication.



La brochure a été envoyée par voie postale à toutes les écoles du territoire du Grand Site de France à savoir les deux agglomérations Lamballe Terre & Mer et Dinan agglomération, soit **128 écoles**. En parallèle, la brochure sous format numérique a été envoyée à l'ensemble des élus municipaux référents des écoles.

B.5. Les outils pédagogiques

Valorisation de la malle pédagogique Filipêche

Cette année, plusieurs actions ont été engagées pour relancer l'intérêt de la malle et son utilisation.

- **Après des scolaires** : une page dédiée a été créée dans la brochure pour ré-informer de son existence.

- **Auprès des structure d'EEDD du territoire** : un « petit-déjeuner discussion » a été organisé le mercredi 4 décembre, l'occasion de mieux faire connaissance entre acteurs du territoire et de dévoiler les différents modules de la malle et leurs contenus. **11 participants de 6 structures différentes** étaient présents.
- **Auprès des bibliothèques** : nous avons sollicité la bibliothèque de Dinan et de Lamballe pour leur demander de nous mettre à disposition une salle afin de déployer notre malle. L'idée : inviter les bibliothèques des agglomérations à venir la découvrir sur une demi-journée. Nous n'avons eu aucune réponse de Dinan, malgré deux relances et le contact pris avec la bibliothèque de Lamballe nous a dissuadé de cette approche. En effet, elle a pointé la difficulté de mobiliser les agents des bibliothèques sur une demi-journée au regard de leur charge de travail.

Aussi, nous envisageons de créer une vidéo de présentation à diffuser, courant hiver 2025.

Etat d'avancement de l'exposition sur l'estran

La création de l'exposition avance moins vite que prévu initialement. A la dernière commission, nous envisagions une inauguration en janvier 2025. Le projet a pris du retard, notamment par la démission de l'animateur/gestionnaire DLAL FEAMPA du GALPA Baie de Saint-Brieuc. A ce jour, nous tablons pour une inauguration en septembre 2025.

B.6. Les Programmes Grand Public

L'élaboration des programmes s'établit selon quelques grandes règles :

- Proposer des animations sur le temps des vacances zone B (Bretagne), et dans une moindre mesure sur la zone C (Île de France),

- Être vigilant sur la répartition territoriale des animations,
- Créer de la nouveauté,
- Réajuster les thèmes en fonction de la fréquentation et des compétences,
- Maintenir et développer les partenariats locaux.

Suite aux retours des SPL Offices de Tourisme et collègues, ainsi qu'à la participation à une formation sur l'inclusion, nous souhaitons retravailler la brochure estivale pour tenter de simplifier sa compréhension et sa lecture. Ce travail sera fait en concertation avec le pôle communication.

La commission de décembre 2023 avait soumis l'idée d'interroger les participants à la réservation. Ce questionnement avait pour but de collecter des données sur leur provenance, leur lieu d'hébergement et le canal de communication utilisé.

Aussi sur toute la **période de juillet et août**, trois questions étaient posées lors de la réservation :

- D'où venez-vous ?
- Où êtes-vous hébergés ?
- Comment avez-vous eu connaissance de la sortie ?

Commune d'hébergement (vacanciers) :	
Erquy	220
Plurien	41
Fréhel	41
Plévenon	33
Pléneuf	24
St Cast	16
Pléboulle	10
Henanbihen	9
Dinard	6
St Pôtan	4
St Brieuc	4
Coetmieux	4
Saint Coulomb	4
Langueux	3
Lamballe Armor	3
Dinan	2
Ploeuc s/ Arguenon	2
Caulnes	2
Plouvara	2
Noyal	2
Pordic	2
Matignon	2
St Mennie	1
TOTAL	437

Canal communication	
Outils du Grand Site :	
Site internet/Fb	80
Brochure GS	172
Hébergeurs/Mairie	49
Cartes GS	16
Offices du tourisme	
OT Non Précisée	11
OT Erquy	129
OT PVA	2
OT St Cast	4
OT Matignon	4
OT Fréhel/SO	8
OT Dinan	1
Bouche à oreille	
Connaisseurs du syndicat	71
Amis-Famille	55
Assos locales (Ptits potes, ptit train)	7
Autre	
Presse	22
Web (google & co.)	16
Cotes d'Armor Destination	6
Routard	7
TOTAL	660

Région d'origine			
Bretagne	350	⇒ Cotes d'Armor	254
Ile-de-France	161	Ille-et-Vilaine	90
Nouvelle-Aquitaine	105	Morbihan	4
Grand Est	49	Finistère	2
Auvergne-Rhône-Alpes	47		
Pays de la Loire	44		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35		
Normandie	26		
Centre-Val de Loire	12		
Bourgogne-Franche-Comté	8		
Occitanie	7		

B.7. Observatoire de la Pêche à Pied de Loisir (OPPL)

Comme pour 2023 et toujours sans financement, nous nous sommes limités aux comptages nationaux de printemps et d'été pour un investissement de 4 jours de travail. Cet été, une petite dizaine de bénévoles nous a prêté mains fortes pour couvrir 50 à 80% du territoire (en nombre de pêcheurs, c.à.d. que tous les sites de fortes fréquentations ont été suivi. Les données ont été bancarisées auprès de l'OFB).

Information pour la suite de l'OPPL

Plus récemment, suite à la sollicitation de Vivarmor concernant la mise à jour des panneaux de sensibilisation et la suite à venir sur notre investissement dans le programme, nous avons déclenché une réunion en interne (direction / animation / Natura 2000) pour élaborer une stratégie d'avenir sur le sujet. Il est souhaité d'échanger avec les partenaires tels que Vivarmor, le PNR Rance Emeraude et l'OFB sur la possibilité de partager le volet « sensibilisation de terrain des pêcheurs à pied » avec une participation du Grand Site, moins soutenue qu'avant (animateur et/ou animateur Natura2000). Le Grand Site se concentrerait plus sur les actions de sensibilisation auprès des opérateurs du territoire (OT, Camping, Police portuaire ...) et sur les comptages nationaux deux fois par an, aux marées d'équinoxes. Une réunion va être organisée en janvier 2025 avec les partenaires cités ci-dessus pour voir comment nous pouvons travailler ensemble pour couvrir au mieux toutes les actions de l'OPPL (sensibilisation et comptage).

En parallèle le Grand Site porte une opération de remise à niveau des panneaux Pêche à Pied dans le cadre du schéma de la signalétique du Grand Site et la mise à jour des panneaux au niveau national sur toutes les façades maritimes.

C. Synthèse des réalisations 2024 – Perspectives 2025

Prévisionnel 2024	Réalisation 2024
✓ Poursuivre les missions courantes concernant l'Education à l'environnement	⇒ Réalisé
✓ Poursuite du parcours d'interprétation sur Erquy (les Hôpitaux)	⇒ Réalisé, finalisé
✓ Revalorisation de la malle pédagogique « Filipêche, suivez le poisson »	⇒ Réalisé
✓ Réalisation d'une exposition itinérante sur les milieux littoraux pour un jeune public.	⇒ En cours
✓ Réalisation et diffusion d'une brochure pédagogique pour les scolaires	⇒ Réalisé
Perspectives 2025	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre les missions 2024 concernant l'éducation à l'environnement (scolaires et grand public) ✓ Poursuite de notre participation à l'Observatoire pêche à pied de loisirs ✓ Création de miniguides naturalistes (avec l'ensemble de l'équipe) ✓ Finalisation de l'exposition sur les milieux littoraux pour les tout-petits ✓ <u>Année scolaire 2024-2025</u> : ✓ Poursuite de l'accompagnement Ecole du dehors avec une formule différente pour 8 classes : 5 séances accompagnées, en alternance de 5 séances en autonomie et apport technique (idées d'activités, et outils clé en main) ✓ Projet pédagogique : Arpentons la forêt ! à la découverte du pays des arbres ✓ Poursuite de l'Aire Marine Educative avec l'école d'Erquy (classe de CM1/CM2). 	

Pôle Natura 2000



En 2024, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, a poursuivi la mise en œuvre du Document d'objectifs validé en 2003. Les échanges menés par l'OFB concernant l'analyse risque pêche et devant conduire à la production d'éléments annexés au Docob, sont toujours en cours.

Le pôle Natura 2000 est composé de deux animateurs Natura 2000 dont les missions ont été refondues à des fins organisationnelles. Ils se répartissent géographiquement le territoire. Le premier est focalisé sur les communes de Plévenon et Fréhel, dont le gros volet Cap Fréhel. Ceci permet dans le même temps de dégager du temps pour le projet de plan de gestion du Cap Fréhel, et l'accompagnement de la montée en puissance de sa gestion. Le second, dont les missions se partagent entre l'animation du site Natura 2000 et des actions biodiversité à l'échelle du Grand Site, est lui au titre de Natura 2000, plus focalisé sur les communes d'Erquy et Plurien ainsi que pourtour de la baie de la Fresnaye. Ils accompagnent les propriétaires/gestionnaires pour faciliter l'émergence d'actions en faveur du patrimoine naturel remarquable du territoire, monitorer les espèces/habitats à enjeux, conseiller dans les pratiques de gestion, et accompagner dans les démarches d'études d'incidences. L'équipe du pôle Natura 2000 a été renforcée par une personne recrutée pour la réalisation du plan de gestion du Cap Fréhel. Sa mission a débuté pendant 6 mois en stage de Master 2 et s'est achevée par un CDD de cinq mois pour finir le plan de gestion. Ce poste a été co-financé par les Fonds verts, la commune de Plévenon et le Conservatoire du littoral.

Concernant le volet oiseaux marins, dans le cadre du suivi du parc éolien, une nouvelle campagne de suivis spécifique est à réaliser durant trois ans. Cette situation s'insère dans un contexte bienvenu de forte montée en puissance des alcidés, mais se répercutant de manière exponentielle sur la charge de travail liée aux suivis. Une personne a été recrutée pour s'occuper plus particulièrement de ce volet.

Deux personnes en volontariat de service civique (d'une durée de 6 mois) sont recrutées annuellement pour renforcer l'effectif. Ils contribuent à la réalisation de l'important volet de suivis nécessaires.

A. La gouvernance

Le **Comité de Pilotage Natura 2000**, animé par les représentants de la préfecture maritime de l'atlantique et la préfecture des Côtes d'Armor n'a pas été réuni en 2024.

Une nouvelle gouvernance a été constituée pour accompagner le volet **Plan de gestion du Cap Fréhel**. Elle est composée d'un **comité de gestion** et en son sein d'un comité de pilotage. Le comité de gestion a été réuni régulièrement tout au long de l'année pour la concertation du plan de gestion et sa validation par étapes. Le comité de pilotage s'est réuni en début d'année.

La commission espaces naturels, créée en 2022 au Syndicat mixte pour générer de l'émulation sur le sujet, ne s'est pas réunie en 2024. Des réunions régulières ont été organisées dans le même esprit avec les différentes municipalités pour progresser.

Suivi de l'animation du site avec l'OFB

Les chargés de mission Natura 2000 accompagnent de l'OFB dans la mise en œuvre du volet Natura 2000 marin.

B. Gestion des habitats et des espèces

B.1. Animation des contrats Natura 2000.

Arrivant en fin de programme, les contrats se clôturent les uns après les autres et les dernières démarches administratives les concernant sont finalisées, hormis le contrat pâturage du Cap Fréhel, qui s'est clos au 31 décembre 2024. Le financement des contrats fait parallèlement l'objet d'une refonte basculant du FEADER au FEDER.

De nouvelles nuances en découlent, il s'agit actuellement de refondre l'approche des futurs projets pour les adapter à ce nouveau contexte.

Contrat Natura 2000 : Pâturage Cap Fréhel (maître d'ouvrage : commune de Plévenon)

Sur le volet pâturage, l'action a pu être conduite telle que prévue au contrat. 41 hectares ont bénéficié de cette gestion dans le cadre du contrat Natura 2000. Les effets sur la végétation, comme sur la faune se font nettement sentir. L'agricultrice conduit remarquablement son troupeau, et de manière parfaitement en phase avec les objectifs.

L'effectif du troupeau, son dressage, la manière de conduire l'élevage, le matériel nécessaire, le foncier mis en œuvre en parallèle, etc sont en réadaptation permanente et il en découle des défis logistiques, de plus en plus grands. En effet, toutes les solutions faciles ont déjà été utilisées et parfois, même si la ressource nutritive est bien présente, elle n'est pas forcément disponible au bon moment.

Le déficit chronique de ressource hivernale oblige à scinder le troupeau et renvoyer une partie de l'effectif hors périmètre du site. En parallèle, l'action efficace du troupeau, a conduit à une surabondance de ressource estivale. Différentes mesures ont été développées pour s'adapter à la situation. Des solutions à courte et moyenne échéances sont travaillées simultanément :

- Un nombre important de chantiers bénévoles a été organisé durant l'hiver 2024/25 par l'agricultrice en arrière Cap sur 2.5 hectares afin d'accélérer la conversion de diverses friches en parcelle de replis.
- Divers habitants, ont également très gentiment mis à disposition temporaire des surfaces prairiales d'appoint.
- La municipalité a acquis diverses parcelles en arrière Cap, dans un état impropre au pâturage, mais d'enjeu stratégique majeur, et à remettre en état durant les années à venir. D'autres acquisitions font l'objet de pourparlers.
- Pour poursuivre la résorption du déficit alimentaire hivernal, une nouvelle parcelle de plus de 2,5 hectares a été créée sur site, via une mise à disposition municipale. Ceci a conduit à réaliser d'une pierre deux coups, et à engager la gestion d'une parcelle post brûlage dirigé. L'opérateur Natura 2000 et des bénévoles, ont quant à eux soutenu l'agricultrice sur le volet mise en place des clôtures sur cette parcelle hors contrat.
- L'apprentissage alimentaire et l'acclimatation de nouveaux animaux, ayant rejoint le troupeau en 2023, ont été remarquables. Le travail se poursuit sur leur sociabilisation. Ces trois nouveaux animaux ont une puissance de consommation de végétation théorique équivalente à 2,4 Unité Gros Bétail à terme. Dans le contexte du cap Fréhel, cela correspond à environ 16 hectares de zone de pâture. L'action de pâturage génère une disponibilité alimentaire croissante au fil des ans. Cela permet à moyen terme d'augmenter la charge instantanée, et d'améliorer dans le même temps l'état des milieux. Parallèlement, le pâturage pourra être déployé dans un avenir proche, d'autres parcelles occupées par l'Azuré des mouillères.
- Un travail de telle ampleur est conduit de manière empirique en collant au terrain avec un monitoring du troupeau, et la réaction du milieu, aussi bien d'un point de vue cyclique dans l'année, que globalement dans le temps. Il en ressort des simplifications organisationnelles possibles par fusion et/ou redécoupage des parcelles, idem adaptation de période de pâturage localement, pour optimiser le résultat. Ces éléments seront valorisés pour la construction du prochain contrat Natura 2000. L'observation attentive concomitante des milieux et du troupeau donne alors la direction à suivre.

Enfin, même si une gestion appropriée n'est pas encore opérationnelle pour les ptéridaies, via le développement de roulage notamment, de premiers effets liés au pâturage s'observent nettement.

Pâturage Cap d'Erquy

Un échange avec les services départementaux en charge des ENS a eu lieu concernant l'intérêt de mettre en place un contrat N2000 sur l'action de

pâturage du Cap d'Erquy. La nouvelle mouture des contrat Natura 2000 ne correspond pas à l'action mise en place par le Département au Cap d'Erquy. Le Département va donc financer cette action de gestion avec un autre outil de financement.

Maintien des milieux de landes de la Baie de la Fresnaye

Un début de réflexion est en maturation pour un projet de potentiel contrat natura 2000 pour maintenir des espaces ouverts de landes sur le pourtour de la baie de la Fresnaye. Le faible surfacique scindé par le GR 34, et le grand nombre de propriétaires répartis sur 3 communes rendent l'approche complexe.

B.2. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

D'autres actions hors Contrat Natura 2000 ont pu être menées et/ou reconduites par les partenaires propriétaires/gestionnaires en lien avec l'Opérateur dont voici ci-dessous les grands sujets de l'année :

Commune d'Erquy

- Le Département poursuit de manière remarquable les opérations de gestion sur le Cap d'Erquy, la dune des Hôpitaux et celle de Sables d'Or. Etant donné la compétence des services, ces interventions ne nécessitent pas d'accompagnement conséquent.
- Le Syndicat mixte a soutenu le Département, lors de la restauration des habitats de landes par la coupe de pins sur la pointe du Cap d'Erquy.
- L'accompagnement de l'exploitant de la carrière du Lourtuais à Erquy afin d'éliminer les espèces exotiques envahissantes sur le site.
- Deux projets en faveur des chiroptères sont en réflexion sur la commune d'Erquy. Un à Caroual, dans un transformateur électrique. Le second, sur le bord de l'Islet dans l'ancienne station de pompage du barrage de Montafilan. Le terrain est propriété de la commune d'Erquy. En 2024, des réunions ont été organisées afin de monter des projets viables pour l'installation de colonies de chiroptères. En 2025, les deux projets vont être présentés à Enedis et à la commune d'Erquy.

- Abri canot de sauvetage du Cap d'Erquy : Après plusieurs études de structure, et prise en considération du contexte de terrain, le choix concernant le devenir de l'ancienne station de sauvetage d'Erquy a été arrêté. La station est définie d'intérêt patrimonial, mais condamnée de manière irrémédiable par l'évolution du niveau de la mer. Une sécurisation des lieux va être opérée, tout en laissant libre court à la poursuite des assauts de la mer. Une veille sera parallèlement opérée pour suivre l'évolution du bâti et extirper les éventuels éléments inappropriés du milieu.
- Après autorisation du Département, un des chargés de mission Natura 2000 a réalisé un arrachage des pousses de pin dans les landes de Beaumont.

La Commune a remis en état les dunes Saint-Michel après une dégradation des habitats d'intérêt communautaire. Ces derniers ont été raclés et gravillonnés au niveau du parking.

Commune de Fréhel

- **L'accompagnement à la réflexion de l'après carrière**, sur le site du Routin est en phase finale de concrétisation, l'ensemble du site a été purgé/déconstruit/dépollué, et remodelé. L'exploitant a fait réaliser un nombre important d'interventions de tous types. Un belvédère a été construit permettant une valorisation du site. Le nouveau tracé du GR a été défini et reste à implanter. Le quai Barrier, suite à désordre de structure imprévu fait lui l'objet d'investigations techniques par le CEREMA pour trouver une solution. Deux sites sous-terrain abritant des chiroptères ont fait l'objet d'une mise en quiétude (portes spéciales perméable aux chauve-souris). L'accompagnement de l'expert forestier et du propriétaire pour les **opérations de gestion forestière se concrétiseront** dans les mois qui viennent. Enfin, une veille est engagée afin de mieux appréhender le phénomène d'érosion littorale le long des carrières, et le patrimoine naturel de ce secteur.
- Sur la Pointe aux chèvres, les pousses de pins ont été arrachées par une équipe du Syndicat mixte avec un des chargés de mission Natura 2000 avec l'accord de la commune.
- Un diagnostic des cheminements de la Pointe aux chèvres a été réalisé afin de réfléchir à un plan de circulation sur ce secteur pour mieux protéger la lande.
- Les propriétaires des dunes de la Ville Men ont été contactés, mais sans succès, afin de mettre en place une protection des dunes. Au regard de la configuration, et têtes de roches affleurantes, il est probable que l'érosion s'y stoppe naturellement, par remise à jour d'un trait de côte fossile enfoui sous la dune. La gestion des cheminements et de la végétation, se concentrera alors sur les milieux à plus grand potentiel arrière

dunaires actuellement enfrichés.

- La restauration de la clôture de front de dune de la plage du vieux bourg est également envisagée en 2025.

La Commune a continué à pratiquer des fauches de manière plus intégrée aux enjeux environnementaux dans le périmètre du Camping du Pont de l'Étang et aux alentours sur les placages sableux, et entretenir les plantations. Une opération de plantation sera conduite prochainement.

Un important travail a conduit à construire une démarche de plan de gestion arborée du Camping du Vieux bourg à Fréhel.

Dans ce cadre, des opérations de coupes de rajeunissement, d'amélioration sur des surfaces notables des espaces boisés du site sont prévus (camping de Fréhel). D'autres sont programmées et d'aboutissement imminent deux chantiers sur Fréhel (vallée jouxtant le camping, boisement de la carrière),

Commune de Matignon

- Sur Matignon, la réhabilitation du parking de la Pointe Saint Efficace est toujours en cours. Il reste à délimiter le nouveau périmètre de la poche de stationnement.

Commune de Pléboulle

- L'accompagnement technique de la commune de Pléboulle, de la DDTM et des propriétaires afin de limiter la circulation des véhicules à moteur sur le domaine public maritime et notamment les prés salés du Port à la Duc à Pléboulle. Une barrière a été posée. Les clés seront données par la commune aux différents ayants droits. Ce projet sera terminé en 2025 avec la remise en état du chemin par la commune afin de limiter les impacts sur les prés salés, mais aussi les autorisations de circulation pour les agriculteurs utilisateurs.
- La recherche d'une solution afin de diminuer le dérangement des Petits gravelots nicheurs à la plage de Crissouet sur la commune de Pléboulle. Des discussions sur la mise en place d'une cage de protection sont engagées avec les services de l'état (DDTM). Cette technique est déjà utilisée pour la protection du Gravelot à collier interrompu.
- L'opération de remplacement du clapet du Rat a été suivie par l'un des chargés de mission Natura 2000. Cette action est portée par Dinan Agglomération et le Conservatoire du littoral. L'ancien clapet était très endommagé. Ce remplacement permet la protection d'une dizaine d'habitations contre la submersion tout en permettant le passage des poissons amphihalins par une brèche emménagée à cet effet.

Commune de Plévenon

- La **réhabilitation de la station de secours SNSM** sur la dune des Grèves d'en bas (Plévenon Cap Fréhel) est finalisée, quelques éléments sont encore à construire pour engager les démarches de régularisation prévues.
- La **gestion des saulaies du Cap Fréhel se poursuit**, par une action combinée habitants/services techniques communaux, coordonnée par l'animateur Natura 2000 et la municipalité. Des coupes sanitaires ont été également réalisées au Camping municipal. La municipalité a également opéré de manière bienvenue **l'élimination de pins semenciers isolés** sur les espaces naturels.
- **Chantiers bénévoles restauration de milieux** : Près d'une quinzaine d'opérations bénévoles de dégagement de milieu, et de soutien à la logistique du pâturage ont été conduites cette année. Pour parer à un essoufflement des bénévoles, via des micro besoins pour déplacer le troupeau (déplacements de quelques centaines de mètres), le personnel du Syndicat mixte est mis à contribution pour appuyer l'éleveuse lors de ces micro interventions.
- **Plan de gestion du Cap Fréhel** : La rédaction a eu lieu en 2024 et est en cours de finalisation. Ce travail a été mené en collaboration avec la commune de Plévenon, le Conservatoire du Littoral et le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, et en concertation avec l'ensemble des acteurs (Associations locales, Administrations, experts naturalistes,...), membres du nouveau comité de gestion (cf. chapitre Instances).

La Commune a poursuivi **l'entretien des monofils** du Cap Fréhel, refait une opération de bouturage de masquage paysager et engagé la restauration des dispositifs sur le flanc ouest en Pory et Port au Sud-Est. Ceci améliorera les conditions de sécurité sur cette zone, tout en solvant des dégradations de milieu qui devenaient prégnantes.

Les **dispositifs de fermeture des blockhaus** restaurés en 2023, ont également montré leur efficacité permettant de protéger les chiroptères hivernants (Grand et Petit Rhinolophe). 237 individus ont été comptabilisés.

Suite à **plusieurs départs de feux criminels** en 2022 à déplorer sur le territoire, la municipalité a également engagé une réflexion de sécurisation des arrières du Cap Fréhel. Différents propriétaires ont été sensibilisés sur les risques liés au manque d'entretien. Cette démarche a conduit au rachat de différentes parcelles par la municipalité pour les réhabiliter et remettre en gestion. Ainsi, l'acquisition de près de trois hectares se concrétise actuellement et la remise en gestion sera établie progressivement. Ceci va contribuer à la sécurité incendie du site, à participer à l'apport alimentaire du troupeau, et favoriser la remise en état de milieux naturels prairiaux. Une démarche d'Obligation Légale de Débroussaillage est également en cours d'établissement.

La Commune a également remis à plat les circuits de randonnée sur la commune.

Commune de Plurien

- L'accompagnement de la commune de Plurien sur le plan technique et sur le montage financier du dossier de financement pour l'arasement de la digue du bassin à palourde et la pierre d'un ancien parapet que l'érosion a mis à jour. Celles-ci ont été replacées dans la brèche de façon à amplifier le flux d'eau de surverse sur la digue. Les premiers résultats sont très encourageants, la digue a déjà fortement perdu en hauteur, et l'apparition de nouvelle(s) brèche(s) est imminente. Cette action a été complétée durant l'été par une action bénévole d'un groupe de scouts afin de retirer les pierres proches de la brèche que la pelle-mécanique n'a pas pu ramasser et retirer les déchets faisant surface en deuxième phase de travaux de la digue du polder communal.
- Accompagnement technique et financier de la commune de Plurien sur le projet de renaturation de la parcelle aux abords du marais (démolition du bâti, du merlon et déplacement des cheminements – GR 34 et Vélomaritime). Cette action a pour but de restaurer une partie des prés salés en reconnectant cette parcelle au marais maritime.

B.2. Animation foncière

Les acquisitions du Conservatoire du Littoral sur le pourtour de la Baie de la Fresnaye progressent.
La commune de Plévenon a acquis 3 ha sur plusieurs parcelles en arrière du Cap Fréhel.

C. Évaluation des incidences des projets

Le Syndicat mixte a travaillé sur différents projets devant faire l'objet d'une évaluation d'incidence Natura 2000, a conseillé les porteurs de projets, les a sensibilisés aux obligations de préservation et a éventuellement fait le lien avec les services de l'Etat instructeurs, en partenariat avec le Département.

Globalement, le volume de dossiers de manifestations sportives est relativement stable. L'adaptation des organisateurs au dispositif de saisie en ligne des études d'incidence se développe. Ceci a clairement fragilisé le lien avec les organisateurs.

Le nombre de dossiers en lien avec l'urbanisme et/ou projets de travaux est lui en progression :

- Extension du bâti au 65 rue Plaine Garenne,
- Construction d'une habitation au 71 rue Plaine Garenne,
- Aménagement port d'Erquy
- Installation d'une grue au Port d'Erquy
- Pose d'une barrière et rechargement de sentiers à la Pointe de Crissouët à Pléboulle,
- Arasement du quai au Port Barrier à Fréhel
- Dossier de construction du terrain de foot d'Erquy,
- Aménagement d'un arrêt de bus à Port-à-la-Duc à Fréhel
- L'accompagnement du projet de fin de vie de la carrière de Fréhel s'avère également un sujet au long court chronophage comptant pas moins de huit entrées différentes en simultané : gestion des enrochements en amont du port Barrier, poursuite des travaux et diagnostic sur le quai Barrier. B

Les dossiers en lien avec les coupes forestières sont également importants :

Coupe de pins dans le camping de Fréhel portée par la commune ;

Coupe de pins au Cap d'Erquy portée par le Département ;

Coupe forestière d'Epicéa au lieu-dit Haut Créhen à Plurien portée par un propriétaire privé ;

...

Un autre volet est développé depuis plusieurs années et vise particulièrement l'usage des drones sur les sites. L'accompagnement de vols déclarés représente de l'ordre d'une dizaine de dossiers/an eux-mêmes en partie imbriqués dans des projet de tournage plus globaux pour des reportages/émissions diverses.

Au-delà de l'évaluation des incidences, l'Opérateur est de plus en plus sollicité également pour des avis et conseils de la part d'acteurs divers. Mais peut également passer du temps sur des points de vigilance à avoir sur le site Natura 2000 et en périphérie immédiate (projet de fin d'activité de la carrière du routin, concordance des projets Grand Site avec les enjeux de conservation (plan de paysage, sentier d'interprétation, mobilité douce, etc), projet vallée du Frémur, projet de ZMEL, cultures marines, etc).

D. Suivis scientifiques et techniques

Le pôle Natura 2000 a poursuivi le travail engagé depuis 2015, relatif à la remise à jour et le maintien du niveau de connaissance de données scientifiques. Ce volet s'appuie largement sur le développement de missions de services civiques, comme de stages thématiques. Au-delà du suivi des oiseaux marins, des suivis ont porté sur le pâturage des landes, comme l'inventaire des invertébrés, le rafraîchissement des données batraciens, suivi temporel des effectifs d'oiseaux en baie, etc. Ces dernières données permettront à terme de montrer les phénomènes saisonniers de cycles de présence. Des connaissances importantes ont pu être développées et profiteront à l'action Natura 2000.

D.1. Suivi de la faune

- **Azuré des mouillères**

Le niveau de connaissances a été maintenu pour l'Azuré des mouillères via la poursuite du suivi, et une attention particulière a été donnée aux « crops circles » réalisés pour sa sauvegarde. En 2024, le fléchissement observé depuis 2017 se poursuit comme déjà évoqué en amont. Le pâturage fait ses preuves, tout comme le retour d'expérience concernant les Crops Circle montre un effet favorable initial certain, mais qui semble s'estomper assez rapidement dans le temps. L'ensemble des données produites sur le Cap a été reversé à un projet d'étude plus vaste sur l'espèce en France, face aux extrêmes climatiques, et porté par l'association cistude Nature, en lien avec AgroParisTech.

- **Reptiles**

Le Syndicat mixte a poursuivi le protocole Popreptile au niveau du Cap Fréhel en collaboration avec Vivarmor Nature. Le suivi des 4 transects a été réalisé 6 fois entre le 23/05 et le 12/07. 3 espèces ont été contactées, Lézard à deux raies, Orvet fragile, et la Coronelle lisse. L'Orvet est l'espèce la plus observée.

- **Amphibiens**

Le Syndicat mixte a également poursuivi le protocole Popamphibien au niveau du Cap Fréhel. 3 espèces ont été observées, le Triton marbré, le Triton

palmé et les grenouilles du complexe des Grenouilles vertes.

- **Oiseaux hivernants et migrateurs**

Le suivi des oiseaux hivernants dans la Baie de la Fresnaye a été poursuivi avec un comptage par mois durant l'année 2024 dont le comptage wetlands le 14/01/2024.

27 espèces de limicoles, d'anatidés, d'ardéidés, laridés et autres oiseaux marins ou d'eau ont été comptées. Les données sont transmises à l'observatoire du Patrimoine Naturel Littoral. Voici les pics pour certaines espèces :

Espèces	Effectif	Date
Limicoles		
Bécasseau sanderling	851	18/12/2024
Bécasseau variable	5148	01/02/2024
Huitrier pie	455	01/02/2024
Courlis cendré	321	01/02/2024
Pluvier argenté	98	14/01/2024
Anatidés		
Bernache cravant	496	01/02/2024
Canard colvert	134	18/10/2024
Tadorne de Belon	287	19/11/2024

Participation au comptage mensuel Bernache cravant sur la totalité du littoral du site Natura 2000.

Les sites majeurs sont la Baie de la Fresnaye et le marais de l'Islet.

Nombre de Bernaches Cravant sur le site Natura 2000	
Date	Effectif
13/01/2024	333
13/02/2024	604
11/03/2024	319
15/10/2024	0
12/11/2024	34
17/12/2024	377

- **Oiseaux marins nicheurs**

Le Syndicat mixte a poursuivi le suivi des oiseaux marins, dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORA). Les données collectées, bancarisées, analysées (de l'ordre de 15/20000 données brutes) sont transmises à Bretagne Vivante, coordinateur régional, et seront compilées à l'échelle Bretagne et nationale. Les résultats de l'année 2024 sont bons :

Bonne saison concernant la reproduction des **mouettes tridactyles**, la production en jeune retrouve des couleurs et ce malgré une prédation marquée par les goélands.

La production en jeune pour les **Goélands** est également bonne.

L'effectif d'**alcidés** continue de progresser à un rythme régulier ; et la production en jeune a également été satisfaisante.

La barre des 1000 couples de Guillemot de Troil est désormais dépassée. Pour le Pingouin torda, le nombre de couples se situe entre 115 et 132.

Si la progression des effectifs, est un signe encourageant, celle-ci induit aussi des difficultés à réaliser les suivis, notamment des alcidés. Tant que les effectifs étaient faibles, ceci ne nécessitait pas de moyens spécifiques. La situation évolue actuellement rapidement et exponentiellement, ce qui induit le besoin de mobilisation de nouveaux moyens techniques de suivi (bateau/drone), comme aussi une démultiplication des moyens humains engagés. La situation a été résorbée pour les trois années avenir via l'octroi d'un financement par le biais des fonds verts et le recrutement d'une chargée d'études dédiée à ce suivi.

- **Suivis ornithologiques divers**

- Suivi des espèces d'intérêt communautaire ou indicatrices des milieux d'intérêt communautaire nicheuses du site Natura 2000 :
- **Faucon pèlerin** : 2 couples nicheurs, le troisième installé en Baie de la Fresnaye n'a pas été vu en nidification cette année.
- **Grand corbeau** : échec de la nidification constaté la mi-mai.
- **Petit gravelot** : Le Syndicat mixte a suivi la nidification d'un couple de Petit Gravelot à l'ouest de la Pointe de Crissouet dans la Baie de la Fresnaye. Trois prospections faites les **18/04**, **17/05** et **fin-mai**. Sans résultat, aucun individu ni trace de nidification observé.
- **Hirondelles de rivage** : La colonie des Grèves d'en Bas a été suivi avec le comptage des nids actifs le 27/06/2024. Un total de 52 SAO a été constaté. 30 nids étaient actifs en 2013 et 62 en 2021. L'érosion littorale générant de plus en plus de front terreux frais, et les empêchant de se re-végétaliser (car trop actifs). L'espèce bénéficie de conditions de plus en plus favorables à son installation pour nicher.
- **Busard Saint Martin** : Deux prospections faites **début juillet** pour un total d'environ 4h d'observation. Quelques observations du mâle jusqu'en mai, puis aucune après. Un échec à la reproduction n'est pas confirmé est probable, pas de jeunes repérés à l'envol, ni cris caractéristiques de quémandage entendus.
- **Oiseaux de la roselière du Marais de l'Islet** : Amélioration des connaissances sur les espèces d'oiseaux fréquentant la roselière du Marais de l'Islet. Trois prospections faites, le **20/04** au lever du jour, 3 chanteurs différents de Rousserolle effarvate ont été entendus et plusieurs Bouscarles. Le **26/05** de façon opportuniste, en fin de matinée peu d'oiseaux entendus. Et le **31/07**, en mettant en place un transect.
- **Suivi des laridés bagués** : La lecture des bagues couleurs de laridés principalement dans le Marais de l'Islet à partir du **14/08**. Mise à jour des compilations de données débutées en 2022 sur Excel et QGIS. Création d'un document explicatif sur la prise, la transmission et le traitement des données.
- **Diagnostic sensibilité avifaunistique de la ZPS** : Ce diagnostic a été commandé par l'OFB au GEOCA afin de caractériser géographiquement la sensibilité avifaunistique de la ZPS afin de mettre en adéquation cette sensibilité avec la fréquentation et l'usage du territoire.

- Collecte de données concernant les poissons amphihalins

Projet porté par l'OFB et Bretagne Grand Migrateur.

D.2. Suivis des espèces végétales et des habitats

- Flore patrimoniale

- **Prospection du *Rumex rupestris***: Deux passages ont été faits les **08/08 et 09/08**. Très étonnement, peu de stations semblent encore actives (2 sur les 6 prospectées) malgré un effort de recherche assez important des volontaires en service civique. Les micros stations sont particulièrement furtives pour un œil non averti. Le suivi sera à renouveler rapidement pour vérification.
- Plusieurs espèces végétales caractéristiques des milieux d'intérêt communautaire
- ***Serapias parviflora***: 17/05 69 pieds sur la parcelle ouest du camping de Plévenon soumis au pâturage.
- ***Ophrys sphegodes***: 17/05 aucun pied trouvé sur la station connue du site. Mais un seul passage effectué faute de temps.
- ***Eryngium maritimum***: Trois passages effectués les 24/07, 30/07 et 02/08. Aucun pied n'a été trouvé sur la partie ouest de l'Islet étant la première station prospectée, c'est peut-être un défaut de recherche. Aucun pied sur la plage de La Fosse malgré une prospection plus approfondie, l'espèce y est mentionnée par le CBNB mais tous les suivis menés depuis se sont révélés négatifs. Effectif très réduit sur la Plage Saint-Michel par rapport au polygone donné. Les autres stations semblent plutôt stables (Plage des Montiers ; Plage des Sables-d'or; Anse du Croc ; Grève d'en bas).
- ***Crambe maritima***: Trois prospections les 24/07, 01/08 et 02/08. Les stations sont plutôt stables (Plage du Portuais ; Plage Saint Michel ; Plage des Sables-d'Or-les-Pins ; Plage de la Fosse).
- ***Helianthemum nummularium***: Relevé des stations d'Hélianthème nummulaire les **13, 14 et 22 août**. Les prospections ont donc été faites en dehors de la période de floraison, ce qui a compliqué le relevé. Les polygones du CBNB autour de la Pointe aux Chèvres et de Port aux Sud-Est

semblent incorrects car aucun pied n'a été observé sur ces sites. Les deux stations au-dessus de la Plage de la Fosse perdurent, la superficie colonisée est importante, et ce dans un milieu climacique, il n'y a pas d'inquiétude sur la pérennité de la station. Enfin, la dernière station à l'Est de la Pointe aux Chèvres où seul un pied était connu perdure.

- **Suivi des habitats et de la restauration du marais de l'Islet**

Deux suivis de la restauration des prés salés après l'arasement des deux digues dans le marais de l'Islet ont été mis en place : suivis botaniques et photographiques.

- **Plan de lutte espèce exotiques envahissantes végétales**

Ce plan de lutte est constitué de deux parties. La première est un diagnostic avec un inventaire fin sur le site Natura 2000 et la deuxième partie est le plan d'actions de lutte. Ce travail a été mené avec l'ensemble des parties prenantes (Communes, EPCI, Associations, ...).

La partie prospection a permis d'inventorier 2471 ha entre le 22/03 et le 31/05. Au minimum 55 espèces différentes ont été répertoriées. Dont 19 espèces invasives avérées, 17 espèces invasives potentielles et 19 espèces à surveiller.

D.3. Base de données

Mise à plat des bases de données du Syndicat mixte. Le but est de créer des bases de données faune, flore et cartographique. Le Syndicat mixte a acté avec le CBNB l'utilisation de leur base de données afin de bancariser les données flore. Concernant la base de données faune, une solution devrait être trouvée en 2025. De plus, la base de données cartographique sera modifiée en 2025 après plusieurs échanges avec des structures partenaires.

E. Information, communication, sensibilisation

E.1. Création / mise à jour d'outils de communication, media

Le territoire a pu bénéficier d'une couverture média intéressante : Plusieurs reportages TV, et une émission de France télévision (Emission cuisine ouverte programmée dans la cour du Phare, pour cause de mauvais temps le projet a été relocalisé en catastrophe dans le Fort, au beau milieu des militaires en plein exercice), ainsi qu'un long reportage de TBO ont permis de mettre en lumière le territoire et son patrimoine naturel. Des relais médias écrits, Ouest France, Télégramme, Penthievre et Petit Bleu, ont été moins mobilisés si ce n'est pour accompagner les projets en cours. Un communiqué de presse concernant les travaux d'arasement des digues de Plurien dans le Marais de l'Islet a été diffusé à la presse locale.

En plus de ces reportages télévisuels, le réseau national Natura 2000 a réalisé un tournage vidéo sur les travaux d'arasement des digues du Marais de l'Islet à Plurien, le 20/09/2024.

Plusieurs communications sur les réseaux sociaux du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel ont été publiées sur les enjeux Natura 2000 du site.

Les chargés de mission Natura 2000 ont accompagné plusieurs initiatives. En premier lieu, ils ont soutenu la commune d'Erquy pour la rédaction d'un guide sur les écogestes. En second lieu, ils ont activement participé au schéma d'interprétation du Marais de l'Islet.

Pour finir, un des chargés de mission Natura 2000 a réalisé un diagnostic des panneaux de sensibilisation pour la pêche à pied existant sur le territoire, a pointé les manques et ceux inutiles et obsolètes. Il a ensuite passé commande afin de remplacer les anciens panneaux endommagés et obsolètes par le biais du réseau Littorea. La commande a été passée pour les communes de Saint-Cast-le-Guildo, Matignon et Pléboulle. Le Grand Site souhaite créer ses propres panneaux pour le reste du territoire.

E.2. Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Les chargés de mission Natura 2000, ont organisé ou participé à de nombreuses réunions d'information dont voici les plus importantes :

- Organisations de réunions de concertation pour le Plan de gestion du Cap Fréhel. Comité de gestion 12/07/2024, Groupes de travail les 26/09, 03/10, 17/10 et 07/11/2024, Copil Cap Fréhel avec les co-gestionnaires (cf. paragraphe « Instances Natura 2000 »).
- Sensibilisation sur la coupe de pins du Cap d'Erquy auprès des visiteurs lors de l'action le 15/01/2024.
- Communication sur les actions Natura 2000 auprès des élus siégeant à la Commission aux transitions écologiques et énergétiques de Lamballe Terre & Mer le 23/02/2024.
- Participation à la réunion de sensibilisation des professionnels de la mer sur la sensibilité des espèces marines d'intérêt communautaire par littorals pour le compte de l'OFB le 02/07/2024.
- Réunion terrain de présentation de l'arrêté de protection de biotope du Cap d'Erquy auprès des usagers, le 03/07/2024.
- Création et animation d'une action de sensibilisation sur l'impact des activités terrestres sur la qualité de l'eau et les impacts sur la biodiversité lors du Conchylideiz, organisé par Dinan Agglomération, le 30/08/2024.
- Préparation et organisation d'une réunion en 2025 avec les partenaires concernant la sensibilisation de pêcheurs à pied de loisir sur le territoire.

Le territoire est également de plus en plus pris en référence, pour retour d'expérience, pour différents sujets : des exposés ont ainsi été réalisés cette année auprès de la DGEC, du GALPA, ou encore de la Fédération départementale de chasse du Morbihan (équipe gestionnaire réserve du Crano).

E.3. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Pour assurer la bonne cohérence des différents projets de territoire et leur intégration des enjeux et objectifs de Natura 2000, les animateurs se sont rendus dans les réunions et manifestations suivantes :

- Réunion web intersites, en vue d'une réflexion de prolongement des études de connaissances concernant les habitats de falaise (charbons, usages historiques, sociologie, et suivis) le 13/11/2024. Projet intitulé "Dynamique et conservation des paysages végétaux des falaises de Bretagne".
- Réunion d'échanges sur la circulation véhicules à moteur sur les prés salés à Pléboulle à la mairie de Pléboulle le 08/04/2024.
- Participation au projet de ZMEL (Port Nieux et Port Saint Géran de Plévenon le 09/10/2024 : Le projet de ZMEL pour les équipements de Port St Géran, la Saudraie et Port-nieux sur la commune de Plévenon touche à sa fin. Cette démarche par effet domino, apportera une solution à des mouillages sur prés salés, et résoudra différentes difficultés logistiques pour les usagers.
- Suivi du projet de ZMEL du Port des Hôpitaux à Erquy.
- CGS du parc éolien de St Briec.
- Réunion au Département des Côtes-d'Armor concernant les pratiques de l'aéromodélisme au Cap d'Erquy, 11/01/2024.
- Comité de suivi de la carrière du Lourtuais à Erquy, le 30/01/2024.
- Réunion avec le Département des Côtes-d'Armor afin de définir une stratégie de communication sur les actions communes, le 06/03/2024.

E.4. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Les Chargés de mission ont participé activement à la vie du réseau breton (réunions d'informations et de cadrage organisées par la DREAL et la DDTM), comme sollicitations d'avis/échanges d'expériences occasionnels. Les rencontres des chargés de mission natura 2000 Breton ont eu lieu à Mellionec le 10 et 11/06/2024.

En plus de cela, un des chargés de mission Natura 2000 a participé aux Rencontres techniques « lutte contre les espèces exotiques envahissantes » à Ploemeur le 14/11/2024.

F. Synthèse des réalisations 2024 – Perspectives 2025

Prévisionnel 2024	Réalisation 2024
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunir les instances Natura 2000, mobiliser les partenaires, sensibiliser, promouvoir et suivre les Contrats Natura 2000, études d'incidence, veille technique, suivi administratif et financier du dispositif... 	<p>⇒ Réalisé</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer l'acquisition de données scientifiques, la structuration de la base de données 	<p>⇒ Réalisé</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre l'accompagnement des contrats Natura et projets structurants 	<p>⇒ Réalisé</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation du plan de gestion du Cap Fréhel 	<p>- En cours. Les fiches actions sont actuellement en phase de rédaction.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Restauration de la continuité écologique du ruisseau du Rat 	<p>⇒ Réalisé</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre les échanges de manière plus formalisée avec les autres maîtres d'ouvrages, partenaires du site Natura 2000, tels que le Département des Côtes d'Armor, le Conservatoire du littoral, les mairies, l'OFB, les communautés d'agglomération... 	<p>⇒ Réalisé . Des liens ont été noués sur différents sujets.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager autant que faire se peut une sensibilisation/garderie sur les espaces naturels du cap Fréhel, en lien avec les propriétaires/gestionnaires. 	<p>⇒ Non abouti par manque de disponibilités. [Ce point intéressant et important, nécessite un investissement temporel qu'il n'a pas été possible d'honorer. Les échanges conduits dans le cadre du plan de gestion ont permis de partager les perceptions de la situation. Différents sujets ont été échangés : drones, cairns, déchets, dérangement de la faune, accompagnement des usages inappropriés, etc...]</p>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer à la mise en œuvre du programme Grand Site 	<p>⇒ Réalisé</p>

Prévisionnel 2024	Réalisation 2024
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encadrer et accompagner 2 services civiques 	<p>⇒ Réalisé Co-encadrement des deux volontaires.</p>
Perspectives 2025	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le basculement des financements des opérations via désormais le fond FEDER, implique un temps d'adaptation pour réorganiser les opérations au regard des nouvelles clauses. Il s'agit désormais de réactiver les champs d'actions, et transformer les projets en actions. ✓ Les derniers éléments de finalisation du plan de gestion du Cap Fréhel seront rédigés début 2025. ✓ La gestion du Cap Fréhel via le pâturage va être refondue pour prendre en compte les besoins environnementaux, la logistique du troupeau, et intégrant les belles opportunités stratégiques offertes via les acquisitions réalisées par la municipalité. Les parcelles d'arrière cap sont en effet, un point majeur dans la réflexion d'optimisation globale, en réglant certains points logistiques (parcelles de replis). Le prochain programme d'action via pâturage va être lancé dès début 2025. Un autre volet, par gestion mécanique, sera établi, dans un second temps. ✓ Le projet sur l'estuaire de l'Islet arrive en fin de phase de discussion, et les éléments techniques sont progressivement consolidés pour un aboutissement de projet décliné en travaux en 2025 ou 26. ✓ La réfection de la clôture de front de dune sur la plage du Vieux bourg à Fréhel est également à l'étude, ainsi qu'un programme de plantation. De premières réalisations se concrétiseront d'ici le printemps. ✓ Les opérations de gestion arborée se concrétiseront sur la carrière de Fréhel ainsi que la vallée de la Ville Méen à Fréhel. Les travaux de fin de vie de la carrière seront également finalisés : implantation du nouveau tracé du GR 34, et finalisation des travaux au niveau du quai Barrier et de la cale. 	

Pôle Grand Site



2024 est la 5^{ème} année du label Grand Site de France sur le territoire des Caps d'Erquy et Fréhel. Cette année a été consacrée à la concertation avec les partenaires en vue du renouvellement du label.

Deux projets structurants de la démarche Grand Site de France ont été finalisés en 2024 : le Plan de Paysage et une étude pour la création de la maison au Phare du Cap Fréhel.

L'année a été marquée l'évolution de l'équipe dédiée à la démarche Grand Site de France : le remplacement de la chargée de mission Grand Site et le recrutement à partir du mois de septembre d'une paysagiste concepteur au sein du Syndicat mixte (cf. partie « administration générale »).

A. Gouvernance du Grand Site et partenariats

A.1. Instances du Grand Site

Le Comité de pilotage s'est réuni le 15 mars 2024. Ses membres ont validé la méthodologie proposée pour réaliser le bilan du premier label et travailler à l'élaboration du futur programme d'actions.



Copil du 15 mars 2024,
Coprésidée par Lisa THOMAS, Présidente et M. Musset, Sous-préfet de Dinan

Le Comité technique du Grand Site qui regroupe les techniciens des collectivités et institutions impliquées dans le projet (Sous-Préfecture, Grand Site, Département 22, EPCI, Communes, Côtes d'Armor Destination) s'est réuni trois fois au cours de l'année 2024 (janvier, mai, décembre). L'objet de ces trois réunions ont porté principalement sur la méthodologie du renouvellement du label, et l'élaboration du programme d'actions du deuxième label.

Un Comité consultatif a été organisé le 5 décembre. 40 personnes ont participé à ce comité.

Un bilan des actions du premier label et un bilan qualitatif de la démarche ont été présentés et des ateliers ont été organisés pour réfléchir collectivement au programme d'action du deuxième label. Les participants ont été invités à échanger autour de cinq thèmes : Infrastructures d'accueil et mobilité ; environnement et cadre de vie ; information / communication / médiation / sensibilisation / interprétation. La participation a été très positive et les échanges très constructifs dont il est ressorti des propositions utiles pour l'élaboration du prochain programme d'actions.



Comité consultatif du 5 décembre 2024
Concertation pour le projet du 2^{ème} label 2026 – 2033.

A.2. Accueil de personnalités

Le 20 février, le Grand Site a accueilli une délégation **d'élus de la Région Bretagne** du parti Europe Ecologie les Verts, sur le Cap Fréhel.

En juillet 2024, Lisa Thomas et Marie-Laure Cayatte ont accueilli la nouvelle **Sous-Préfète de Dinan, Mme Véronique Moreau**. Il lui a été présenté la gouvernance du Syndicat mixte et les sujets d'actualité dont le renouvellement du label Grand Site de France.

A.3. L'investissement dans le réseau national et le réseau régional

Le Réseau des Grands Sites de France (RGSF)

L'équipe ainsi que Lisa Thomas ont participé régulièrement au Réseau des Grand Sites de France :

- Participation au **séminaire des directeurs et des chargés de mission** en janvier 2024 ;
- Participation de Lisa Thomas à **l'assemblée générale** du Réseau des Grands Sites de France, en tant que membre du conseil d'administration en juin ;
- Participation aux **Rencontres des Grands Sites de France** sur le Grand Site « Puy Mary – Volcan du Cantal ». Les rencontres ont eu pour thème : *"Entre paysage et expérience immersive, quelle mobilité durable pour les territoires patrimoniaux ?"*

Le réseau breton du paysage

Animé par le pôle paysage de l'OEB (Observatoire de l'Environnement Breton), le réseau « paysage » breton est dynamique. Le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel a participé au **Copil des OPP** (Observatoire Photographique du Paysage) à Baud (56), le 2 juillet 2024 et prend part régulièrement aux réunions visio organisées par l'OEB.

Le Grand Site était également présent à la **journée régionale des paysages** à Morlaix le 16 avril 2024, organisé par la Région Bretagne, la DREAL et l'OEB. A cette occasion, les Grands Sites Bretons ont tenu un stand commun au salon des paysages bretons l'après-midi.

A.4. Renouvellement du label

Le bilan du premier label 2020 -2025

Le travail sur le renouvellement du label a débuté en janvier 2024 avec un comité technique permettant de caler le calendrier et la méthodologie de l'ensemble du processus. Celle-ci a été validée par le comité de pilotage mi-mars.

En parallèle du bilan technique des actions, un bilan qualitatif a été réalisé avec l'ensemble des acteurs du Grand Site.

D'avril à juin 2024, l'ensemble des élus et partenaires du Grand Site a été interrogé sur leur vision du Grand Site, leur propre bilan du premier label au regard des projets réalisés ou en cours, et sur leurs attentes pour le prochain label.

Les autres partenaires du Grand Site, regroupés au sein du comité consultatif et au nombre d'une centaine environ (structures œuvrant du tourisme, de l'environnement, des mobilités, associations locales, etc.) ont été questionnés par une enquête en ligne.

Elle portait sur l'impact du label pour le territoire et plus particulièrement en matière d'environnement, de paysage, de patrimoine, de tourisme et de développement local, sur l'impact (positif ou négatif) du label pour leur activité, et leurs attentes vis-à-vis du futur programme d'actions.

Une fois élaboré, l'ensemble du bilan a été partagé avec les élus des quatre communes du Grand Site lors d'une réunion collective en juillet 2024, puis devant chacun des conseils municipaux entre septembre et décembre 2024.

L'élaboration du projet du deuxième label

Ces différents temps de rencontres ont été l'occasion de tirer collectivement les conclusions de ce premier label et ainsi d'amender la synthèse du bilan évaluatif, et également de poser les premières pierres du projet de la nouvelle période de labellisation.

Fin mai 2024, le Comité technique du Grand Site s'est réuni à l'occasion d'une journée entièrement dédiée au renouvellement du label. Une fois le bilan partagé et amendé, le groupe a travaillé à des propositions concernant :

- Les principes généraux qui sous-tendent la démarche Grand Site : le pilotage, la participation des acteurs du territoire incluant la population, la communication, l'évaluation et l'amélioration continue et le travail en transversalité et en articulation avec les différents niveaux administratifs du territoire ;
- L'identification des enjeux et des orientations stratégiques du nouveau programme et leur déclinaison en objectifs opérationnels ;
- L'identification des actions inscrites au programme 2020 - 2025 réalisées ou non réalisées à poursuivre / compléter / reformuler / abandonner ;
- L'identification de nouvelles actions.

Ce travail d'élaboration du nouveau projet de territoire a été amendé par les ateliers du comité consultatif et du comité technique en fin d'année 2024.

2025 sera consacrée à la validation par le Comité de pilotage du projet du 2^{ème} label et de la rédaction du dossier de candidature au renouvellement du label.

B. Programme d'actions 2020 – 2025

Le programme d'actions est composé de 6 axes riches de 25 objectifs et d'une centaine d'actions au total. Sa réalisation est planifiée sur la période 2020 à 2025 avec un classement des actions par ordre de priorité afin d'organiser la mobilisation des ressources humaines et financières sur la durée du label.

Le Syndicat mixte, en tant que structure coordinatrice du Grand Site de France, réalise le suivi du programme d'actions (financier et technique, en compilant les données des différents maîtres d'ouvrages). Il apporte également son soutien technique aux porteurs de projet et est maître d'ouvrage de quelques-unes des actions.

Les actions menées en 2024 sont présentées par axe du projet Label 2020-2025.

B.1. Axe 1 : Préserver les paysages et la biodiversité

Réalisation d'un plan de paysage

Pour rappel, le Syndicat mixte a été accompagné par le groupement - Agence de paysage Folléa – Gautier et HB Etudes et conseils (Myriam Bricque – sociologue) pour la réalisation du plan de paysage.

Le plan de paysage a été mené selon le calendrier suivant :

- **La phase 1** : la synthèse du diagnostic paysager a été réalisée de fin mars à septembre 2023. Elle a permis d'identifier les valeurs paysagères, leur dynamique et leurs fragilités ainsi que les enjeux. Cette 1^{ère} phase s'est achevée fin septembre avec une présentation au **comité de pilotage** et une **réunion publique** le 21 novembre.

- Menée entre octobre 2023 et mars 2024, **la phase 2** a consisté à la mise en place de 5 **sites pilotes** et l'élaboration de **schéma d'intentions paysagères sur ces sites**. Ils représentent l'ensemble des enjeux paysagers du Grand Site : les carrières du Routin (Fréhel) ; Caroual (Erquy) ; la ZA des Jeannettes

(Erquy) ; La baie de la Fresnaye (Fréhel, Pléboulle, Matignon) ; le Vallon du Léhen (Plurien). Le travail mené sur ces sites a permis de définir la stratégie globale sur l'ensemble du Grand Site.

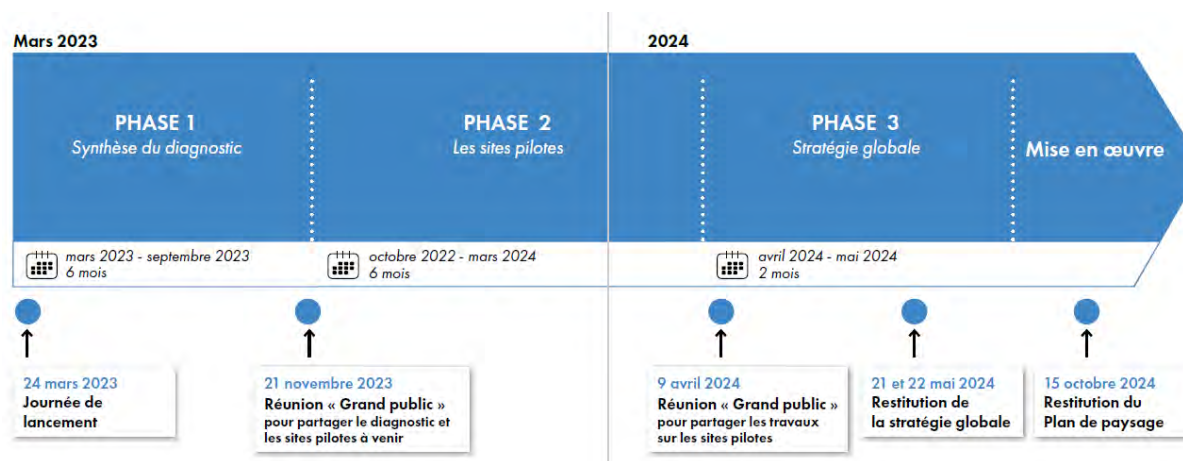
La phase 2 s'est achevée avec un comité de pilotage puis une réunion Grand public le 9 avril 2024.

- Pendant la **phase 3, la stratégie globale paysagère** qui comporte trois orientations ainsi que le **plan d'actions** décliné en 18 actions, ont été validés par le Copil du 15 octobre 2024.

Les trois orientations du Plan de paysage :

1. Renforcer la relation terre-mer entre les paysages agricoles et le littoral
2. Maitriser le développement urbain et valoriser les paysages du quotidien
3. Concilier la préservation des espaces naturels avec l'amélioration des conditions d'accueil du public

Calendrier du plan de paysage





Plan de paysage

du Grand Site de France
Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Légende :

1. Renforcer la relation terre-mer entre les paysages agricoles et le littoral

- Assurer la cohérence des paysages de vallées côtières de leur source jusqu'à leur embouchure
- Améliorer les continuités pélagiques le long des vallées
- Préservier et gérer la biodiversité des cotons (bois et landes)
- Préservier et gérer la biodiversité des fonds de vallées
- Préservier les terres agricoles soumises à une forte pression de l'urbanisation
- Renforcer la présence de haies bocagères dans les paysages agricoles

2. Maitriser le développement urbain et valoriser les paysages du quotidien

- Mettre en valeur la trame urbaine spécifique ou paysage balnéaire
- Dégriser les perspectives
- Revaloriser les monuments ou édifices singuliers et leurs abords
- Reconquérir les friches urbaines pour de nouveaux usages
- Radonner une place publique déclinante à la nature en ville
- Améliorer le paysage des activités économiques, portuaires et agricoles au sein du Grand Site
- Potentialiser photographique sur toiture
- Améliorer les paysages routiers à partir d'un référentiel adopté au Grand Site
- Valoriser et apaiser les routes paysannes
- Traversées de routes à sécuriser
- Composer des bâtiments urbains en limite d'urbanisation

3. Concilier la préservation des espaces naturels avec l'amélioration des conditions d'accueil du public

- Améliorer la continuité du GR34 / sentier de littoral
- Tronc actuel inchangé
- Modification de tracé actuel
- Requalification de sites littoraux le long du GR34
- Poursuivre l'itinéraire de la Valt' maritime vers plus de confort et de sécurité
- Tronc actuel inchangé
- Modification de tracé actuel
- Modification de tracé actuel
- Poursuivre le réseau de liaisons cyclables principales et secondaires
- Liaisons cyclables principales inter-bourgs
- Liaisons cyclables secondaires inter-bourgs
- Liaisons cyclables en projet
- Mettre en valeur les points de vue emblématiques et organiser leur accès
- Points de départ des itinéraires à baliser / organiser



Les actions du plan de paysage cartographiées

Les outils de communication du plan de paysage

Trois outils de communication ont été créés en interne :

- Des **panneaux d'expositions** ont été créés à l'occasion de la journée régionale du paysage (citée plus haut). Ils synthétisent la démarche du plan de paysage (les 3 phases) et les résultats : les valeurs paysagères, les orientations et le plan d'actions.

- Un **dépliant à destination du Grand public**, reprends les mêmes éléments que le panneau. Il a été distribué lors de la restitution du plan de paysage le 15 octobre 2024.

- La **carte du plan de paysage** a été imprimée sur une bâche d'environ 10m². Elle a été présentée également lors de la restitution finale au Grand public. Elle est régulièrement utilisée (festival Natur 'Armor, ...).



Restitution finale du plan de paysage (15 octobre 2025)



Couverture du dépliant

Diagnostic des aménagements sur le rétro-littoral

Suite au diagnostic des aménagements réalisé sur chaque accès au littoral (plage, port, etc...) mené en 2023, Pauline ERHEL, volontaire service civique a réalisé l'inventaire cartographié des aménagements en retro-littoral. Tous les sites ont fait l'objet d'une fiche décrivant la présence de panneaux d'informations, de bancs, poubelles etc...Chaque aménagement a été pris en photo et a été saisi dans une base de données Excel et cartographique. L'équipe du Syndicat va pouvoir s'appuyer sur cette riche base de données pour démarrer le schéma de signalétique harmonisé sur les quatre communes du Grand Site.

Réalisation d'un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Un stagiaire de master 2 a été recruté pendant 6 mois pour la réalisation du plan de lutte contre les espèces invasives.

Ce travail a été mené, en lien avec les acteurs du territoire impliqués dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. La première étape a été de réaliser un inventaire cartographique approfondi sur le territoire du Grand Site et en particulier sur le site Natura 2000. La collaboration avec les partenaires a permis d'identifier les espèces prioritaires pour lesquelles des actions de lutte doivent être menées.

L'état des lieux a montré la présence de 55 espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire dont 19 invasives avérées, 17 invasives potentielles et 19 à surveiller.

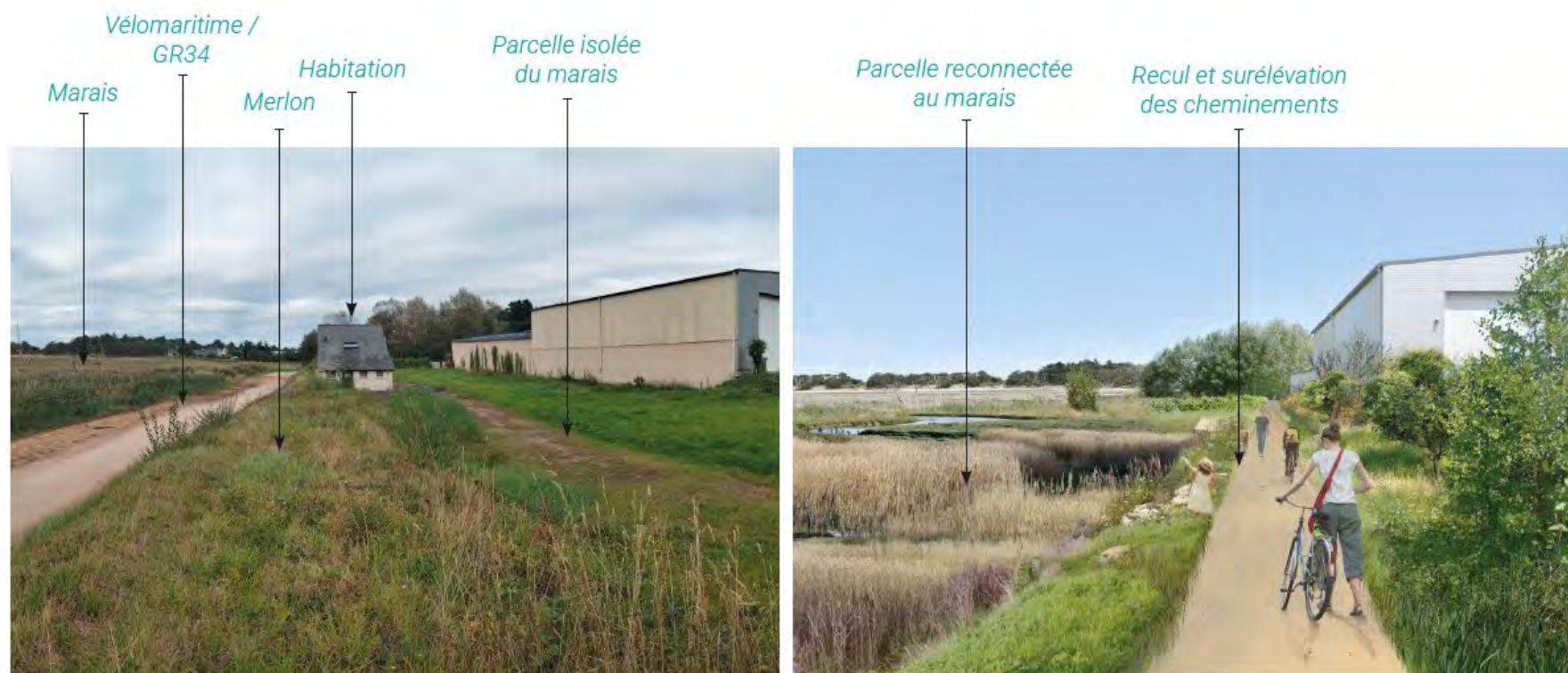
Cinq actions ont été identifiées dans la stratégie de lutte :

- Limiter le développement des espèces invasives avérées.
- Poursuivre une veille sur l'acquisition des connaissances sur les espèces et les méthodes de lutte.
- Sensibiliser et communiquer auprès du grand public, et des professionnels.
- Former les acteurs socio-économiques et les gestionnaires d'espaces.
- Maintenir une bonne articulation dans la gestion des EEE avec les politiques publiques.

Renaturation d'une parcelle communale située en bordure du marais de l'Islet

Le projet de renaturation de la parcelle au droit du marais sur la commune de Plurien a été poursuivi en 2024. Le Bureau d'études DERVENN a fourni les derniers éléments de la prestation : plan masse, croquis détaillés, et estimation du budget.

Suite au diagnostic réalisé par le Syndicat mixte de la baie de Saint-Brieuc qui a identifié la parcelle comme étant zone humide, le projet a été présenté à la Commission Locale de l'Eau (CLE) en juin 2024. Pour rappel, le projet est de reconnecter la parcelle au marais maritime en effaçant le cheminement de la vélomaritime, le merlon qui protège la maison d'habitation, la démolition de cette maison et du garage. Il s'agit également de recréer un merlon le long du bâtiment de DB marine permettant de pérenniser la continuité du cheminement de la vélomaritime et du GR 34 (cf. photo montage ci-dessous). Le projet a été accepté par la CLE sous réserve d'une évaluation d'incidences de faible impact.



Requalification paysagère et renaturation d'une parcelle au droit du marais de l'Islet et continuités des voies douces

Une recherche de financement est en cours afin de mettre en œuvre ce projet.

Les autres actions en faveur de la biodiversité sont, pour la plupart, mises en œuvre dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. Aussi, le bilan est présenté dans la partie 2 ci-dessus.

B.2. Axe 2 : Conforter le lien, entre le Grand Site de France, le territoire, les habitants

Schéma d'interprétation

Le schéma d'interprétation a pour finalité d'amener à « voir » le Grand Site au-delà des contingences, à travers le temps, l'espace et les ressentis qu'il peut procurer.

Cette année, le schéma d'interprétation a été mis à l'honneur dans le cadre d'une publication du Réseau des Grands Sites de France « la gestion durable de la fréquentation dans les Grands Sites de France ». Il fait l'objet d'une fiche pratique « l'interprétation au service de la stratégie globale d'accueil » au sein du chapitre 10 « accueil des visiteurs et outils de médiation » (Cf. annexe 1 page 86 à 89 du guide RGSF).



Couverture du dépliant

- **Un nouveau sentier d'interprétation sur la commune d'Erquy**

Sur la commune d'Erquy, le parcours d'interprétation a été réalisé avec la participation des habitants. Sa conception a été menée pendant toute l'année 2024. La mise en place des balises, dernier élément avant la mise en service du parcours, a été reportée en fin année, et menée par l'entreprise Penthièvre Action. Le parcours est situé au village des Hôpitaux. L'interprétation porte sur l'histoire de ce village « un hameau pas si ordinaire ». Le visiteur est guidé par un journaliste, qui réalise un reportage sur l'histoire des Hôpitaux. Il est accompagné d'une habitante du hameau, qui lui présente les lieux, leurs histoires et ses habitants. A chaque balise, un QR CODE, inscrit sur le document fourni, permet d'accéder à des informations à écouter sur les patrimoines historiques, culturels et naturels du site. Des habitants ont également été interviewés. Les enregistrements sont tous accessibles via les QR CODE.

L'inauguration de ce parcours a été organisée aux Gites du pêcheur (Erquy) en février 2025.

- **Carrières de Fréhel**

L'arrêt de l'exploitation de la carrière de Fréhel nous a amené à réfléchir à la pertinence de réaliser une interprétation sur le nouveau cheminement du GR 34 qui sera mis en place aux abords des anciennes alvéoles d'exploitation. Cette réflexion fait suite à la visite historique de la carrière en activité que réalisait Jean-Yves Chatellier depuis plusieurs dizaines d'années. Cette visite ayant toujours montré sa pertinence et son intérêt auprès du grand public, il semblait indispensable de mettre en place une interprétation, en collaboration avec l'ancien exploitant et Jean-Yves Chatellier.

B.3. Axe 3 : Transmettre l'esprit des lieux et encourager un développement durable du territoire

Création d'une maison de site au Phare du Cap Fréhel

Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de la maison de site au Cap Fréhel a débuté au mois de septembre 2023 avec le groupement ATEMLIA / Laurence Chabot. Les objectifs de cette étude ont été de définir les différentes fonctions de la maison de site et les sujets d'interprétation au sein de la muséographie et d'élaborer un modèle de gestion et économique du futur lieu d'accueil.

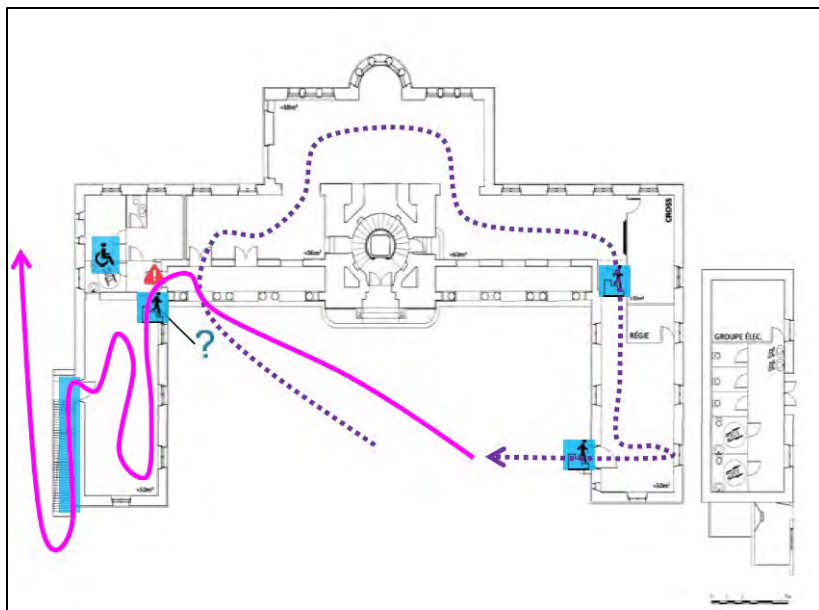
Le diagnostic et le recueil des attentes des acteurs et des habitants ont été réalisés en fin d'année 2023. La 2^{ème} phase consistant à proposer des scénarios d'aménagement a débuté en janvier jusqu'en juillet 2024.

Cinq missions prioritaires au phare ont été validées par le comité de pilotage mis en place spécifiquement pour cette étude :

- l'interprétation via la mise en place d'une exposition permanente et une exposition temporaire ;
- l'accueil – information – et sensibilisation ;
- une boutique de faible superficie avec des objets mis en vente de qualité ;
- une petite restauration (salon de thé) hors saison ;
- les services essentiels : toilettes et points d'eau.

- **Déplacements et accessibilité**

A l'intérieur du phare, un parcours du visiteur a été proposé par le bureau d'études. L'objectif étant d'avoir un flux à sens unique pour éviter les encombrements. Une validation de cette proposition ne pourra avoir lieu que lorsque toutes les contraintes pourront être levées. Par ailleurs des dispositifs de franchissement des différents niveaux à l'intérieur du phare ont été proposés.



Esquisse d'un schéma de déplacement (ATEMIA/Laurence Chabot)

Modèle Flexstep



Dispositif possible de franchissement des marches à l'intérieur du phare

Des rampes d'accès PMR en extérieur seront privilégiées au niveau de chaque aile.

L'accessibilité, depuis le parking au phare, a été discuté en groupe de travail. Quelques actions ont été préconisées telles que :

- le changement des positionnements des places de stationnement PMR permettant de sécuriser les déplacements des visiteurs concernés (préconisation mise en œuvre par la commune).
- qualifier le début du cheminement pour les personnes handicapées : signalétique, aménagement d'un dépose-minute pour les publics fatigables (1 stationnement temporaire pour voiture + assise), repositionnement des WC de ce côté pour ne pas avoir à traverser la route. Décourager la circulation de cyclistes : panneaux, marquage au sol...
- positionner des assises régulièrement sur la route goudronnée.

- **Les principes scénographiques généraux** (proposées par Laurence Chabot, muséographe)

- Miser sur matériaux naturels en privilégiant le bois, et un esprit humble conforme à l'esprit du site ;
- Offrir des contenus synthétiques, attractifs et efficaces ;
- Prévoir un deuxième niveau de lecture plus détaillé (approfondissement en hors saison)

- Laisser une large place aux motifs paysagers et aux croquis d'Alain Freytet et aux dessins naturalistes.

- **Le modèle économique**

Les pré requis sont de :

- Garantir un accueil de qualité,
- Être ouvert à l'année et offrir un espace café hors saison,
- Contribuer à l'effort de maîtrise de la fréquentation au Cap Fréhel : ne pas stimuler la fréquentation au site, déjà importante et moduler le temps de visite au phare selon les saisons.
- Proposer et commercialiser des offres de qualité
- Maintenir et renouveler l'espace d'exposition dans le temps.

Le modèle économique proposé a répondu à ces grands objectifs.

Une évaluation des dépenses (personnel, frais de fonctionnement du bâtiment, frais de maintenance et d'actualisation de l'exposition, frais de fonctionnement globaux) et des recettes (vente de billets, les produits de la boutique, des visites guidées, ...etc...) a montré qu'un équilibre économique pouvait être atteint dès la deuxième année de fonctionnement.

Plan d'interprétation du marais de l'Islet

Le marais de l'Islet constitue un site d'intérêt remarquable à l'échelle régionale, nationale et européenne, en termes de richesse biologique, de diversité et aussi en raison de son rôle important pour les espèces présentes (nurseries de poissons, halte et reposoir pour l'avifaune ...). De multiples pratiques sont relevées sur cet espace littoral : baignade, randonnée pédestre, cyclable et équestre, activité nautique (planche à voile, jet ski, bateau à moteur...), entraînement de chiens de chasse,... Aussi, une sensibilisation des usagers à la nécessité d'adopter des comportements respectueux à l'égard des milieux et des espèces présentes s'impose.

Le travail de création d'un plan d'interprétation du patrimoine naturel et culturel a été poursuivi par le bureau d'études engagé en 2023.

L'objectif est de sensibiliser le public à la haute valeur environnementale du lieu et de l'inciter à adopter un comportement responsable. Les pré-requis ont été de minimiser le nombre de panneaux et de requalifier le site sur leurs lieux d'implantation. De plus amples informations seront accessibles via des QRcode.

Les supports d'interprétation sont positionnés en majorité sur le pourtour du marais :

- six panneaux aux entrées du marais,
- un panneau interactif sur les espèces du marais positionné sur le platelage de la dune de l'ENS du Département,

- au point de vue de la flèche dunaire (rue de la vallée Denis) : une citation d'Elisée Reclus gravée sur les dossiers des bancs incitera les visiteurs à en savoir plus sur la géomorphologie de la flèche dunaire,
 - quatre panneaux sur le petit train des Côtes du Nord remplacent les panneaux existants,
 - Une silhouette en métal du petit train positionnée sur la rambarde du pont du marais évoquera l'usage ancien de ces ponts,
- Enfin, Une maquette en grès rose permettant de mieux comprendre la géomorphologie du marais sera positionné sur la parcelle enherbée aux abords des pontons avancés sur le marais.

B.4. Axe 4 : Mieux accéder et parcourir le Grand Site de France dans le respect des lieux

Des itinéraires cyclables en cours de réflexion

Le travail sur la liaison cyclable et pédestre reliant le Fort la Latte et le Cap Fréhel a été poursuivi. Fin 2023, un dossier de consultation a été réalisé avec l'appui de l'ADAC pour le recrutement d'un maître d'œuvre. Il a été validé par le Comité de pilotage courant 2024. Le Grand Site a accompagné la commune pour une demande de subvention faite auprès de l'ADEME dans le cadre du programme AVELO, afin de financer la mission d'études du maître d'œuvre. Cette subvention a été accordée à la mairie de Plévenon.

Gestion des flux touristiques

En 2023, Olivia Grégoire, Ministre du Tourisme, a choisi le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel pour présenter son plan national sur la gestion des flux touristiques. Suite à cette annonce, *Atout France*, opérateur national de tourisme, a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt « Gestion des flux touristiques ».

Le territoire du Grand Site présentant de forts enjeux de gestion des flux touristiques, s'est porté candidat sur cet AMI en collaboration avec la Destination touristique régionale Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont Saint-Michel. La candidature a porté principalement sur la mise en place d'une stratégie de gestion des flux déclinée dans un plan d'actions, et d'un observatoire de la fréquentation.

Lauréat de cet AMI au printemps 2024, les travaux sur la stratégie ont démarré dès le mois de mai. Cinq partenaires (le Grand Site de France, la SPL de Saint-Malo, Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, et la Ville de Saint-Malo) se sont regroupés pour conduire ce projet dont l'ambition est d'accroître la qualité et la durabilité de l'expérience touristique, grâce à une meilleure maîtrise des flux dans l'espace et le temps notamment sur les

sites soumis à une forte fréquentation. Une consultation, lancée en septembre 2024, a permis de recruter, à la fin de l'année, le bureau d'études PROTOURIME en groupement avec l'agence de paysage AGAP et le bureau d'études ITEM (mobilités).

C. Synthèse des réalisations 2024 – Perspectives 2025

Prévisionnel 2024	Réalizations 2024
✓ Finalisation du plan de paysage	⇒ Réalisée
✓ Finalisation du parcours d'interprétation d'Erquy et démarrage de la réflexion sur le parcours d'interprétation de Fréhel	⇒ Non achevée. En cours
✓ Finalisation de l'AMO Création d'une maison de site au phare du Cap Fréhel	⇒ Réalisée
✓ Poursuite de la mise en place d'actions pour l'accueil des camping-cars	⇒ Action en cours
✓ Finalisation du projet d'interprétation autour du marais de l'Islet et d'aménagement de la parcelle	⇒ Non achevée. En cours
✓ Diagnostic des aménagements en lien avec l'accueil des visiteurs en retro-littoral	⇒ Réalisée
✓ Réalisation de l'avant-projet définitif de l'itinéraire vélos - piétons Cap Fréhel – Fort La Latte – Bourg de Plévenon (MO : Plévenon)	⇒ Retardé. Accompagnement du Grand Site pour une demande de financement auprès de l'ADEME accordée à la commune de Plévenon.
✓ Diagnostic des plantes exotiques envahissantes et mise en place d'un plan d'actions de lutte	⇒ Réalisée

✓ Travail sur le dossier de renouvellement du label : réalisation du bilan évaluatif et élaboration du nouveau plan d'actions	⇒ Réalisée
✓ Dossier de candidature à l'AMI Gestion des flux touristiques en partenariat avec la Destination Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont Saint -Michel	⇒ Réalisée

Perspectives 2025

- ✓ Mise en œuvre du plan de paysage : Avant-projet sur la ZA des Jeannettes
- ✓ Rédaction du dossier de renouvellement du label et passage en CDNPS
- ✓ Réalisation du schéma de la signalétique
- ✓ Accompagnement des communes sur des projets de requalification paysagère (Port à la duc, Caroual)
- ✓ Réalisation du parcours d'interprétation de Fréhel
- ✓ Finalisation du projet d'interprétation autour du marais de l'Islet et d'aménagement de la parcelle / recherche de financement
- ✓ Recherche de financement pour la renaturation du marais de l'islet
- ✓ Réalisation de l'avant-projet définitif de l'itinéraire vélos - piétons Cap Fréhel – Fort La Latte – Bourg de Plévenon (MO : Plévenon)
- ✓ Etude sur l'amélioration de l'itinéraire de la vélomaritime sur la commune de Fréhel (MO : CD22)
- ✓ Etude de faisabilité sur l'itinéraire entre les bourgs (MO : Grand Site, accompagné par l'ADAC)
- ✓ Travail partenarial sur la stratégie de gestion des flux : suivi du travail du bureau d'études.
- ✓ Démarrage de la création de miniguides naturalistes
- ✓ Démarrage de la réflexion pour l'organisation de RDVs du Grand Site
- ✓ Implication au Réseau des Grands Site des France

pôle missions transversales communication et administration générale



A. Communication

L'année 2024 est marquée par la communication autour du Plan de Paysage (voir la partie Grand Site), du sentier d'interprétation d'Erquy, de la sensibilisation à la communication inclusive, de la participation au projet de stratégie numérique du Réseau grand Site de France et l'accompagnement des services dans leurs projets.

A.1. Les éditions

Programme des animations des petites vacances scolaires

Document réalisé en régie avec un tirage couleur sur papier labellisé 1 feuillet A4 1 pli, 80g, vers 1125 ex. accompagné de 180 affiches A3. La distribution sur le territoire est assurée par les agents divisés en 3 secteurs avec un véhicule de service. A chaque programme, sa campagne de communication.



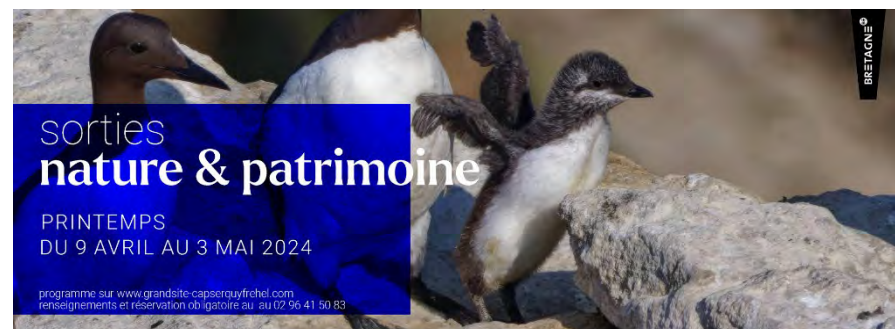
Diffusion de l'information : dépôts (Offices du Tourisme, Campings et Hôtels, Boulangeries, Mairies, bibliothèques, cybercentres, partenaires et structures touristiques...), envois courriels ou papiers (Possesseurs de la carte résident local, chambres d'hôtes et gîtes, base de données interne « Demande d'infos », journaux des maires...), Internet (Bretagne environnement, Cybercommunes, Conseil départemental, OT/Tourinsoft des Offices de Tourisme, Site internet du Syndicat mixte...), presse (Correspondants locaux, Suppléments Télégramme, Le Penthièvre et Ouest France, Journal des plages, Insertion « Infocale »...).



Une meilleure répartition des dépôts, grâce à la veille continue, permet de proposer de l'information aux restaurateurs qui le souhaitent.

Campagne web sur le site internet, les réseaux sociaux (page facebook et linkedin) et sites partenaires (Offices du tourisme, presse locale numérique)





Mise en place d'une campagne d'affichage sur le réseau bus des agglomérations, les totems et écrans numériques publics (mairies) et privés (grande distribution). Également, des bâches recyclées sont proposées sur les quatre communes du Grand Site

- **Nouveauté 2024** : réalisation de 400 stickers Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel. Réalisation de sacs floqués avec un prestataire local qui recycle des voiles de bateau. Le flocage a été réalisé au Fab Lab de Saint Briec Agglomération.



Mise en page d'une brochure 24 pages destinée aux écoles primaires et maternelles (envoi web)



✓ La carte de vœux



Diffusion du Dépliant Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel – 10 000 ex

Ce document à destination du grand public, présente une nouvelle cartographie du Grand Site, ainsi que ses spécificités remarquables en évoquant, la biodiversité, les paysages, l'identité, l'histoire du territoire ainsi que son économie.

Document en 600 par 400 mm sur 5 plis accordéons et un pli croisée (plan).



Création d'un kakémono le Syndicat mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy – cap Fréhel, une équipe engagée pour le territoire.

Il présente les trois missions du Syndicat mixte.

KAKEMONO



Participation au groupe de travail AMI Atout France, destination Digitale

Les objectifs :

- Créer une stratégie de communication digitale sur les réseaux sociaux concertée entre le Réseau et ses membres pour favoriser les pratiques de tourisme durable et mieux gérer la fréquentation.
- Contribuer à mieux faire connaître et reconnaître la politique des GSF
- Faire connaître les valeurs GSF
- Renforcer la visibilité des GSF
- Créer des passerelles entre gestionnaires de Grands Sites, acteurs de la communication (créateurs de contenus, influenceurs), acteurs du tourisme et des espaces naturels, par une communication innovante, cohérente, porteuse de sens et de valeurs.

A. 2. La formation

Participation à la formation Destination Digitale avec le Réseau Grand Site de France en février 2024 avec Yuri and Neil : 2 jours sur site en février 2024.

- Journée 1
 - Module 1. Définition de la stratégie éditoriale
 - Module 2. Création de contenus
- Journée 2
 - Module 3. Analyse de l'e-réputation, veille et monitoring
 - Module 4. Modération et anticipation

2 agents de Dinan Cap Fréhel Tourisme et 4 agents de l'Office du Tourisme Cap Erquy Val André ont bénéficié d'une formation à distance d'une formation généraliste sur la communication du Réseau Grand Site de France et sur les conseils en création de contenu.

Organisation d'une journée de formation « communication inclusive » pour l'équipe du Syndicat mixte avec Ideographik Bretagne en novembre 2024

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser à l'accessibilité de l'information papier et numérique et de la signalétique ;
- Sensibiliser à l'adaptation et la conception des supports écrits, audio ou vidéo en utilisant la méthode "Facile à Lire et à Comprendre" (FALC) ;
- Questionner ses pratiques et modifier ses process de conception ;
- Créer des pratiques et une réflexion partagée.

A.3. Les évènements

Préparation des stands et présence pour les évènements suivants :

- Une réunion publique Plan de paysage : avril
- Le Festival Naturarmor : février
- Le village du trail Landes et Bruyères : avril
- Le village Surf pour Tous : juin
- Pot de lancement de saison : juillet

Cf. la revue de presse en annexe.



A.4. Le Site Internet

De nouvelles pages autour de la présentation du plan de paysage ou du sentier d'interprétation d'Erquy (avec mise à disposition de fichiers audios en lien avec le document)

Mise en ligne des actualités

Période	Thèmes
Janvier- février- mars	<p><i>Programme hiver 2024 – sorties nature & patrimoine (hiver) disponible en PDF (programme complet, sorties du 12 février au 8 mars</i></p> <p><i>Le programme des sorties nature et patrimoine des vacances de printemps 2024 est disponible – annonce du programme de printemps 2024</i></p> <p><i>COPIL – état d'avancement des actions du Grand Site et projet de renouvellement (Comité de Pilotage du 15 mars 2024)</i></p> <p><i>Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2022</i></p> <p><i>Un journée polaire sur le Grand Site (reportage photo)</i></p> <p><i>A Erquy, un nouveau circuit de découverte réalisé avec les habitants. (COPIL) état d'avancement des actions du Grand Site et le projet de renouvellement du label</i></p> <p><i>Curieux de Nature – le site Natura 2000 sur France Bleue Armorique</i></p> <p><i>Participez à la seconde rencontre publique d'élaboration du plan de paysage</i></p>
Avril – mai - juin	<p><i>Plan de paysage : retour sur la dernière réunion publique et les étapes à venir</i></p> <p><i>Offre d'emploi : Chargé(e) de mission pour la création d'un Schéma de la signalétique sur le Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel (CDD 8 mois)</i></p> <p><i>Vers un plan de gestion au Cap Fréhel</i></p> <p><i>Programme printemps 2024 – premières publications du programme complet des sorties et animations</i></p> <p><i>Cap sur le programme des sorties nature et patrimoine du 4 juillet au 31 août 2024</i></p> <p><i>Retour en images à Surf pour Tous 2024 – compte rendu et photos de l'événement inclus dans les actualités 2024</i></p> <p><i>Carte Grand Site</i></p>
Juillet – août - septembre	<p><i>Reportage « Rendez-vous en Côtes d'Armor »</i></p> <p><i>À Pléboulle, une journée festive pour découvrir la conchyliculture en zone Natura 2000</i></p>

Période	Thèmes
	<p>«Tous dehors !» le temps des sorties nature et patrimoine pendant les vacances d'automne</p> <p>Animations scolaires</p>
Octobre – novembre – décembre	<p>Réunion publique / restitution du Plan de Paysage du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel – article / page sur la mobilisation collective et restitution publique</p> <p>Reportage « La vie sauvage : la Bretagne , entre falaise et océan » (43 min) – Arte</p> <p>Participez à la rencontre publique pour la restitution du plan de paysage.</p> <p>Programme "Tous dehors !" : sorties nature et patrimoine vacances d'automne – programme automne</p> <p>Comité consultatif du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel : une réflexion collective autour du renouvellement du label Grand Site de France</p>

Statistiques globales

8.8 k visiteurs actifs, principalement francophones.

90% public féminin

Pages préférées : actualités - agenda - cartographie - balades

A.5. La newsletter et le mailing

Quatre newsletters sont proposées par an, avant les vacances scolaires avec un bon taux de lecture jugé excellent (>30%) : entre 50 et 60 % - 721 abonnés – extraits ci-dessous.

Les titulaires de la carte Grand Site reçoivent en avant-première les catalogues des sorties via un mailing (environ 160 personnes).



Depuis 2007, le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel propose une tarification préférentielle sur ses sorties Nature et Patrimoine, en faveur des résidents de son territoire afin de leur permettre une meilleure connaissance des richesses locales et de les sensibiliser aux actions du Syndicat mixte. Réservez vos prochaines sorties pour vous ou vos proches !

à découvrir



Du 12 février au 8 mars
Les sorties nature et patrimoine.
 Au programme : découverte des oiseaux, de la falaise de mer, de la vie à vive sazon, des amphibiens, du marais, de la criée du port d'Erquy, de la cogueille Saint-Jacques. Aussi, des ateliers ludiques et cabarets à réaliser en famille.
Réservez dès maintenant au 02 96 41 56 83

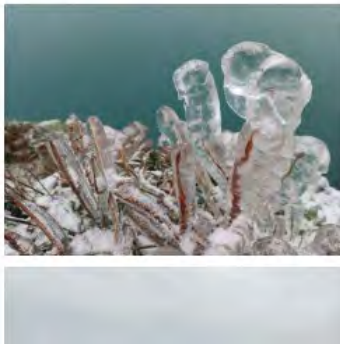
[Retenez le programme](#)



Le 9, 10 et 11 février 2024 - Retrouvez le stand et les animations du Grand Site au festival Natur'Armor.
 A l'occasion de la 17^e édition, bénéficiez d'une entrée gratuite pour le resto de votre choix. N'hésitez pas à passer nous voir au 18 rue Notre Dame. Prévoyez pour l'après !

[Retenez le programme](#)

En images : depuis janvier, le froid s'est installé sur le Grand Site. Retrouvez quelques photos réalisées à cette occasion.



Depuis 2007, le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel propose une tarification préférentielle sur ses sorties Nature et Patrimoine, en faveur des résidents de son territoire afin de leur permettre une meilleure connaissance des richesses locales et de les sensibiliser aux actions du Syndicat mixte. Réservez vos prochaines sorties pour vous ou vos proches !

La belle saison est lancée sur le Grand Site



Lundi 1er juillet à 18h
Bingo ! C'est le pot de lancement de la nouvelle saison estivale.
 Marie-Isa Thomas, présidente du Syndicat mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel a le plaisir de vous inviter à la présentation de son programme d'animations estivales qui sera suivi d'un pot de l'amitié. Venez nous rencontrer et partager un moment ludique...et convivial avec plein de cadeaux à gagner !

Inscription au 02 96 41 56 83 (avant le jeudi 27 juin)

[Envoyez-nous votre mail](#)



Cap sur le programme des sorties nature et patrimoine de l'été 2024

Retrouvez les sorties « nature et patrimoine » proposées par Jeanne, Marion et Aurélien et leurs partenaires du 4 juillet au 31 août, avec cet été un nouveau partenaire esprit Grand Site : le végétal. Une belle nouveauté avec Laurent ! Vous qui vous amusez sur les terres pour pratiquer vos activités peu communes sur le territoire. Ce sont plus de 120 propositions en plein air pour tous les âges, afin de (re)découvrir le Grand Site et de reconnecter avec la nature à tous les âges : ateliers nature, géologie, balades, jeux, art, histoire, découverte, économie locale, méditation, équitation, croquet, paddle, kayak etc.

En partenariat avec l'Atelier du Tourisme d'Erquy, des sorties patrimoine portuaire, religieuses, balnéaire et paysagère sont à découvrir sur le marais. Également, vous avez la possibilité de visiter la criée du port, au petit matin, tous les matins, pour tout comprendre sur la filière pêche.

Cette année, pour les 100 ans de la Station climatique de Baladez-Du-Cap-Éry, nous proposons tout l'été des sorties vers le marais, la plage et les dunes, ainsi que des visites guidées avec Jean-Yves Chastellier. Prévoyez-les !

[Retenez le programme](#)



Fortunes de mer, fortunes de terre
 Une balade contée avec Ludovic Soulliman - Jeudi 25 juillet à 10h

De 600 m d'altitude en arrière à l'égouttement en terre d'Alsace, avec Ludovic Soulliman, contez et écoutez ce chemin de vie de marais et d'imaginaire. Fortunes de mer Fortunes de terre est un voyage



Depuis 2007, le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel propose une tarification préférentielle sur ses sorties Nature et Patrimoine, en faveur des résidents de son territoire afin de leur permettre une meilleure connaissance des richesses locales et de les sensibiliser aux actions du Syndicat mixte. Réservez vos prochaines sorties pour vous ou vos proches !

Participez à la rencontre publique pour la restitution du plan de paysage.

Mardi 15 octobre après-midi, participez à la rencontre publique pour la restitution du plan de paysage Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel a mené une réflexion avec l'ensemble des acteurs locaux pour élaborer une stratégie d'ensemble et un plan à visée opérationnelle en faveur des paysages. Les participants aux réunions publiques ainsi qu'aux comités techniques et de pilotage ont...

[En savoir plus](#)



«Tous dehors !» le temps des sorties nature et patrimoine pendant les vacances d'automne

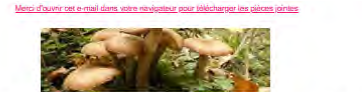


Programme Automne 2024, Grand Site de France, Cap d'Erquy-Cap Fréhel, équipe d'animation du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel vous propose 11 animations pour tous les âges, du 21 au 30 octobre, de la terre à la mer et de l'aurore au crépuscule. Dans le cadre de l'opération «Tous dehors !» initié par le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne, le Grand Site...

[En savoir plus](#)

NOUS CONTACTER

Syndicat mixte du Grand Site
 Cap d'Erquy - Cap Fréhel
 18 rue Notre Dame
 22240 PLEVENON
 Tél: 02 96 41 56 83



Depuis 2007, le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel propose une tarification préférentielle sur ses sorties Nature et Patrimoine, en faveur des résidents de son territoire afin de leur permettre une meilleure connaissance des richesses locales et de les sensibiliser aux actions du Syndicat mixte. Réservez vos prochaines sorties pour vous ou vos proches !

Festival Natur'Armor

FESTIVAL NATUR'ARMOR Le Grand Site sera présent au festival Natur'Armor, du vendredi 31 janvier, avec une journée dédiée aux scolaires et le samedi 1^{er} et dimanche 2 février, pour le grand public. Cette année, le thème de paysage sera au cœur des discussions. Retrouvez nous sur le stand Grand Site de France, au complexe sportif du Courti à Quévert.

[En savoir plus](#)



Les sorties nature et patrimoine hiver 2025



Pendant les vacances d'hiver, explorez les richesses des caps avec Marion, Jeanne et Aurélien le temps de sorties nature et patrimoine. L'équipe d'animation du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel vous propose 14 expériences entre terre et mer, du 10 au 23 février 2025. Balade ludique au Cap d'Erquy, découverte des oiseaux marins du Cap Fréhel, des oiseaux migrateurs en baie...

[En savoir plus](#)

NOUS CONTACTER

Syndicat mixte du Grand Site
 Cap d'Erquy - Cap Fréhel
 18 rue Notre Dame
 22240 PLEVENON
 Tél: 02 96 41 56 83

A.6. Réseaux sociaux

La page facebook

2 publications par semaine à minima. 112 publications sur cette période

La page facebook : +10.4K abonnés – Benchmark : la moyenne nationale pour une même structure est de 3.3 K

Au 31/12/2021 : 9 978 abonnés

Au 31/12/2022 : 10 293 abonnés

Au 31/12/2023 : 10 433 abonnés + 140

Au 31/12/2024 : 10 701 abonnés + 268

62.4% de femme pour 37.6 % d'hommes.

93% de francophones dont 25% entre Saint Briec et Dinan. Second pays : Belgique à 2.8% puis Allemagne à 0.9% et Italie à 0.6% - presque aucune fréquentation de l'Irlande ou Grande Bretagne.

Le temps d'attention diminue. Les clics sur les liens sont en baisse (donnée observée partout). Les interactions avec le contenu sont en augmentation légère de 0.5%.

Le recours au crosspostage des vidéos sur les pages Facebook de nos partenaires (offices de tourisme notamment mais aussi le réseau Grand Site de France), pratique initiée depuis 2020, a contribué à une plus large diffusion et couverture de nos publications. L'utilisation systématique de tags et de marquage des partenaires permet d'augmenter la visibilité de la page.

Les contenus vidéo et photos, qui mettent en valeur le patrimoine naturel et historique recueillent le plus d'intérêt.

Une charte de bonne conduite est disponible sur la page.

La page linkedin

Les publications concernent les offres de stage, d'emploi, ainsi que les événements importants impliquant les partenaires systématiquement taggués).

159 abonnés en 2022. 198 abonnés en 2023. 394 abonnés en 2024

A.7. Campagne presse

- Plan médiatique, envoi d'un communiqué par mois environ sur les actions du Syndicat mixte à la presse locale (Cf. un extrait de la revue de presse en annexe).
- Des informations sont régulièrement communiquées aux correspondants presse (formations, réunions, évènements etc.)
- Des articles sont proposés régulièrement aux journaux de territoires régulièrement.
- Une revue de presse est réalisée chaque semaine en interne.

A.8. Accompagnement médiatique

- Côtes d'Armor Magazine
- Côtes d'Armor Destination
- France 3 Bretagne
- TF1
- Tébéo
- Magazine de Dinan Cap Fréhel (double page pour l'été 2024)
- Magazine d'Erquy-Val André (double page pour l'été 2024)

B. Synthèse des réalisations en communication 2024 – Perspectives 2025

Prévisionnel 2024	Bilan 2024
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation d'une stratégie globale en commission ✓ Réseaux sociaux : Mise en place d'une charte de modération ✓ Mise en place d'une newsletter carte Grand Site ✓ Création d'un kakémono sur le Syndicat mixte ✓ Finaliser le stand Grand Site 	<p>Non réalisée – manque de disponibilité des membres de la commission</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>
Perspectives 2025	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre du plan de communication annuel ✓ Co-crédation brochure lycées et collèges ✓ Outils de communication pour l'exposition ESTRANGE ✓ Consultation graphiste et participation au dossier du renouvellement du label 	

C. Administration générale

C.1. Gouvernance du Syndicat mixte

Les missions du Syndicat mixte et ses orientations sont définies par ses adhérents publics statutaires (Département des Côtes d'Armor, Dinan agglomération, Lamballe Terre&Mer) et en lien avec ses partenaires (Etat, Région Bretagne,...), lors d'instances internes diverses qui se sont réunies plusieurs fois en 2024 :

- Le Comité syndical

En 2024, les élus ont été appelés à se réunir trois fois en mars, mai et septembre (cf. les comptes-rendus en annexe).

- Le Bureau

Il regroupe la Présidente et les quatre Maires ou représentant du Maire des Communes du Grand Site, en tant qu'élus communautaires. Il s'est réuni trois fois en 2024 en amont de chaque comité syndical.

- La Commission Education à l'environnement

La commission Education à l'Environnement s'est réuni une fois, en décembre 2024.

- Les Commission Communication / Espaces naturels et paysage

Ces commissions n'ont pas pu se réunir en 2024.

C.2. Equipe du Syndicat mixte

Au 31 décembre 2024, le personnel se compose de :

- 9 agents titulaires dont :
 - 1 agent à temps non complet (80%),
 - 1 agent à temps non complet (DHS = 4h),
- 2 agents contractuels sur emploi permanent,

- 3 agents contractuels sur emploi non permanent
- 3 jeunes en contrat Service Civique,
- (Stagiaires).

Réparti comme suit :

Identité de l'agent	Cat.	Poste de travail	Grade	Date d'embauche
Titulaires				
Marion DAVID	B	Animatrice pédagogique d'Education à l'Environnement	Animateur Principal 2 ^e classe	02/05/2008
Aurélien GUIBERT	B	Animateur pédagogique d'Education à l'Environnement	Animateur Principal 2 ^e classe	07/01/2019
Cédric HAMELIN	C	Chargé de communication	Rédacteur principal 2 ^e classe	19/07/2021
Diane DI PASQUALE-BLANC	C	Responsable administratif et comptable	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	19/07/2010
Joanne LECOUFFLARD	C	Agent d'accueil polyvalent	Adjoint administratif territorial	01/11/2025
Jeanne GOLDIN	C	Animatrice pédagogique	Adjoint territorial d'animation	01/11/2020
Philippe QUERE	C	Animateur Natura 2000	Adjoint technique principal 1 ^e classe	16/02/2005
Aurélien PIERRE	C	Chargé de mission Natura 2000 et Biodiversité	Adjoint technique territorial	01/06/2023
Véronique RIVOIRE	C	Agent d'entretien (temps non complet 4h/semaine)	Adjoint technique territorial	01/06/2020

Non titulaires				
Marie-Laure CAYATTE		Directrice et Cheffe de projet Grand Site	CDD	Du 02/03/2020 au 01/03/2025
Edwige MOTTE		Chargée de mission Grand Site et Paysage	CDD	Du 02/09/2024 au 01/09/2027
Louisiane BURKART		Chargée d'études Suivi des oiseaux marins du Cap Fréhel	CDD	Du 08/04/2024 au 07/08/2025
Caroline GIRON		Chargée de mission pour la création d'un schéma de la signalétique sur le GS	CDD	Du 09/09/2025 au 09/05/2025
Marc TISSEAU		Chargé d'études pour l'élaboration du Plan de gestion du Cap Fréhel	CDD	Du 02/09/2025 au 17/01/2025
Services Civiques				
Pauline ERHEL	-	Service civique sur le pôle Label Grand Site (Schéma d'interprétation et OPP)		Du 06/11/2023 au 05/07/2024
Nicolas REUNGOAT	-	Service civique sur le pôle Natura 2000 (Suivi des oiseaux marins)		Du 25/03/2024 au 31/08/2024

Timothée D'ABBADIE D'ARRAST	-	Service civique sur le pôle Natura 2000 (Suivi des oiseaux marins)	Du 02/04/2024 au 01/10/2024
--------------------------------	---	---	--------------------------------------

L'année 2024 a été marquée par le recrutement de trois nouvelles personnes :

- Le remplacement de Danielle Jegou par Edwige Motte en tant que chargée de mission Grand Site
- Le recrutement de Louisiane Burkart, chargée du suivi des oiseaux marins pendant trois ans,
- Le recrutement de Caroline Giron, paysagiste concepteur, chargée principalement de la mise en place d'un schéma de la signalétique.

Les assistantes de prévention, Mesdames Jeanne GOLDIN et Diane DI PASQUALE-BLANC, ont poursuivi le travail en 2024 : la mise à jour du document unique, les inscriptions des agents concernés à la formation SST MAC et également l'organisation d'une formation sur l'utilisation des extincteurs et la mise en place d'un exercice d'évacuation incendie.

Perspectives 2025

Comme chaque année, les agents fonctionnaires évoluent dans leur carrière avec leur avancement d'échelon.

L'équipe salariée sera renforcée par l'arrivée de jeunes volontaires en contrat service civique.

Deux jeunes volontaires seront accueillis dès le début du printemps sur le Pôle Natura 2000 notamment pour le comptage des oiseaux marins sur le Cap Fréhel pour une période de 6 mois et un(e) troisième jeune sera accueilli également au printemps pour une durée de 8 mois sur le pôle Label Grand Site de France avec pour mission principale, la participation à deux actions : la réalisation des sentiers d'interprétation et l'Observatoire Photographique du Paysage.

C.3. Bilan financier

Budget et compte administratif 2024

Le budget 2024 prévisionnel s'élevait à 954 615 euros (887 900 euros en Fonctionnement, 66 665 euros en Investissement).

Les contributions statutaires représentent 48% du budget de fonctionnement 2024.

Le volet « Fonctionnement » représente la quasi-totalité du budget du fait des missions du Syndicat mixte qui vise l'animation et la coordination du territoire sur trois volets : l'éducation à l'environnement, Natura 2000 et le projet Label Grand Site de France.

Le volet « Investissement » concerne essentiellement les opérations d'ordres liées aux dotations aux amortissements pour le volet recettes et des achats de matériels, notamment informatique et d'animation pour le volet dépenses.

Le compte administratif 2024 est présenté ci-dessous. Il présente **un excédent de 87 031.28 € en fonctionnement et un excédent de 60 391.37€ en investissement.**

Ces excédents s'expliquent par :

- Un reliquat des années passées,
- À une bonne gestion,
- Des dépenses non réalisées (charges de personnel réduites (fin de mise à disposition), projets non finalisés, ...),
- Des recettes non prévisionnées (subvention de l'Etat de fonctionnement des actions Label Grand Site).

Compte administratif 2024

		BP + DM	CA			BP + DM	CA
Dépenses				Recettes			
 FONCTIONNEMENT							
Chap. 011	Charges à caractères générales	305 020,00 €	173 953,63 €	Chap. 13	Atténuation de charges	- €	485,51 €
Chap. 012	Charges de personnel	553 500,00 €	539 842,82 €	Chap. 70	Produits des services et ventes diverses	37 016,57 €	49 514,00 €
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	13 620,00 €	12 757,66 €	Chap. 74	Dotations, Subventions et participations	762 585,21 €	684 016,85 €
Chap. 66	Charges financières	800,00 €	637,50 €		FCTVA	83,43 €	83,43 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	4 000,00 €	2 098,48 €		Participation Etat Natura 2000	- €	- €
Chap. 042	Opérations d'ordres	11 010,00 €	8 994,48 €		Participation Etat Label GS	164 440,00 €	141 891,00 €
D002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €		Participation Etat Fonds Vert + oiseaux marins	13 240,00 €	19 430,55 €
					Part Europe >> NATURA 2000	- €	- €
					Fonds FEDER	43 750,38 €	43 188,72 €
					Fonds FEADER	- €	- €
					Fonds FEAMP	7 080,00 €	- €
					Participation Région Label GS	25 080,00 €	5 000,00 €
					Participation Région Natura 2000	18 227,00 €	13 633,15 €
					Part OROM	- €	- €
					Département Contributions	233 689,50 €	233 689,50 €
					Département Phare	5 000,00 €	5 000,00 €
					Communes	16 000,00 €	12 500,00 €
					Groupements de collectivités Contributions	191 200,50 €	191 200,50 €
					Groupements de collectivités Phare	5 000,00 €	5 000,00 €
					Autres organismes	39 794,40 €	13 400,00 €
					Autres attributions et participations	- €	- €
				Chap. 75	Autres produits de gestion courante	- €	2 946,95 €
				Chap. 76	Produits financiers	- €	4,32 €
				Chap. 77	Produits exceptionnels	- €	- €
				R002	Excédent de fonctionnement reporté	88 348,22 €	- €
Total		887 950,00 €	738 284,57 €	Total		887 950,00 €	736 967,63 €
 INVESTISSEMENT							
Chap. 16	Emprunts	- €	- €	Chap. 10	Dotations fonds divers et réserves	1 571,69 €	1 576,98 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	- €	Chap. 16	Emprunts	- €	- €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	65 665,00 €	4 263,40 €	Chap. 040	Opérations d'ordres	11 010,00 €	8 994,48 €
D001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	R001	Excédent d'investissement reporté	54 083,31 €	- €
Total		66 665,00 €	4 263,40 €	Total		66 665,00 €	10 571,46 €
TOTAL GLOBAL		954 615,00 €	742 547,97 €	TOTAL GLOBAL		954 615,00 €	747 539,09 €

RESULTATS DE L'EXERCICE 2024		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	Budget + Décisions modificatives	66 665,00 €	887 950,00 €	954 615,00 €
	Réalisations	10 571,46 €	736 967,63 €	747 539,09 €
DEPENSES	Budget + Décisions modificatives	66 665,00 €	887 950,00 €	954 615,00 €
	Réalisations	4 263,40 €	738 284,57 €	742 547,97 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	6 308,06 €	-1 316,94 €	
	REPORT N-1	54 083,31 €	88 348,22 €	
	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	60 391,37 €	87 031,28 €	

Budget primitif 2025

Le budget prévisionnel 2025 est estimé à 945 700.00 € :

- 874 875.00 € en fonctionnement,
- 70 825.00 € en investissement.

Concernant le fonctionnement, la masse salariale s'élèverait à 572 000.00 € ; et les charges à caractères générales sont estimées à 274 075.00 €.

Concernant les principaux investissements s'élèvent à 2 860 € :

- Du matériel d'observation de la faune : des trépieds pour les longues-vues (500 €)
- Du matériel informatique et téléphonie divers : 2 200.00 €
- Du matériel pour l'installation générale : 160.00 €

Budget primitif 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					RECETTES				
IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET	IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET
Chapitre 11 - Charges à caractère général		274 075,00 €	- €	274 075,00 €	Chapitre 013 - Atténuations de charges		- €	- €	- €
Chapitre 12 - Charges de personnel et frais assimilés		572 000,00 €	- €	572 000,00 €	Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses		39 000,85 €	- €	39 000,85 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		15 000,00 €	- €	15 000,00 €	Chapitre 74 - Dotations subventions et participations		748 842,87 €	- €	748 842,87 €
Chapitre 66 - Charges financières		800,00 €	- €	800,00 €	744 FCTVA		159,87 €	- €	159,87 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		3 000,00 €	- €	3 000,00 €	74718-1 Participation Etat Natura 2000		- €	- €	- €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		10 000,00 €	- €	10 000,00 €	74718-2 Participation Etat Label GS		148 729,00 €	- €	148 729,00 €
Chapitre 002 - Déficit de fonctionnement reporté		- €	- €	- €	74718-3 Participation Etat Fonds Vert + oiseaux marins		24 000,00 €	- €	24 000,00 €
					74771 Part Europe >> NATURA 2000		- €	- €	- €
					74772 Fonds FEDER		44 640,00 €	- €	44 640,00 €
					74773 Fonds FEADER		- €	- €	- €
					74778 Fonds FEAMP		14 000,00 €	- €	14 000,00 €
					7472-1 Participation Région Label GS		16 000,00 €	- €	16 000,00 €
					7472-2 Participation Région Natura 2000		16 124,00 €	- €	16 124,00 €
					74722 Part OROM		- €	- €	- €
					7473-1 Département Contributions		233 689,50 €	- €	233 689,50 €
					7473-2 Département Phare		- €	- €	- €
					74741 Communes		7 500,00 €	- €	7 500,00 €
					74751-1 Groupements de collectivités Contributions		191 200,50 €	- €	191 200,50 €
					74751-2 Groupements de collectivités Phare		- €	- €	- €
					747888 Autres organismes		52 800,00 €	- €	52 800,00 €
					7488 Autres attributions et participations		- €	- €	- €
					Chapitre 75 - Autres produits de gestion courantes		- €	- €	- €
					Chapitre 76 - Produits financiers		- €	- €	- €
					Chapitre 77 - Produits exceptionnels		- €	- €	- €
					Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté		87 031,28 €	- €	87 031,28 €
TOTAL BUDGET DEPENSES FONCTIONNEMENT		874 875,00 €	- €	874 875,00 €	TOTAL BUDGET RECETTES FONCTIONNEMENT		874 875,00 €	- €	874 875,00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES					RECETTES				
IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET	IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		- €	- €	- €	Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves		433,63 €	- €	433,63 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		- €	- €	- €	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		- €	- €	- €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		70 825,00 €	- €	70 825,00 €	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Chapitre 001 - Déficit d'investissement reporté		- €	- €	- €	Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté		60 391,37 €	- €	60 391,37 €
TOTAL BUDGET DEPENSES INVESTISSEMENT		70 825,00 €	- €	70 825,00 €	TOTAL BUDGET RECETTES INVESTISSEMENT		70 825,00 €	- €	70 825,00 €
BUDGET GLOBAL				945 700,00 €	BUDGET GLOBAL				945 700,00 €

Conclusion

La concertation menée pour le renouvellement du label a permis de réaliser le bilan de la période du premier label 2019-2025 et de co-construire le programme d'actions du deuxième label 2026 – 2033. En 2025, la validation du projet du deuxième label par le comité de pilotage du Grand Site et la rédaction du dossier de candidature au renouvellement permettront l'examen du dossier par la Commission Départementale Nature Site et Paysage (CDNPS) en fin d'année.

Outre la procédure de renouvellement du label, le Syndicat mixte poursuivra ses actions d'animation et valorisation du territoire, de manière collaborative. 2025 sera ponctuée notamment par la finalisation du plan d'interprétation du marais de l'Islet, la mise en place d'un nouveau contrat Natura pour l'écopaturage au Cap Fréhel (pilotee par la commune de Plévenon), et la réalisation de l'exposition sur l'Estran à destination des tout-petits. Par ailleurs, le plan de gestion écologique du Cap Fréhel sera finalisé en 2025.

annexes



annexe 1 Grand Site

Guide "La gestion durable de la
fréquentation dans les Grands Sites de
France" - Extrait



ACCUEIL DES VISITEURS ET OUTILS DE MÉDIATION

Informier et aller à la rencontre des visiteurs sur le terrain pour susciter des comportements adaptés

POUR ALLER PLUS LOIN

- Actes des 16^e Rencontres du RGSF "Du sens au sens : vivre et faire vivre l'expérience Grand Site de France" - Recommandations sur l'interprétation - 2014
- Fil des Grands Sites "Comment mobiliser et sensibiliser les habitants à la démarche Grand Site de France" - 2018
- Collection de films "Portraits de paysage" - RGSF, 2018
- Portrait d'une animatrice de Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)
- "Valeurs universelles, valeurs locales : pour qui, pour quoi un site est-il grand ?" Actes 2009, RGSF et ICOMOS

EXEMPLES D'OUTILS

- **Schéma d'interprétation** : outil stratégique de mise en découverte du site, il définit le discours et les dispositifs pédagogiques (lieux et parcours d'interprétation, événementiel, animations, documents de communication, etc.). Les valeurs paysagères sont le fil conducteur, elles sont donc définies collectivement en amont, dans le cadre du projet de territoire ► **CH.1/2**. Le schéma d'interprétation repose sur un inventaire des patrimoines et sur les connaissances scientifiques et populaires du site.
- **Programme d'animations** : il s'appuie sur les savoir-faire, les ressources locales et les patrimoines. Il rappelle que les Grands Sites sont des lieux de vie autant que de visite. Il crée du lien, entretient la cohésion sociale et la transmission intergénérationnelle.

Contexte et enjeux pour les Grands Sites de France

Avec plus de 38 millions de visiteurs par an pour 1,2 million d'habitants, les Grands Sites de France ont une vocation d'accueil. Attractifs, vecteurs d'émotion et d'attachement, ils se veulent des territoires de ressourcement, de transmission et d'initiation à la découverte de la nature.

Toutefois, lors des pics de fréquentation saisonniers et plus encore si le phénomène perdure dans la durée et n'est pas maîtrisé, l'engorgement dissimule la qualité des lieux et dégrade l'expérience de visite.

Afin de rompre avec un modèle de visite standardisé, les gestionnaires s'appuient sur les valeurs patrimoniales singulières du site pour créer les conditions d'une rencontre non banalisée entre les visiteurs et le paysage protégé. En cela, la construction d'un récit

sensible, invitant à la contemplation, à l'émotion et à la compréhension de ce qui en fait un lieu à préserver, est indispensable.

Pour délivrer ce récit et créer une chaîne de valeurs, les habitants et passeurs du territoire (médiateurs, guides, bénévoles, hébergeurs, artisans...) sont essentiels. Ils donnent à lire le paysage, ses composantes, les métiers qui le façonnent, l'entretiennent et le protègent. En allant à la rencontre des visiteurs sur le terrain, en les orientant, en donnant des clés d'entrées et des conseils, ils transforment le rapport des visiteurs au territoire, renforcent l'impression d'un site vivant et géré et non d'un espace à consommer et favorisent un tourisme acceptable.

Quelques recommandations

- Concevoir un projet d'interprétation à l'échelle d'un territoire qui donne un cadre d'ensemble à la médiation, indique la vocation de chaque lieu en termes d'accueil et d'expérience souhaitée, hiérarchise les outils en fonction des flux attendus.
- Les Maisons de site sont un outil de gestion des flux, de services, d'intermodalité et bien sûr d'interprétation important mais pas toujours nécessaire ou même adapté aux attentes des visiteurs et aux capacités du territoire à les faire fonctionner ► **P.31**. La médiation sur le terrain, les sentiers d'interprétation, etc. sont un complément ou une alternative pour aller à la rencontre de visiteurs qui ne passent pas par un lieu d'accueil fermé.
- Penser l'interprétation du site à la fois pour les touristes, les visiteurs de proximité et les habitants avec plusieurs propositions de niveaux de lecture (offre pédagogique pour jeunes publics, curieux ou passionnés, propositions hors saison ou décalées dans les horaires, visites par petits groupes sur réservation, événementiel, outils dématérialisés...).
- Soigner l'offre touristique non marchande incite naturellement le visiteur à auto-réguler ses comportements et ses usages sur le site.
- Former des passeurs et renforcer la présence physique sur le terrain en période de forte fréquentation pour sensibiliser les visiteurs aux bons comportements tout comme au risque de verbalisation en cas de non-respect de la réglementation (Solutré-Pouilly-Vergisson, Camargue gardoise...).

L'interprétation au service de la stratégie globale d'accueil

GRAND SITE DE FRANCE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL

Au nord de la Bretagne, entre la baie de Saint-Brieuc et celle de Saint-Malo, la côte, tantôt rocheuse, sableuse ou ponctuée d'étendues de landes, s'avance dans la mer. Les couleurs changeantes, la dynamique des éléments naturels conjuguée à celle des activités humaines traditionnelles telles que la conchyliculture, la pêche, l'agriculture, l'exploitation des carrières de grès, offrent aux habitants et aux visiteurs un nouveau tableau à chaque saison.

POURQUOI ?

Figures emblématiques véhiculant l'image du territoire, les deux caps sont les premiers points de repère vus depuis la mer. Dès l'Opération Grand Site, plusieurs études de fréquentation menées par le Grand Site et la région Bretagne ont permis de constater une polarisation de la fréquentation touristique sur les sites littoraux des deux caps, avec des impacts environnementaux ou paysagers parfois marqués. Les observations soulignent aussi une faible valorisation du patrimoine naturel et culturel du Grand Site, des pics de fréquentation pendant la haute saison et des visiteurs diffusant peu sur le territoire ►CH.2. L'ensemble de ces constats incite le gestionnaire à réfléchir à une

stratégie globale d'interprétation au service d'un accueil de qualité, d'une visite apaisée et de la diffusion des flux dans l'espace, notamment en déplaçant l'intérêt vers d'autres lieux.

COMMENT ?

Pour répondre aux enjeux de fréquentation du territoire, le Grand Site intègre dans son projet de gestion les objectifs suivants :

- Sensibiliser les visiteurs à la valeur culturelle, naturelle et scientifique du Grand Site et aux activités humaines du territoire ;
- Renforcer la diffusion de recommandations de visite pour inciter à des comportements de moindre impact (respecter le balisage pour

FICHE D'IDENTITÉ

Gestionnaire : Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Fréquentation annuelle :
1,6 million visiteurs

Nombre d'habitants : 7 689

Superficie du Grand Site de France : 5 170 hectares



Les outils développés dans le cadre du schéma d'interprétation proposent aux visiteurs une découverte intime du Grand Site de France et de ses patrimoines, en dehors des sentiers battus. Ici, la besace d'activités ludiques du circuit de découverte de Mathurin et son livret d'interprétation.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Les clés de réussite

- Des outils de mesure et de qualification de la fréquentation qui contribuent à identifier les besoins en interprétation ►CH.2.
- Un schéma d'interprétation incluant un état des lieux exhaustif du patrimoine et une stratégie de déploiement des différents outils cohérente pour le territoire sur le long terme.
- Des outils d'interprétation imaginés en concertation avec les habitants, ce qui favorise l'authenticité du récit, la transmission intergénérationnelle, un sentiment d'appartenance et l'acceptabilité du tourisme par les locaux.
- Des outils complémentaires qui consignent les règles et les recommandations de visite.

Les points de vigilance

- L'articulation entre les différents outils d'interprétation et d'autres outils contribuant à la transmission de l'esprit des lieux.
- Un travail d'animation du collectif d'habitants qui demande de la constance pour maintenir la mobilisation.

protéger la lande, proscrire la construction de cairns ou le prélèvement de galets qui accélèrent l'érosion des sols...);

- Inviter le visiteur à parcourir le Grand Site de France dans son ensemble de façon à mieux répartir la fréquentation dans l'espace, mais également dans le temps ;
- Améliorer les dispositifs d'accueil sur les sites très fréquentés et notamment sur le Cap Fréhel ;
- Soutenir l'économie, dynamiser les bourgs et valoriser les productions locales.

Pour répondre à ces mesures, le Grand Site s'engage en 2018 dans la réalisation d'un schéma d'interprétation qui, en s'appuyant sur un inventaire exhaustif et partagé de l'ensemble du patrimoine du Grand Site, vise l'émergence d'une vision stratégique et globale de la médiation culturelle du territoire, ainsi que sa traduction sur le terrain.

L'objectif est de révéler le patrimoine dans ses caractéristiques singulières et de faire prendre conscience de la valeur des lieux aux visiteurs. En améliorant la compréhension du Grand Site, cette démarche permet de sensibiliser les visiteurs à la nécessité de l'approcher en douceur, en plus de renforcer l'attractivité de certains lieux et d'en désengorger d'autres. Il s'agit donc d'œuvrer en faveur d'une offre de découverte du territoire plus cohérente et permettant une meilleure répartition des flux, une visite de meilleure qualité et une protection renforcée des sites. ►CH.7.

L'inventaire du patrimoine matériel et immatériel s'est notamment appuyé sur des ateliers participatifs avec les acteurs du patrimoine, institutions, associations et experts locaux. Il a donné lieu à un document de référence à l'intérieur duquel les patrimoines sont classés par thématiques et cartographiés : géologie, entités paysagères, patrimoine bâti, activités socio-économiques, circulations maritimes et terrestres ►CH.1/2. Le schéma d'interprétation comprend également une stratégie de déploiement des outils au service de l'interprétation sur le terrain. Dans un premier volet, il a permis d'acter la création de 4 sentiers d'interprétation, soit un par commune du Grand Site, d'ici 2025. Parcours ludiques destinés aux visiteurs de passage ou aux habitués du secteur, chaque sentier amène à prendre le temps de la découverte, à mettre tous ses sens en éveil pour percevoir la richesse des paysages et des milieux naturels grâce aux activités proposées, et à laisser aller son imagination pour plonger dans l'histoire

des lieux et de leurs habitants. Ces parcours sont systématiquement élaborés avec des habitants volontaires qui prennent part aux différentes étapes du projet (choix des thèmes à aborder, de l'itinéraire emprunté, des supports, ect.).

D'autres outils d'interprétation structurants sont en réflexion sur le territoire : deux Maisons de site, l'une au phare du Cap Fréhel, la seconde au cœur du port d'Erquy. Lieux d'accueil, de convergence, de sociabilisation, d'échanges et d'animation ouverts à tous les publics, elles inviteront à poursuivre la découverte du patrimoine (biodiversité terrestre et marine, paysages, activités humaines, signalisation maritime, filière pêche...).

Des lieux moins connus, comme le marais de l'Islet, constituent néanmoins des sites remarquables à l'échelle régionale, voire nationale, au regard de leur qualité paysagère, de leur richesse biologique et font aussi l'objet de projets d'interprétation.

Des outils à caractère informatif ou pédagogique renforcent également la qualité de l'accueil des visiteurs et contribuent à l'effort de gestion des flux :

- Un programme d'animations grand public sur la nature, le patrimoine et l'économie locale (visites de fermes, de la criée...);
- Un dépliant présentant les différents attraits du Grand Site ;
- Une brochure dédiée au Cap Fréhel présentant à la fois des conseils pratiques pour la visite, les richesses du site et des indications pour une visite plus respectueuse du site ;
- Un Vademecum et des éductours destinés aux acteurs du tourisme (offices de tourisme, hébergeurs, loueurs de vélos...) et partenaires du Grand Site en contact avec le public, visant à diffuser les principaux messages ►CH.1/9.

QUELLES SUITES ?

Le schéma d'interprétation est l'un des outils centraux du plan d'action du Grand Site. À terme, il permettra de disposer d'un maillage complet et cohérent dont chacun des points concernera un aspect de la "personnalité patrimoniale" du Grand Site de France. L'enjeu réside aussi dans la création ou le renforcement des liens entre les offres de découverte d'un site à un autre.

Ce travail de longue haleine nécessite une articulation fine avec les autres acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de l'interprétation. La réflexion est donc amenée à se poursuivre collectivement et dans la durée.



EN SAVOIR PLUS

- www.grandsite-capserquyfrehel.com
- Guide pratique "La démarche paysagère dans les Grands Sites de France", Fiche pratique page 27 - RGSF - 2022

annexe 2 administration générale

Comptes-rendus des réunions du Comité syndical





Syndicat mixte
Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel
18 Rue Notre Dame 22240 PLEVENON
Tél. 02 96 41 50 83
accueil@caperquyfrehel.fr

comité syndical compte-rendu

réunion du 15 mars 2024

9h30 - Salle du Conseil (mairie), Plurien

Nom	Fonction	Collectivité	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
L. THOMAS	Présidente	Département des Côtes d'Armor	X		
M.-C. COTIN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
N. TRAVERT-LE ROUX	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
J.-R. CARFANTAN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
N. NOWAK	Suppléant	Département des Côtes d'Armor		X	
J.-L. BARBO	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Coëtmieux)		X	
P.-A. BLEVIN	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Pléneuf Val André)		X	
P. HERCOUET	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Lamballe)	X		
P. LESNARD	1er Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Adjoint Erquy)	X		
J.-P. OMNES	3e Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Plurien)	X		
A.-G. MILLORIT	Suppléante	Lamballe Terre et Mer (Moncontour)			X
D. BURLOT	Suppléant	Lamballe Terre et Mer (Elu Lamballe-Armor)			X
M.-M. MICHEL	Titulaire	Dinan Agglomération (Saint Cast le Guildo)		X	
M. MOISAN	2e Vice-Présidente	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
D. LECHIEN	Titulaire	Dinan Agglomération (Dinan)		X	
D. PERCHE	Titulaire	Dinan Agglomération (Ruca)	X		
H. VAN PRAAG	4e Vice-Président	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
J. MEHOUS	Suppléante	Dinan Agglomération (Elue Fréhel)	X		
F. PASCAL	Suppléant	Dinan Agglomération (Elu Plévenon)			X
M.-L. CAYATTE	Directrice	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		
D. DI PASQUALE-BLANC	Comptabilité et RH	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		

Monsieur Jean-René CARFANTAN, titulaire, est excusé et donne pouvoir à Madame Lisa THOMAS.
Madame Marie-Madeleine MICHEL, titulaire, est excusée, Madame Josiane MEHOUS, suppléante, peut prendre part au vote.

Ordre du jour

Administration générale et finances

1. Délibération N°01/24 : Débat d'Orientations Budgétaires – Bilan 2023 – Perspectives 2024

Le rapport d'orientations budgétaires est présenté en pièce jointe.

Lors du Comité syndical du 3 octobre 2023, sur proposition de la Direction du Syndicat mixte, comme chaque année, les Elus ont validé le principe que le ROB et le budget primitif 2024 soient étudiés lors de 2 comités syndicaux successifs à la même date afin de ne pas contraindre les Elus à une multiplication de réunions.

Une synthèse du bilan de l'année 2023 est présentée en séance du comité syndical ainsi que les perspectives pour 2024.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le rapport d'orientations budgétaires 2024.

**La séance est levée à 10h.
La Présidente,
Lisa THOMAS**



comité syndical compte-rendu

réunion du 15 mars 2024

10h15 - Salle du Conseil (mairie), Plurien

Nom	Fonction	Collectivité	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
L. THOMAS	Présidente	Département des Côtes d'Armor	X		
M.-C. COTIN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
N. TRAVERT-LE ROUX	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
J.-R. CARFANTAN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
N. NOWAK	Suppléant	Département des Côtes d'Armor		X	
J.-L. BARBO	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Coëtmieux)		X	
P.-A. BLEVIN	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Pléneuf Val André)		X	
P. HERCOUET	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Lamballe)	X		
P. LESNARD	1er Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Adjoint Erquy)	X		
J.-P. OMNES	3e Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Plurien)	X		
A.-G. MILLORIT	Suppléante	Lamballe Terre et Mer (Moncontour)			X
D. BURLOT	Suppléant	Lamballe Terre et Mer (Elu Lamballe-Armor)			X
M.-M. MICHEL	Titulaire	Dinan Agglomération (Saint Cast le Guildo)		X	
M. MOISAN	2e Vice-Présidente	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
D. LECHIEN	Titulaire	Dinan Agglomération (Dinan)		X	
D. PERCHE	Titulaire	Dinan Agglomération (Ruca)	X		
H. VAN PRAAG	4e Vice-Président	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
J. MEHOUS	Suppléante	Dinan Agglomération (Elue Fréhel)	X		
F. PASCAL	Suppléant	Dinan Agglomération (Elu Plévenon)			X
M.-L. CAYATTE	Directrice	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		
D. DI PASQUALE-BLANC	Comptabilité et RH	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		

Monsieur Jean-René CARFANTAN, titulaire, est excusé et donne pouvoir à Madame Lisa THOMAS.
Madame Marie-Madeleine MICHEL, titulaire, est excusée, Madame Josiane MEHOUS, suppléante, peut prendre part au vote.

Ordre du jour

Administration générale et finances

1. Délibération N°02/24 : Compte administratif 2023

Le compte administratif 2023 présente, à la clôture de l'exercice, un excédent de 54 083.31 € en section d'investissement et un excédent de 88 348.22 € en section de fonctionnement.

		BP + DM	CA			BP + DM	CA
Dépenses				Recettes			
FONCTIONNEMENT							
Chap. 011	Charges à caractères générales	219 999,00 €	171 920,34 €	Chap. 13	Atténuation de charges	- €	7 748,91 €
Chap. 012	Charges de personnel	490 161,00 €	469 720,67 €	Chap. 70	Produits des services et ventes diverses	35 072,20 €	39 671,00 €
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	9 840,00 €	9 203,20 €	Chap. 74	Dotations, Subventions et participations	614 898,00 €	618 947,01 €
Chap. 66	Charges financières	800,00 €	541,15 €		Participation Etat Natura 2000	24 366,14 €	17 095,71 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €		Participation Etat Label GS	43 850,00 €	39 610,00 €
Chap. 042	Opérations d'ordres	12 000,00 €	9 983,09 €		Part Europe >> NATURA 2000	- €	- €
D002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €		Fonds FEDER	43 745,00 €	43 758,71 €
					Fonds FEADER	6 922,86 €	4 347,93 €
					Fonds FEAMP	3 500,00 €	- €
					Participation Région	8 470,00 €	21 197,46 €
					Part OROM	- €	- €
					Département	233 689,50 €	233 689,50 €
					Département Phare	2 500,00 €	- €
					Communes	10 250,00 €	- €
					Groupements de collectivités	191 200,50 €	191 200,50 €
					Groupements de collectivités Phare	2 500,00 €	- €
					Autres organismes	43 904,00 €	39 704,20 €
					Autres attributions et participations	- €	28 343,00 €
				Chap.75	Autres produits de gestion courante	483,00 €	1,98 €
				Chap. 76	Produits financiers	2,00 €	2,97 €
				Chap. 77	Produits exceptionnels	- €	- €
				R002	Excédent de fonctionnement reporté	83 344,80 €	- €
Total		733 800,00 €	661 368,45 €	Total		733 800,00 €	666 371,87 €
INVESTISSEMENT							
Chap. 16	Emprunts	- €	- €	Chap. 10	Dotations fonds divers et réserves	1 339,59 €	1 339,60 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	- €	Chap. 16	Emprunts	- €	- €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	57 747,00 €	2 646,79 €	Chap. 040	Opérations d'ordres	12 000,00 €	9 983,09 €
D001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	R001	Excédent d'investissement reporté	45 407,41 €	- €
Total		58 747,00 €	2 646,79 €	Total		58 747,00 €	11 322,69 €
TOTAL GLOBAL		792 547,00 €	664 015,24 €	TOTAL GLOBAL		792 547,00 €	677 694,56 €

RESULTATS DE L'EXERCICE 2023		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	Budget + Décisions modificatives	58 747,00 €	733 800,00 €	792 547,00 €
	Réalisations	11 322,69 €	666 371,87 €	677 694,56 €
DEPENSES	Budget + Décisions modificatives	58 747,00 €	733 800,00 €	792 547,00 €
	Réalisations	2 646,79 €	661 368,45 €	664 015,24 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		8 675,90 €	5 003,42 €	
REPORT N-1		45 407,41 €	83 344,80 €	
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE		54 083,31 €	88 348,22 €	

La Présidente ne peut pas prendre part au vote.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le compte administratif 2023.

2. Délibération N°03/24 : Compte de gestion 2023

La Présidente précise que le compte de gestion est établi par l'Inspecteur divisionnaire du Service de Gestion Comptable de Dinan à la clôture de l'exercice.

La Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif 2023 du Syndicat mixte et que le compte de gestion présente les mêmes résultats.

Délibération du Comité syndical :

La Direction du Syndicat mixte informe qu'à compter de 2024, la clôture des comptes sera présentée à travers le CFU Compte Financier Unique.

Le Comité syndical valide à l'unanimité le compte de gestion 2023.

3. Prime du pouvoir d'achat

La Présidente indique que le Bureau a accepté la mise en place de la prime du pouvoir d'achat pour les agents du Syndicat mixte. La Présidente propose la lecture du projet de délibération qui va être envoyé au Comité Social Territorial Départemental au Centre de Gestion pour avis lors de la commission du 16 mai prochain.

Le Comité syndical sera invité à délibérer, après avis du CST, lors du prochain Comité syndical fin mai.

Le projet de délibération est présenté en pièce jointe.

Remarques du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le projet de délibération qui sera envoyé au Comité Social Territorial du Centre de Gestion.

4. Délibération N°04/24 : Budget primitif 2024

La Présidente et les membres du Bureau proposent le budget primitif 2024 suivant :

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le budget primitif 2024.

5. Délibération N°05/24 : Fongibilité des crédits

La Présidente indique que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Comité syndical de lui déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).

Cette disposition permettrait de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité et un tableau retraçant précisément ces éventuels mouvements serait présenté au Comité syndical lors de sa plus proche séance.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la fongibilité des crédits pour le budget 2024.

6. Délibération N°06/24 : Composition des commissions du Syndicat mixte

Depuis 2020, les commissions se composent comme suit. Nous proposons de les faire évoluer. En effet, concernant les commissions EE et Communication, nous proposons que toutes les communes soient représentées dans chaque commission. Pour la commission Espaces naturels et paysage, nous proposons d'intégrer des partenaires permettant de faire un point annuel sur le site N2000 et les actions paysage.

La commission EE :

- ✓ 2 élus du Département dont la Présidente : Mme Lisa THOMAS et M. Jean-René CARFANTAN
- ✓ 1 élu du Comité syndical Dinan Agglomération : Mme Marie-Madeleine MICHEL
- ✓ 1 élu de Fréhel : Mme Josiane MEHOUAS
- ✓ 1 élu du Comité syndical Lamballe Terre et Mer : M. Jean-Luc BARBO
- ✓ 1 élu de Plurien : M. Jean-Luc STRUGAREK
- ✓ 1 élu d'Erquy : M. Bruno HERNOT

⇒ [Ajouter 1 élu de la commune de Plévenon](#)

La commission Communication :

- ✓ 2 élus du Département dont la Présidente : Mme Lisa THOMAS et Mme Nathalie TRAVERT-LE ROUX
- ✓ 1 élu du Comité syndical représentant Dinan Agglomération : M. Frédéric PASCAL
- ✓ 1 élu de Plévenon : M. Didier RABIAUX
- ✓ 1 élu du Comité syndical représentant Lamballe Terre et Mer : M. Pierre LESNARD
- ✓ 1 élu d'Erquy : M. Bruno HERNOT

⇒ [Ajouter des élus des communes de Fréhel et de Plurien](#)

La commission Espaces Naturels / Paysage :

- ✓ 3 élus du Département dont la Présidente : Mme Lisa THOMAS, Mme Marie-Christine COTIN et M. Jean-René CARFANTAN
- ✓ 2 élus du Comité syndical représentant Lamballe Terre et Mer : M. Jean-Luc BARBO et M. Pierre-Alexis BLEVIN
- ✓ 2 élus d'Erquy (dont 1 à remplacer) : M. Patrice PILVEN et Mme Marie-Paule ALLAIN
- ✓ 2 élus de Fréhel (dont 1 à remplacer) : M. Didier CHOLET et Mme Christiane BLINTZOWSKY
- ✓ 1 élu de Plévenon : M. Philippe LOHIER
- ✓ 2 élus de Plurien : M. Emmanuel MAGDELAIN et M. Jean-Luc STRUGAREK
- ✓ Manque 2 élus de Dinan Agglomération du comité syndical

+ Les autres collectivités et structures qui seraient à ajouter :

- ✓ 1 élu de Plévenon
- ✓ 2 élus de Dinan Agglomération
- ✓ Les communes de Pléboullé, Matignon et Saint Cast
- ✓ L'OFB
- ✓ Le Département
- ✓ La DDTM
- ✓ La DREAL
- ✓ La Région Bretagne
- ✓ Le Conservatoire du littoral

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité les compositions des différentes commissions suivantes :

La commission Education à l'Environnement :

- 2 élus du Département dont la Présidente : Mme Lisa THOMAS et M. Jean-René CARFANTAN
- 1 élu du Comité syndical Dinan Agglomération : Mme Marie-Madeleine MICHEL
- 1 élu de Fréhel : Mme Josiane MEHOUS
- 1 élu de Plévenon : M. Frédéric PASCAL
- 1 élu du Comité syndical Lamballe Terre et Mer : M. Jean-Luc BARBO
- 1 élu de Plurien : M. Jean-Luc STRUGAREK
- 1 élu d'Erquy : M. Bruno HERNOT

La commission Communication :

- 2 élus du Département dont la Présidente : Mme Lisa THOMAS et Mme Nathalie TRAVERT-LE ROUX
- 1 élu du Comité syndical représentant Dinan Agglomération : M. Frédéric PASCAL
- 1 élu de Plévenon : M. Didier RABIAUX
- 1 élu de Fréhel : Mme Josiane MEHOUS
- 1 élu du Comité syndical représentant Lamballe Terre et Mer : M. Pierre LESNARD
- 1 élu d'Erquy : M. Bruno HERNOT
- 1 élu de Plurien : M. Emmanuel MAGDELAIN

La commission Espaces Naturels / Paysages :

- 3 élus du Département dont la Présidente : Mme Lisa THOMAS, Mme Marie-Christine COTIN et M. Jean-René CARFANTAN
- 2 élus du Comité syndical représentant Lamballe Terre et Mer : M. Jean-Luc BARBO et M. Pierre-Alexis BLEVIN
- 2 élus d'Erquy : Mme Marie-Paule ALLAIN et ...
- 2 élus de Plurien : M. Emmanuel MAGDELAIN et M. Jean-Luc STRUGAREK

- 1 élu du Comité syndical représentant Dinan Agglomération : M. Dominique PERCHE et M. Hervé VAN PRAAG
 - 2 élus de Fréhel : Mme Michèle MOISAN et M. Didier CHOLET
 - 2 élus de Plévenon : M. Philippe LOHIER et M. Frédéric PASCAL
- + Les autres collectivités et structures qui seraient à ajouter :
- Les communes de Plébouille, Matignon et Saint Cast
 - L'OFB
 - Le Département
 - La DDTM
 - La DREAL
 - La Région Bretagne
 - Le Conservatoire du littoral

Ressources humaines

7. Délibération N°07/24 : Ouverture de poste : chargé(e) de mission Label Grand Site

Danielle Jegou, actuellement Chargée de mission Grand Site, et mise à disposition du Département souhaite mettre un terme à cette mise à disposition.

Depuis 2018, ce poste a toujours été pourvu par du personnel mise à disposition du Département (Julie Verré et Danielle Jegou). Il n'est donc pas ouvert au Syndicat mixte.

La Présidente propose d'ouvrir le poste de chargé-e de mission Grand Site afin de recruter un(e) nouveau chargé(e) de mission à compter du 1^{er} juin 2024.

La Présidente indique que cet emploi pourra être pourvu par des fonctionnaires de catégorie A ou B des filières administratives et techniques, aux cadres d'emplois d'attaché territorial, rédacteur territorial, ingénieur territorial, technicien territorial.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A ou B dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier d'expériences professionnelles dans le secteur du paysage (paysagiste concepteur), de l'aménagement du territoire (urbanisme), et de la gestion des espaces naturels.

Le contrat 3-2 est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Les contrats relevant des articles 3-3, sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Le tableau des effectifs est ainsi modifié comme suit :

GRADE	CAT.	DHS DU POSTE	MISSIONS	POSTE VACANT DEPUIS LE ...	POSTE OCCUPE		
					STATUT DE L'AGENT	DHS DE L'AGENT (TP en %)	AGENT
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Adjoint administratif ppal de 1 ^e cl.	C	35h	Chargé de communication	-	Titulaire	35h	Cédric HAMELIN
Adjoint administratif ppal de 1 ^e cl.	C	35h	Responsable comptabilité et Ressources Humaines, gestion administrative et assistante de prévention	-	Titulaire	35h	Diane DI PASQUALE-BLANC
Adjoint administratif	C	28h	Agent d'accueil polyvalent	-	Titulaire	28h	Jennifer GUILLEVIN <i>en disponibilité jusqu'au 30/09/2024</i>
-	C	28h	Agent d'accueil polyvalent	-	CDD jusqu'au 30/09/2024	28h	Joanne LECOUFFLARD
-	A	35h	Directrice et Chef de projet Label Grand Site de France	-	CDD jusqu'au 01/03/2025	35h	Marie-Laure CAYATTE
FILIERE ANIMATION							
Animateur ppal de 1 ^e cl.	B	35h	Animatrice pédagogique	-	Titulaire	35h	Marion MEFFRE-DAVID
Animateur ppal de 2 ^e cl.	B	35h	Animateur pédagogique et chargé de mission OPPL	-	Stagiaire	35h	Aurélien GUIBERT
Adjoint d'animation	C	35h	Animatrice pédagogique et assistante de prévention	-	Titulaire	35h	Jeanne GOLDIN
FILIERE TECHNIQUE							
Adjoint technique ppal de 2 ^e cl.	C	35h	Chargé de mission Natura 2000	-	Titulaire	35h	Philippe QUERE
Adjoint technique	C	35h	Chargé de mission Natura 2000 et Biodiversité	-	Titulaire	35h	Aurélien PIERRE
Adjoint technique	C	4h	Agent d'entretien	-	Titulaire	4h	Véronique RIVOIRE
FILIERE ADMINISTRATIVE OU TECHNIQUE							
Ingénieur / Attaché Technicien / Rédacteur	A ou B	35h	Chargé(e) de mission Label Grand Site	01/06/2024	-	35h	-

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la création du poste de chargé(e) de mission Label Grand Site à temps complet, le recrutement à compter du 1^{er} juin 2024 et la mise à jour du tableau des effectifs.

8. Point d'informations : recrutement en cours du chargé d'études suivi des Oiseaux marins du Cap Fréhel

Pour votre information, le recrutement du chargé d'études « suivi des oiseaux marins » est en cours. Ce recrutement a été délibéré en octobre 2023.

En complément des différents financements de cette action (Observatoire Régional de l'Avifaune, OFB, Ailes Marines), un co-financement avait été recherché auprès de la Région et de la DREAL.

C'est finalement la DREAL (via les Fonds verts) qui apporte ce co-financement permettant le recrutement d'un CDD de 3 ans.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

Label Grand Site de France

9. Budget et plan de financement pour les actions Label

Plan d'actions 2024

Dans le cadre du Label Grand Site, les nouvelles actions 2023 pour lesquelles le Syndicat mixte est maître d'ouvrage, sont les suivantes :

1. Délibération N°08/24 : Un avenant à la convention 2023 pour l'étude de la création d'une maison de site au Phare du Cap Fréhel

La première enveloppe prévue pour la réalisation de cette action n'est pas assez importante pour finaliser l'étude. Il s'agit de faire une demande d'avenant à la convention 2023 afin d'augmenter le budget.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	5 000 €	80 %
Autofinancement Syndicat	1 250 €	20 %
Total	6 250 €	100 %

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la demande d'avenant à la convention 2023 pour l'étude de la création de la maison de site au Phare du Cap Fréhel et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

2. Délibération N°09/24 : Un sentier d'interprétation sur la commune de Fréhel

Le schéma d'interprétation prévoit au moins un parcours d'interprétation sur chaque commune du Grand Site. A ce jour, les parcours ont été réalisés sur les communes de Plurien et Plévenon. Il est en cours sur Erquy. Il reste un parcours à mener sur la commune de Fréhel.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	10 000 €	80 %
Autofinancement Syndicat	2 500 €	20 %
Total	12 500 €	100 %

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la demande de subvention pour la création d'un sentier d'interprétation sur la commune de Fréhel et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

3. Délibération N°10/24 : Une mise à jour des documents de communication

Des documents de communication liée au label Grand Site doivent être mis à jour ou réimprimés (le Vademecum du Grand Site, plaquette générale du Syndicat mixte, plaquette du Grand Site). Ce budget permettra de couvrir les frais d'impression et le temps de travail dédié à cette action.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	3 000 €	80 %
Autofinancement Syndicat	750 €	20 %
Total	3 750 €	100 %

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la demande de subvention pour la mise à jour des documents de communication et leur réimpression et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

4. Délibération N°11/24 : Forfait du Ministère de la Transition Ecologique

Cette année, le ministère dote tous les Grands Sites de France d'une enveloppe de 60000 euros. Ce budget est un budget de fonctionnement. Il est dédié à l'ingénierie en faveur du paysage. Il peut être dépensé soit par le recrutement d'un CDD soit par une prestation. A l'heure actuelle nous ne savons si cette enveloppe s'inscrit dans une pluri-annualité.

Projet proposé : L'objectif du projet est de réaliser des dispositifs d'information plus concentrés et plus intégrés afin de mieux valoriser les entrées de plage ou de sites littoraux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration paysagère du littoral et la mise en œuvre des préconisations du Guide Publicité. En effet, celui-ci apportait des préconisations concernant les affichages, et la signalisation de l'information sur les sites naturels.

Nous proposons de mener une étude pour élaborer une signalétique homogène sur l'ensemble des sites littoraux afin d'homogénéiser le mobilier, le graphisme sur l'ensemble des communes du Grand Site. Des spécificités en termes, de contenu, et d'information seront à prendre en compte. Le prestataire pourra s'appuyer sur l'inventaire des aménagements déjà réalisé par le Grand Site sur chaque accès au littoral.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le projet proposé financé par le Ministère de la Transition Ecologique et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

10. Points d'information

Informations du Ministère de la Transition écologique

Aire protégée

Les Grands Sites de France sont dorénavant définis comme des « aires protégées ». Comme les Parcs Naturels Régionaux ou les sites Natura 2000, les communes des Grands Sites pourront percevoir des aménités rurales. Les modalités de cette perception ne sont pas encore diffusées par le Ministère.

Fonds vert : nouveau programme

La démarche paysagère va être prise en compte dans le nouveau programme des fonds vert. Des financements pourront être demandés pour des projets de paysage notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan de paysage.

Guides techniques à venir édités par le Ministère (informations du bureau du Paysage)

- Guide sur la publicité extérieure pour accompagner les collectivités dans cette nouvelle compétence
- Guide sur la mise en place de panneaux photovoltaïques
- Guide sur les allées/alignements notamment pour les dossiers d'instruction de demande d'autorisation (à paraître en mai).

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

Salon des paysages bretons lors de la journée régionale des paysages

Une journée régionale du Paysage organisée par la DREAL, la Région Bretagne et l'OEB (Observatoire de l'environnement Breton) aura lieu le 16 avril 2024 au Sew à Morlais (9h00 à 16h30).

Cette rencontre se déroulera en 2 temps :

- Matinée : Conférences plénières (avec une discussion autour des résultats de l'enquête régionale « bien-être et paysages bretons ») ;
- Après-midi : Salon des paysages bretons avec stands

Il est prévu que 3 Grands Sites bretons (parmi les 4) tiennent un stand commun : Dunes Gavres Quiberon ; Cap d'Erquy – Cap Fréhel ; Presqu'île de Crozon (en phase OGS).

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

Natura 2000

11. Délibération N°12/24 : Animation du Site Natura 2000 – Subvention 2024

La Présidente rappelle que chaque année, le Syndicat mixte dépose un dossier de demande de subvention pour l'animation du DOCOB suite à l'appel à projets émis par la Région.

Une délibération actant le programme d'actions et le plan de financement est nécessaire pour compléter le dossier. La délibération doit également autoriser la Présidente à suivre ce dossier et signer les pièces afférentes.

Le plan de financement est détaillé ci-après.

Le programme d'actions est présenté ci-dessous

Financeurs	Montant	%
Région	16 124.00 €	19.67%
FEDER	49 183.26 €	60%
Autofinancement	16 664.84 €	20.33%
TOTAL	81 972.10 €	100%

Programme d'actions Natura 2000 en 2024

La révision du Docob finalisée, il s'agit désormais de développer une animation à échelle du périmètre élargi pour promouvoir, accompagner des actions favorables à la préservation du patrimoine naturel en présence. Les moyens humains pour assurer l'animation ont été adaptés pour parvenir à une meilleure adéquation.

Les grandes lignes d'actions sont : mobiliser les partenaires, sensibiliser, accompagner la rédaction des études d'incidence, assurer une veille technique, un suivi administratif et financier du dispositif, promouvoir les contrats N2000... Il s'agit aussi de suivre les projets en cours, comme structurants (accompagner la démarche Grand Site, le déploiement de voies vertes, la fin de vie de carrière de Fréhel, le parc éolien en baie de St Briec, etc.). Il serait souhaitable également de développer autant que faire se peut une approche de garderie sur les espaces naturels du Cap Fréhel, en lien avec le gestionnaire ; poursuivre des échanges de manière plus formalisée avec les autres maîtres d'ouvrages du site Natura 2000 : communes, le Conservatoire du Littoral, le Département et EPCI.

Les actions programmées en 2024 :

- L'élaboration d'un plan de gestion à échelle du Cap Fréhel
- Un état des lieux des espèces exotiques invasives et élaboration d'une stratégie de lutte avec les partenaires.
- Suivi de dossiers en cours : restauration de la continuité écologique du rat, projet de ZMEL de Plévenon, des dossiers de coupe de bois, effacement d'une nouvelle digue dans l'estuaire de l'Islet, devenir de l'ancienne station SNSM du Cap d'Erquy.
- Accompagnement de projets de la démarche Grand Site : projet d'interprétation, sur l'estuaire de l'Islet, et le devenir du Phare du Cap Fréhel.

Concernant les ressources humaines, il s'agira de co-encadrer 2 services civiques (suivis naturalistes), un stagiaire sur la thématique « espèces invasives » et un CDD sur le volet suivi oiseaux marins.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le plan de financement, le programme d'actions et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

12. Point d'informations

Une convention cadre pour le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000 a été élaborée avec l'OFB (Office Français pour la Biodiversité). Elle permet de bien identifier les rôles de chacun en tant que co-animateurs du site (partie marine pour l'OFB et partie terrestre pour le Syndicat mixte).

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

Questions diverses

Rencontres RGSF

Le Réseau des Grands Sites de France nous a transmis l'invitation pour participer aux Rencontres annuelles. Cette année, elles auront lieu sur le Grand Site de France Puy Mary – Volcan du Cantal du 9 au 11 octobre 2024 avec la possibilité de prolonger au 12 octobre.

Le thème de cette année « L'Eco-mobilité dans les Grands Sites de France ».

Nous organisons une délégation pour se rendre à ses Rencontres : la Présidente Lisa THOMAS, la Directrice et Cheffe de Label Grand Site Marie-Laure CAYATTE, et le/la chargé(e) de mission Label Grand Site.

Nous vous proposons de rejoindre la délégation. Pour cela, nous vous remercions de nous informer rapidement de votre souhait de participer à ces rencontres. Nous pourrions procéder à votre inscription. L'information peut également être diffusée aux autres élus municipaux des Communes du Grand Site.

Vu le lieu des rencontres, nous prévoyons de faire un déplacement en voiture/minibus avec un co-voiturage.

Comme chaque année, le Syndicat mixte prend en charge les frais de la présidence et du personnel du Syndicat mixte.

Les frais à votre charge sont :

- L'inscription pour la participation aux Rencontres : 150.00 € / personne,
- Le trajet aller-retour (si vous ne participez pas au co-voiturage) et l'hébergement.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

La séance est levée à 11h15.

**La Présidente,
Lisa THOMAS**



comité syndical compte-rendu

réunion du 31 mai 2024

9h30 – Syndicat mixte (salle muséographie), Plévenon

Nom	Fonction	Collectivité	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
L. THOMAS	Présidente	Département des Côtes d'Armor	X		
M.-C. COTIN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
N. TRAVERT-LE ROUX	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
J.-R. CARFANTAN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
N. NOWAK	Suppléant	Département des Côtes d'Armor		X	
J.-L. BARBO	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Coëtmieux)	X		
P.-A. BLEVIN	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Pléneuf Val André)			X
P. HERCOUET	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Lamballe)	X		
P. LESNARD	1er Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Adjoint Erquy)	X		
J.-P. OMNES	3e Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Plurien)		X	
A.-G. MILLORIT	Suppléante	Lamballe Terre et Mer (Moncontour)			X
D. BURLOT	Suppléant	Lamballe Terre et Mer (Elu Lamballe-Armor)			X
M.-M. MICHEL	Titulaire	Dinan Agglomération (Saint Cast le Guildo)	X		
M. MOISAN	2e Vice-Présidente	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
D. LECHIEN	Titulaire	Dinan Agglomération (Dinan)		X	
D. PERCHE	Titulaire	Dinan Agglomération (Ruca)	X		
H. VAN PRAAG	4e Vice-Président	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
J. MEHOUAS	Suppléante	Dinan Agglomération (Elue Fréhel)	X		
F. PASCAL	Suppléant	Dinan Agglomération (Elu Plévenon)			X
M.-L. CAYATTE	Directrice	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		
D. DI PASQUALE-BLANC	Comptabilité et RH	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		

Monsieur Jean-Pierre OMNES, titulaire, est excusé et donne pouvoir à Monsieur Pierre LESNARD.
Monsieur Didier LECHIEN, titulaire, est excusé, Madame Josiane MEHOUAS, suppléante, peut prendre part au vote.

Ordre du jour

Administration générale et finances

1. Délibération N°13/24 : Prime du pouvoir d'achat

Lors du Comité syndical du 15 mars 2024, les Elus ont validé le projet de délibération pour la prime du pouvoir d'achat. Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion des Côtes d'Armor a été saisie et a rendu un avis favorable lors de la commission du 16 mai.

Le Bureau propose d'acter la délibération :

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du Comité social territorial en date du 16 mai 2024 ;

La Présidente informe les membres de l'assemblée que :

- L'organe délibérant d'une collectivité ou d'un établissement public peut instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale.
- Peuvent bénéficier de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle les agents publics remplissant les conditions cumulatives suivantes :
 - Avoir été nommés ou recrutés par une collectivité territoriale ou l'un de ses établissements publics à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 ;
 - Être employés et rémunérés par une collectivité territoriale ou l'un de ses établissements publics au 30 juin 2023 ;
 - Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.
- L'organe délibérant détermine le montant de la prime, dans la limite du plafond réglementaire prévu pour chaque niveau de rémunération.

La Présidente propose à l'assemblée délibérante :

- D'instituer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au sein du Syndicat mixte,
- De fixer le montant de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour chaque niveau de rémunération comme suit :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Plafond réglementaire	Montant de la PPA (pour un temps complet)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	700 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	600 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	500 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	400 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	-
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	-
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	-

- De verser la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle en une fois sur le salaire du mois de juin 2024 (avant le 30 juin 2024, préciser les modalités et dates de versement).

Chaque bénéficiaire se verra attribuer la prime par voie d'arrêté.

Délibération du Comité syndical :

Pas de remarque.



Vote positif à l'unanimité.

2. Délibération N°14/24 : Tarif majoré pour les groupes accueillis les week-ends et jours fériés

Le Syndicat mixte est sollicité pour des animations pour des groupes les week-ends et les jours fériés. Lorsqu'un agent travaille le samedi, le temps de travail à récupérer est multiplié par 1.5 et lorsqu'un agent travaille le dimanche ou un jour férié, le temps de travail à récupérer est multiplié par 2.

Les membres du Bureau proposent aux Elus de modifier la grille des tarifs des groupes adultes accueillis **les week-ends et jours fériés en appliquant une majoration de 50 % et de supprimer le tarif ¼ journée** pour les groupes adultes.

La grille des tarifs du Syndicat mixte est ainsi modifiée :

 		TARIFS DES ANIMATIONS (à compter du 1er septembre 2024)			
ANIMATIONS GROUPES SCOLAIRES					
FORFAITS	Enfance/jeunesse Grand Site (4 Communes)*	Enfance/jeunesse LTM + DA *	Enfance/jeunesse Hors Territoire*	Animation Collège (Partenariat Département)	
1 Journée	95,00 €	142,00 €	189,00 €	250,00 €	
Suppl	4,00 €	6,00 €	8,00 €		
1/2 Journée	54,00 €	81,00 €	108,00 €		
Suppl	3,00 €	4,00 €	5,00 €		
1/4 Journée	27,00 €	41,00 €	54,00 €		
Suppl	2,00 €	2,50 €	3,00 €		
Visite Château Fort La Latte	30,00 € par groupe				
Kit Hygiène Criée	1,50 € par personne				
<i>* Ecoles et ALSH</i>					
<i>Suppl : Supplément par personne au delà d'un groupe de 25 personnes</i>					
ANIMATIONS GROUPES ADULTES					
FORFAITS	Adultes (associations, ...)	Adultes (week-end et jours fériés)	Hébergeurs (105 Communes) accueillant des groupes (si plus de 10 gp/an)	Tourisme Entreprise	
1 Journée	320,00 €	480,00 €	226,00 €	624,00 €	
Suppl	13,00 €	19,50 €			
1/2 Journée	179,00 €	268,50 €	126,00 €	312,00 €	
Suppl	7,00 €	10,50 €			
Visite Château Fort La Latte	30,00 € par groupe				
Kit Hygiène Criée	1,50 € par personne				
<i>Suppl : Supplément par personne au delà d'un groupe de 25 personnes</i>					

ANIMATIONS GRAND PUBLIC					
FORFAITS	Adultes	Enfants (6 à 18 ans)	Animation spéciale enfant moins de 4 ans	Animation spéciale enfant 4 - 6 ans	Adultes Carte Résident Local (4 communes GS)
Tarif A - 1/2 Journée	7,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	5,00 €
Tarif B - 1/4 Journée	4,00 €	2,00 €			3,00 €
Tarif C - 1 Journée	13,00 €	7,00 €			9,00 €
<u>Nota</u>	Tarif CRL pour les chômeurs et les étudiants sur présentation d'un justificatif Gratuit pour les - de 6 ans / Gratuit dès le 3e enfant				

Délibération du Comité syndical :

Il est précisé en séance que cette augmentation permet de compenser et de valoriser le temps de travail préparatoire des animateurs.

Vote positif à l'unanimité.

3. Délibération N°15/24 : Adhésion SDE 22

En janvier 2024, on a constaté une augmentation du prix du kW/h de 0.31 € entre janvier 2023 et janvier 2024 soit une hausse de 182 %. Cette augmentation est dû au fait que le Syndicat mixte ne bénéficie plus des tarifs règlementés. Lors de la réunion du Bureau du 20 février 2024, les Elus ont conseillé de se rapprocher du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22). Pour bénéficier des tarifs négociés par le SDE 22, il est nécessaire d'adhérer au groupement de commandes en tant que membre (375 € / an) et d'autoriser le SDE à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

Vu la loi du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes d'achat d'énergies annexée à la présente délibération,

Objet : Adhésion à un groupement de commandes d'énergies et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

La convention a une durée permanente.

Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22). Il sera chargé de la passation des marchés d'achat d'énergies.

L'exécution des marchés est assurée par le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

La Commission d'Appel d'Offres sera celle du SDE22, coordonnateur du groupement.

Les Communes sont représentées au niveau d'un Comité de suivi des groupements d'achat d'énergies par 6 membres désignés par l'AMF 22.

En conséquence, il vous est demandé :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies, annexée à la présente délibération ;
- d'autoriser l'adhésion du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies ;

- d'autoriser la Présidente à signer la convention de groupement et tous les documents relatifs à ce dossier ;
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

Délibération du Comité syndical :

Pas de remarque.

Vote positif à l'unanimité.

Ressources humaines

4. Délibération N°16/24 : Recrutement d'un CDD pour la mise en place d'un schéma de signalétique sur les quatre communes du Grand Site

La réalisation d'une signalétique homogène, harmonisée et intégrée au paysage sur l'ensemble des 4 communes du Grand Site a été validée par le Comité Syndical en mars dernier. Cette action est financée par l'enveloppe de 60 000 euros apportée aux Grands Sites de France par le Ministère de la transition écologique.

Afin de mener cette action au plus près du terrain, il est proposé de recruter :

- Un(e) contractuel(le) (contrat pour accroissement temporaire d'activité) de 8 mois à partir du 3^e trimestre 2024,
- A temps complet,
- La rémunération sera établie selon la grille indiciaire du cadre d'emploi d'ingénieur territorial ou du cadre d'emploi de technicien territorial + RIFSEEP,
- L'agent recruté devra justifier un profil de paysagiste concepteur avec de bonnes compétences en graphisme.

Délibération du Comité syndical :

Il est précisé en séance que ce recrutement sera intégralement financé par la subvention de 60 000 euros apportée aux Grands Sites de France par le Ministère de la transition écologique.

Également, il est confirmé que ce recrutement est dédié à la mise en place d'un schéma de signalétique sur les quatre communes du Grand Site sur une durée de 8 mois.

Les services de l'Etat n'ont pas encore, à ce jour, la confirmation que cette subvention pourra être pérennisée.

Il est également rappelé que cette subvention est dédiée aux actions en faveur du paysage et sur des dépenses de fonctionnement.

Vote positif à l'unanimité.

5. Délibération N°17/24 : Ouverture de poste : adjoint technique principal 1^{ère} classe

Monsieur Philippe QUERE, adjoint technique principal 2^e classe, bénéficie d'un avancement de grade par ancienneté à compter du 1^{er} décembre 2024 vers le grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe. En cohérence avec les Lignes Directrices de Gestion votées par délibération N°17-22 en date du 17/06/2022, il convient :

- De créer le poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à compter du 01/12/2024
- De fixer les ratios d'avancement de grade après avis du CST du Centre de Gestion

- De mettre à jour le tableau des effectifs à compter du 01/12/2024

Délibération du Comité syndical :

Monsieur BARBO souligne l'importance de la qualité du travail de Philippe QUERE.
Vote positif à l'unanimité.

6. Délibération N°18/24 : Mise à jour du tableau des effectifs et délibération de délégation de recrutement

Suite aux précédentes délibérations de ce jour, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le tableau des effectifs est ainsi modifié comme suit :

GRADE	CAT.	DHS DU POSTE	MISSIONS	POSTE VACANT DEPUIS LE ...	POSTE OCCUPE	
					STATUT DE L'AGENT	DHS DE L'AGENT (TP en %)
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Adjoint administratif ppal de 1 ^e cl.	C	35h	Chargé de communication	-	Titulaire	35h
Adjoint administratif ppal de 1 ^e cl.	C	35h	Responsable comptabilité et Ressources Humaines, gestion administrative et assistante de prévention	-	Titulaire	35h
Adjoint administratif	C	28h	Agent d'accueil polyvalent	-	Titulaire	28h
-	C	28h	Agent d'accueil polyvalent	-	CDD jusqu'au 30/09/2024	28h
-	A	35h	Directrice et Cheffe de projet Label Grand Site de France	-	CDD jusqu'au 01/03/2025	35h
FILIERE ANIMATION						
Animateur ppal de 1 ^e cl.	B	35h	Animatrice pédagogique	-	Titulaire	35h
Animateur ppal de 2 ^e cl.	B	35h	Animateur pédagogique et chargé de mission OPPL	-	Stagiaire	35h
Adjoint d'animation	C	35h	Animatrice pédagogique et assistante de prévention	-	Titulaire	35h
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique ppal de 1 ^e cl.	C	35h	Chargé de mission Natura 2000	A compter du 01/12/2024	Titulaire	35h
Adjoint technique ppal de 2 ^e cl.	C	35h	Chargé de mission Natura 2000	Jusqu'au 30/11/2024	Titulaire	35h
Adjoint technique	C	35h	Chargé de mission Natura 2000 et Biodiversité	-	Titulaire	35h
Adjoint technique	C	4h	Agent d'entretien	-	Titulaire	4h
FILIERE ADMINISTRATIVE OU TECHNIQUE						
Ingénieur / Attaché Technicien / Rédacteur	A ou B	35h	Chargé(e) de mission Grand Site et Paysage	En cours de recrutement	Titulaire ou CDI / CDD	35h
-	A ou B	35h	Chargé(e) de mission Label Grand Site (signalétique)	A compter du 3 ^e trim. 2024	CDD 8 mois	35h

Délibération du Comité syndical :
Vote positif à l'unanimité.

Également, il est proposé d'autoriser le recrutement d'agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de ma loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public temporairement indisponibles.

Les contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

Il est également proposé d'autoriser le recrutement d'agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés :

- à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées à l'article 3-1 1°) de la loi susvisée, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs
- à un accroissement saisonnier d'activité, dans les conditions fixées à l'article 3-1 2°) de la loi susvisée, pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs.

Madame la Présidente sera chargée de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions exercées, leur expérience et leur profil.

Délibération du Comité syndical :

Après échanges, les Elus du Comité syndical refusent l'autorisation de recrutement d'agent pour un accroissement temporaire d'activité ou un accroissement saisonnier d'activité.

Les Elus autorisent la Présidente à recruter des agents contractuels pour le remplacement d'agent indisponible selon l'article L332-13 du Code général de la fonction publique. Vote positif à l'unanimité.

Label Grand Site de France

7. Délibération N°19/24 : Tarif plaquette Sentier Erquy

Le parcours d'interprétation d'Erquy est en cours de finalisation et sera ouvert au public à l'automne.

Il sera présenté sous la forme d'un dépliant.

Il est proposé de mettre le dépliant en vente au Syndicat mixte, dans les offices de tourisme et chez les partenaires (campings, librairies, etc. ...).

Il convient de fixer par délibération :

- Un prix public
- Un prix partenaire
- Le nombre d'exemplaires à sortir du stock au moment de l'édition qui seront offerts.

Le prix public proposé est de 2 €.

Le prix partenaire proposé est de 1 €.

Pour la 1^{ère} édition, il est proposé d'imprimer **2 000 dépliants** et de retirer du stock initial 120 exemplaires à offrir (Elus, habitants ayant participé au projet, etc.).

Délibération du Comité syndical :

Vote positif à l'unanimité.

8. Points d'informations

- ✓ **Appel à Manifestations d'Intérêt Gestion des flux touristiques** : Le Grand Site et la Destination Cap-Fréhel – Saint Malo – Baie du Mont Saint Michel sont lauréats à l'AMI Gestion des flux touristiques. Une gouvernance sera constituée pour ce projet. Les quatre maires des communes du Grand Site ainsi que la Présidente du Syndicat mixte du Grand Site feront partie du Comité de pilotage.
Le projet est décomposé en 4 phases :
 - 1) Elaborer une stratégie de la gestion des flux et un plan d'actions : le cahier des charges est en cours de rédaction afin de recruter un bureau d'études.
 - 2) Former les acteurs aux indicateurs de gestion des flux
 - 3) Créer un observatoire local des flux
 - 4) Créer un plan de communication adapté

- ✓ **Recrutement chargé(e) de mission Grand Site et Paysage** : en cours. 11 candidatures ont été reçues. 5 candidats ont été retenus pour un entretien le 19 juin. Les membres du bureau du Comité Syndical sont invités à participer au jury de recrutement.

- ✓ **Renouvellement du label** : le bilan du 1^{er} label est en cours de rédaction. Des entretiens ont quasiment tous été menés avec les élus, les techniciens des services des collectivités et les partenaires. Une première restitution sera présentée aux Maires de Plévenon, Plurien et Fréhel et M. Lesnard le 8 juillet. Une présentation sera également faite auprès des conseils communautaires de Dinan Agglomération et de Lamballe Terre et Mer, de la Région et du Département.
Les présentations devant les conseils municipaux des 4 communes seront programmées en septembre.

Questions diverses – Point ajouté en séance

9. Délibération N°20/24 : Dossier FEAMP pour l'exposition itinérante sur la biodiversité du littoral à destination d'un jeune public

Il est proposé d'ajouter un point à l'ordre du jour de cette séance. En effet, le service instructeur des dossiers financés par le FEAMP nous a informé deux jours avant la réunion du Comité syndical, qu'il manquait une pièce au dossier du projet « exposition itinérante sur la biodiversité du littoral pour un jeune public ».

La Présidente rappelle la délibération N°14/23 en date du 29 mars 2023 qui acte la création de cette exposition dans la continuité de la malle pédagogique « filipêche, suivez le poisson ! » créée entre 2019 et 2021 (cf PJ).

Le budget global de ce projet est de 17 700.00 €.

Afin de déposer la demande de dossier pour la demande de subvention FEAMP, le service instructeur nous demande de fournir, entre autres pièces administratives, une délibération autorisant la Présidente à signer les passations de marchés publics dans le cadre du projet.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical autorise la Présidente à signer les passations de marchés publics dans le cadre du projet « l'exposition itinérante sur la biodiversité du littoral à destination d'un jeune public » à l'unanimité.

La séance est levée à 10h45

La Présidente,
Lisa THOMAS





Syndicat mixte
du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel
18 rue Notre Dame 22240 PLEVENON
Tél. 02 96 41 50 83
accueil@caperquyfrehel.fr

comité syndical compte-rendu

réunion du 27 septembre 2024

9h30 – Salle du Conseil Mairie de Fréhel

Nom	Fonction	Collectivité	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
L. THOMAS	Présidente	Département des Côtes d'Armor	X		
M.-C. COTIN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
N. TRAVERT-LE ROUX	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
J.-R. CARFANTAN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
N. NOWAK	Suppléant	Département des Côtes d'Armor		X	
J.-L. BARBO	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Coëtmieux)		X	
P.-A. BLEVIN	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Pléneuf Val André)		X	
P. HERCOUET	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Lamballe)		X	
P. LESNARD	1 ^{er} Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Adjoint Erquy)	X		
J.-P. OMNES	3 ^e Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Plurien)	X		
A.-G. MILLORIT	Suppléante	Lamballe Terre et Mer (Moncontour)		X	
D. BURLLOT	Suppléant	Lamballe Terre et Mer (Elu Lamballe-Armor)		X	
M.-M. MICHEL	Titulaire	Dinan Agglomération (Saint Cast le Guildo)	X		
M. MOISAN	2 ^e Vice-Présidente	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
D. LECHIEN	Titulaire	Dinan Agglomération (Dinan)	X		
D. PERCHE	Titulaire	Dinan Agglomération (Ruca)		X	
H. VAN PRAAG	4 ^e Vice-Président	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
J. MEHOUS	Suppléante	Dinan Agglomération (Elue Fréhel)	X		
F. PASCAL	Suppléant	Dinan Agglomération (Elu Plévenon)			X
M.-L. CAYATTE	Directrice	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		
D. DI PASQUALE-BLANC	Comptabilité et RH	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		

Monsieur Jean-Luc BARBO, titulaire, est excusé et donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre OMNES.
Monsieur Dominique PERCHE, titulaire, est excusé, Madame Josiane MEHOUS, suppléante, peut prendre part au vote.

Madame Marie-Christine COTIN, titulaire, est arrivé à 10h20 en cours de séance et prend part au vote du dernier point à l'ordre du jour « Délibération N°24/24 : Subventions DREAL ».

ORDRE DU JOUR

Ressources humaines

1. Délibération N°21/24 : Ouverture de poste de rédacteur principal 2^e classe et mise à jour du tableau des effectifs

Après la réussite à l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au grade de rédacteur principal territorial de 2^e classe en 2018, Cédric HAMELIN, Chargé de communication au Syndicat mixte, a déposé cette année un dossier de proposition d'inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

Après étude des dossiers, le Centre de Gestion a retenu le dossier de Cédric HAMELIN et l'a nommé sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur principal 2^e classe avec une date d'effet au 1^{er} juillet 2024.

Selon les modalités validées en Comité syndical le 17 juin 2022 (délibération N°17/22) dans le cadre des lignes directrices de gestion, la Présidente et les membres du Bureau proposent d'ouvrir le poste de rédacteur principal 2^e classe et de nommer Cédric HAMELIN sur ce nouveau grade à compter du 1^{er} novembre 2024 et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

GRADE	CAT.	DHS DU POSTE	MISSIONS	POSTE VACANT DEPUIS LE ...	POSTE OCCUPE	
					STATUT DE L'AGENT	DHS DE L'AGENT (TP en %)
AGENTS FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT						
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Rédacteur ppal de 2° cl.	B	35h	Chargé de communication	A compter du 01/11/2024	Titulaire	35h
Adjoint administratif ppal de 1° cl.	C	35h	Chargé de communication	Jusqu'au 31/10/2024	Titulaire	35h
Adjoint administratif ppal de 1° cl.	C	35h	Responsable comptabilité et Ressources Humaines, gestion administrative et assistante de prévention	-	Titulaire	35h
Adjoint administratif	C	28h	Agent d'accueil polyvalent	Depuis le 01/08/2024	Titulaire	28h
FILIERE ANIMATION						
Animateur ppal de 1° cl.	B	35h	Animatrice pédagogique	-	Titulaire	35h
Animateur ppal de 2° cl.	B	35h	Animateur pédagogique et chargé de mission OPPL	-	Stagiaire	35h
Adjoint d'animation	C	35h	Animatrice pédagogique et assistante de prévention	-	Titulaire	35h
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique ppal de 1° cl.	C	35h	Chargé de mission Natura 2000	A compter du 01/12/2024	Titulaire	35h
Adjoint technique ppal de 2° cl.	C	35h	Chargé de mission Natura 2000	Jusqu'au 30/11/2024	Titulaire	35h
Adjoint technique	C	35h	Chargé de mission Natura 2000 et Biodiversité	-	Titulaire	35h
Adjoint technique	C	4h	Agent d'entretien	-	Titulaire	4h
AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT						
-	A	35h	Directrice et Cheffe de projet Label Grand Site de France	-	CDD jusqu'au 01/03/2025	35h
-	A	35h	Chargée de mission Grand Site et Paysage	-	CDD jusqu'au 01/09/2027	35h
-	C	28h	Agent d'accueil polyvalent	-	CDD jusqu'au 30/09/2024	28h
AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT						
-	A	35h	Chargé(e) de mission Label Grand Site (signalétique)	-	CDD jusqu'au 09/05/2025	35h
-	C	35h	Chargé de mission pour l'élaboration du plan de gestion du Cap Fréhel	-	CDD jusqu'au 31/12/2024	35h

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la création de poste de rédacteur principal 2^e classe à compter du 1^{er} novembre 2024 et la mise à jour du tableau des effectifs en conséquence.

2. Délibération N°22/24 : Nomination stagiaire pour titularisation de Joanne LECOUFFLARD

En 2023, Jennifer GUILLEVIN, agent d'accueil polyvalent, a demandé une disponibilité pour convenances personnelles pour une durée d'un an et qui a été validé à compter du 1^{er} octobre 2023. Pour remplacer Jennifer GUILLEVIN, le Syndicat mixte a recruté Joanne LECOUFFLARD en CDD du 8 janvier au 30 septembre 2024.

Courant le mois de juin, le SMPRB pour la Valorisation des déchets Pays de Rance et de la Baie nous a fait part de son intention de recruter Jennifer GUILLEVIN à compter du 1^{er} août 2024 ainsi que Jennifer GUILLEVIN nous a fait part de sa demande de mutation.

La demande de mutation a été validé et effective au 1^{er} août 2024.

La Présidente et les membres du Bureau proposent de recruter de manière permanente Joanne LECOUFFLARD, dont le travail est très apprécié.

Le poste étant vacant, il est proposé de :

1. Faire un avenant au contrat de Joanne LECOUFFLARD du 1^{er} octobre au 31 octobre 2024 permettant la publication de la vacance d'emploi à la Bourse de l'emploi dans les mêmes conditions que le contrat initial,
2. Puis nommer Joanne LECOUFFLARD sur le grade d'adjoint administratif stagiaire pour titularisation à l'issue de la période de stage à compter du 1^{er} novembre 2024.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité :

- de proposer un avenant au contrat de Joanne LECOUFFLARD du 1^{er} octobre au 31 octobre 2024 permettant la publication de la vacance d'emploi à la Bourse de l'emploi dans les mêmes conditions que le contrat initial,
- la nomination stagiaire pour titularisation de Joanne LECOUFFLARD à compter du 1^{er} novembre 2024.

Label Grand Site de France

3. Délibération N°23/24 : Convention AMI gestion des flux touristiques

La Destination régionale 'Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel' et le Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel ont été lauréats d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « Gestion des flux touristiques » porté par Atout France, agence de développement touristique, opérateur de l'Etat en matière de tourisme.

En effet, pour faire face aux pics de fréquentation qui touchent certains territoires français, le Gouvernement a lancé le 19 juin 2023 une stratégie nationale 'Destination France' pour préserver l'équilibre entre l'attractivité locale et la protection des lieux et leur biodiversité.

Pour mener à bien ce projet, plusieurs partenaires locaux se sont associés :

- La Société Publique Locale Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel, représentée par Madame Véronique LEFEVBRE, Directrice générale,
- Saint-Malo Agglomération, représentée par son Président, Monsieur Gilles LURTON,
- Dinan Agglomération, représentée par son Président, Monsieur Arnaud LECUYER,
- La Ville de Saint-Malo, représentée par son adjoint au Maire, Monsieur Guillaume PERRIN,
- Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, représenté par sa Présidente, Madame Lisa THOMAS.

Le coordonnateur du projet est la SPL Destination Saint Malo – Baie du Mont Saint Michel.

Afin d'organiser les modalités techniques et financières de ce projet, il est nécessaire de valider une convention de partenariat entre les différents acteurs du projet.

(cf. pièce jointe)

Chaque partie s'engage à :

1. Dédier un temps agent partagé sur le temps global dédié au projet.
2. Préparer et participer aux réunions des différentes instances et groupes de travail / ateliers.
3. Participer, sur présentation de factures individualisées, à coût égal des 5 partenaires (20 % chacun), aux charges annexes exceptionnelles nécessaires à la mise en œuvre du projet. A titre d'exemple : AMO spécifique, location de salle, prestations externes...

Après étude de la proposition de convention de partenariat, la Présidente et les membres du Bureau proposent, d'une part, de faire valider par les élus du Bureau d'éventuels dépenses supplémentaires annexes (cf. point F - 3), et d'autre part, de valider la convention de partenariat par délibération et d'autoriser la Présidente à signer les documents afférents.

Echanges :

Madame Moisan indique que le flux de circulation, notamment sur Fréhel en direction du Cap Fréhel est un problème, en termes de vitesse.

Monsieur Van Praag donne l'exemple des Apalaches (Etats Unis). Les routes ont été « décroutées » afin d'obliger les automobilistes à utiliser certaines routes et/ou à réduire la vitesse.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la convention de partenariat AMI pour la gestion des flux touristiques et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

4. Délibérations : Subventions DREAL

Pour rappel, en 2024, la DREAL verse au Grand Site deux subventions :

- Une subvention d'investissement habituelle de 35 000 euros et
- Une subvention de fonctionnement de 60 000 euros.

Pour chacune, nous bénéficions cette année d'une somme supplémentaire de 7 000 euros pour l'investissement et de 30 000 euros pour le fonctionnement car un des Grands Sites bretons ne peut consommer ses budgets.

1. Délibération N°24/24 : Actions subvention d'investissement

Pour rappel, trois actions ont déjà été validées par le Comité Syndical du mois de mars : la création du sentier d'interprétation de Fréhel ; la mise à jour de documents de communication liée au label ; une enveloppe supplémentaire pour l'AMO Création d'une maison de site au Phare du Cap Fréhel.

La 4^e action est l'étude de la modification du tracé de la vélomaritime sur la Commune de Fréhel. Le maître d'ouvrage de cette action est le Département.

ACTIONS	DREAL	Autofinancement	Budget Actions	Maitre d'ouvrage
Sentier d'interprétation Fréhel	10 000	2 500	12 500	Grand Site
Mise à jour des documents de communication	3 000	750	3 750	Grand Site
Avenant convention 2023 Etude maison de site au phare	5 000	1 250	6 250	Grand Site
Etude Vélomaritime Fréhel CD22	12 272	3 068	15 340	CD 22
total	30 272			

La dernière action projetée dans le cadre de cette subvention d'investissement 2024 est la réalisation d'une carte sensible sous forme de maquette dans le cadre du plan d'interprétation du marais de l'Islet.

Cette maquette est un des éléments de ce plan d'interprétation. L'objectif de cette maquette est de faire comprendre aux visiteurs la géomorphologie de l'estuaire de l'Islet et son fonctionnement.

Plan de financement

ACTIONS	DREAL	Autofinancement	Budget Actions	MO
Création d'une carte sensible du marais de l'Islet (maquette)	11 700	2 850	14 550	Grand Site

La Présidente et les membres du Bureau proposent de valider la réalisation de cette action et d'autoriser la Présidente à signer les documents afférents.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la subvention d'investissement de la DREAL pour l'action « Création d'une carte sensible du marais de l'Islet » et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

2. Délibération N°25/24 : Actions subvention de fonctionnement

Trois actions sont proposées dans le cadre de cette subvention :

- (1) La réalisation d'un schéma de la signalétique avait déjà été délibérée au comité Syndical de mars dernier. Il s'agit de réaliser une signalétique homogène sur l'ensemble du Grand Site. Une personne a été recrutée en CDD sur une durée de 8 mois.
- (2) La deuxième action proposée est d'étudier les points noirs du projet d'itinéraires cyclables entre les 4 bourgs du Grand Site. Avec l'appui de l'ADAC et en partenariat avec le Département et les communes concernées, il s'agit de réaliser une étude de faisabilité sur une partie du tracé afin de proposer des solutions techniques pertinentes sur des secteurs qui longent ou traversent la D786. Le Syndicat mixte du Grand Site en tant qu'adhérent de l'ADAC, pourra porter cette étude. (voir ci-dessous la carte du Schéma vélo).

- Vélomaritime (EV4)
- Liaison EV4
- Chaucidou
- Boucles vélo

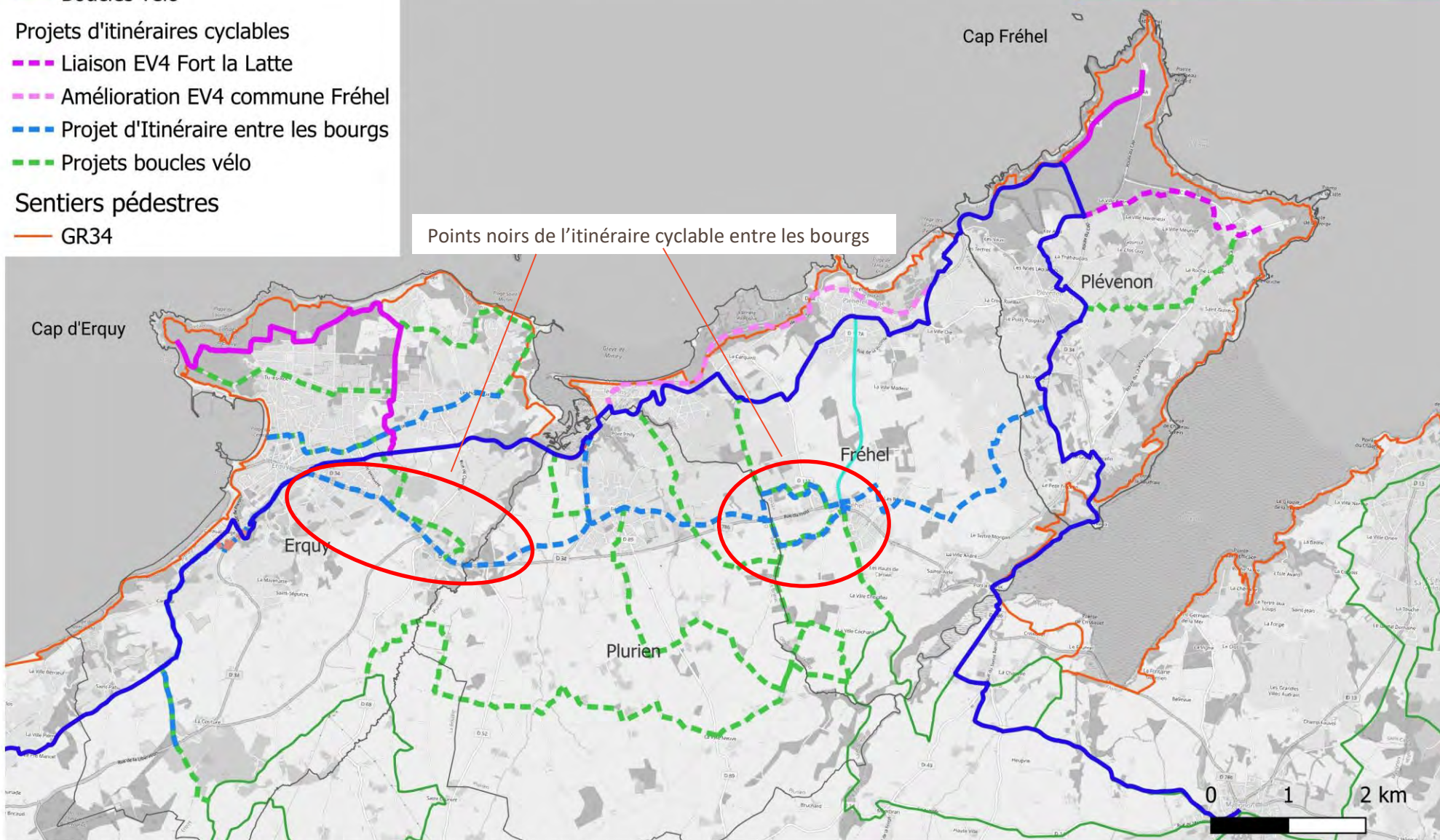
Projets d'itinéraires cyclables

- Liaison EV4 Fort la Latte
- Amélioration EV4 commune Fréhel
- Projet d'Itinéraire entre les bourgs
- Projets boucles vélo

Sentiers pédestres

- GR34

Schéma Vélo Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel



Points noirs de l'itinéraire cyclable entre les bourgs

(3) La troisième action porte sur un des sites pilotes du plan de paysage. Il s'agit de réaliser un avant-projet du site de la ZA Jeannettes.

Les enjeux du site et le schéma d'intentions paysagères réalisé dans le cadre du Plan de paysage sont rappelés ci-dessous.

Il est proposé d'étudier la requalification du site de la ZA des Jeannettes selon deux directions à partir du Schéma d'intentions paysagères réalisé dans le cadre du plan de paysage :

n°2 - ZA des Jeannettes



Enjeux de préservation

2. La gestion et la préservation de la biodiversité de la ripisylve de l'Islet et des zones humides
3. La gestion et la préservation du patrimoine urbain et architectural les fermes, chemins et haies bocagères

Enjeux de valorisation



6. La valorisation des paysages agricoles de « l'arrière littoral » : haies bocagères, arbres isolés, bosquets
7. La restauration ou la création de continuité de chemins le long de l'Islet et pour rejoindre les zones commerciales à pied ou en vélo
9. La valorisation des produits et savoir-faire locaux
10. Le développement des énergies renouvelables



Enjeux de requalification





11. La requalification de la zone d'activité et commerciale : lisière urbaine et espaces publics
12. La requalification des paysages routiers et des espaces publics en entrée de Grand Site, sur le bord de la D786
16. La reconquête d'une meilleure qualité des eaux dans les rivières


1. Une requalification des espaces publics, voiries départementales, voiries communales, parcelles publiques,... par un projet de réaménagement de ces espaces sous la forme d'un avant-projet dessiné et chiffré (AVP). Ces espaces couvrent une surface d'environ 13 hectares.
2. Une amélioration des parcelles privées dans leur architecture, leurs espaces extérieurs, leurs clôtures,... par l'élaboration d'un cahier de prescriptions architecturales, paysagères et environnementales qui pourront trouver une traduction dans les documents d'urbanisme. Ces espaces couvrent une surface d'environ 20 hectares.

SYNTHÈSE : SCHÉMA D'INTENTIONS PAYSAGÈRES





1. Gestion de la biodiversité de la vallée de l'Islet

-  Cours d'eau
-  Gestion de la biodiversité du fond de vallon (semi-ouvert)

2. Gestion et préservation de la zone humide des Jeannettes


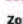
-  Maintenir une ouverture partielle des zones humides et mise en continuité

3. Préservation du paysage agricole bocager et ses fermes


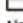
-  Ceinture agricole à préserver / protéger
-  Plantations complémentaires de haies
-  Mise en scène de l'entrée dans le Grand Site par des arbres d'alignements
-  Bâtiments agricoles remarquables

4. Continuités piétonnes et cyclables

Liaisons cyclables

-  Principales
-  Secondaires

Zones de ralentissement des véhicules

-  Espace de croisement avec les voies douces
-  Passages de mobilités douces à sécuriser

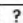
Liaisons piétonnes

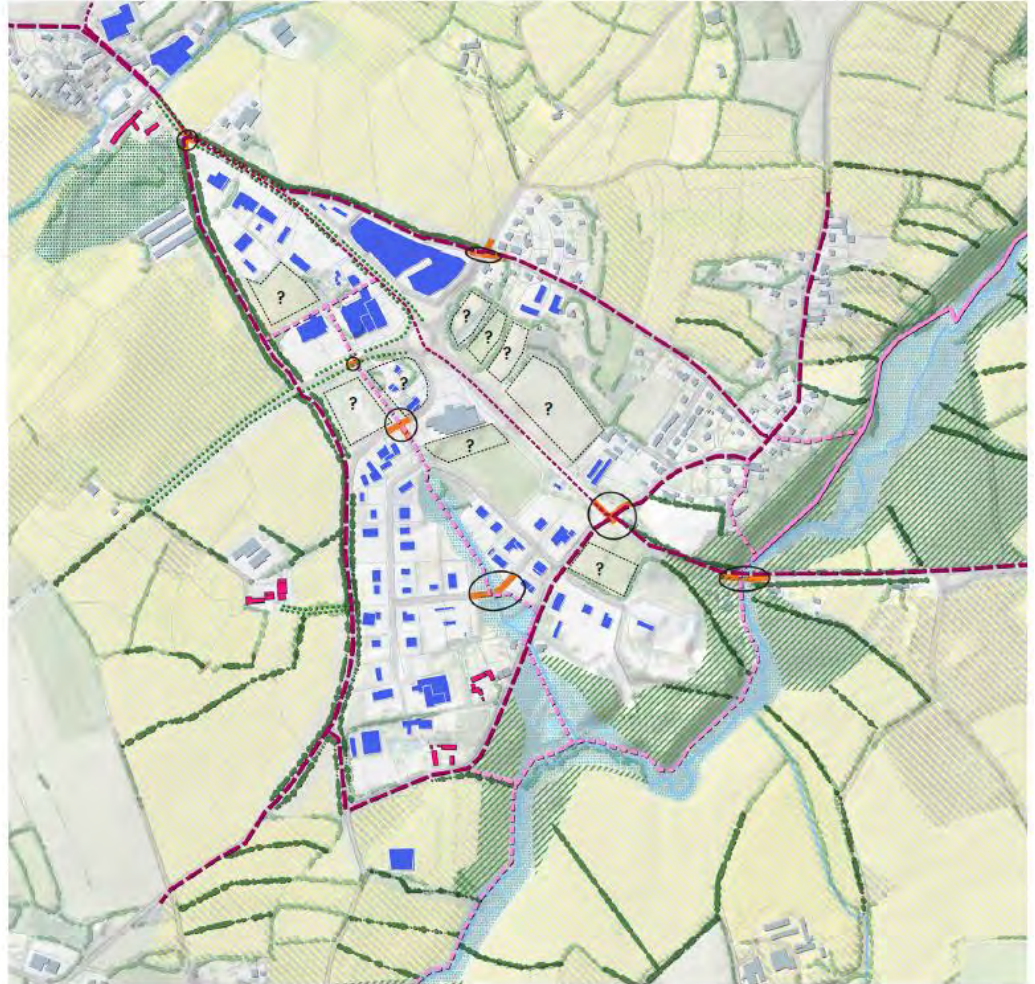
-  Existantes
-  À créer

5. Développement des énergies renouvelables

-  Potentiel de photovoltaïque sur toiture à étudier

6. Développement économique à l'intérieur des emprises actuelles

-  Parcelles à étudier pour de futurs développements, en plus de l'optimisation des surfaces occupées et actives.



Plan de financement

ACTIONS	Budget total TTC (pas d'autofinancement)
Schéma de la signalétique (recrutement d'un CDD chargé de mission pendant 8 mois)	40 100
L'itinéraire entre les bourgs : étude des points noirs	6 000
Avant-projet sur parcelles publique de la ZA Jeannettes	30 540
Cahier de prescriptions architecturales, paysagères et environnementales des parcelles privées de la ZA Jeannettes	13 400
TOTAL	90 040

La subvention de la DREAL couvre 100% de la subvention.

La Présidente et les membres du Bureau proposent de valider l'ensemble de ces actions et d'autoriser la Présidente à signer les documents afférents.

Echanges :

Madame Marie-Madeleine MICHEL interroge sur la prise en charge financière pour les travaux.

Il est précisé par Madame Lisa THOMAS que les interlocuteurs privés et publics ont été conviés au projet dès le début.

Dans le cadre du Plan de Paysage, un schéma d'intentions paysagères a été proposé. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin techniquement et d'estimer les coûts.

Les entreprises de la ZA des Jeannettes qui ont participé au groupe de travail sont à l'écoute du projet.

Les élus préconisent une réunion publique avec les entreprises au démarrage de la prestation.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la subvention de fonctionnement de la DREAL pour les actions citées et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

Questions diverses / Informations

- Retour sur la table ronde « les défis de l'alimentation » à Plœuc-l'Hermitage.
Il serait intéressant de créer un projet commun sur les 4 communes sous forme de marché de produits locaux sous l'égide du Grand Site.
- Rencontres des Grands Sites de France en octobre 2024
Les rencontres se déroulent dans le Cantal sur le Grand Site de France du Puy Mary du 9 au 11 octobre 2024.
- Renouvellement du Label : Marie-Laure Cayatte et Lisa Thomas présenteront aux Conseils municipaux des 4 communes du Grand Site et aux 2 Agglomérations, le bilan du Label et le projet du 2^e Label.
Pour le renouvellement du Label, le dossier doit être déposé au Ministère avant le 24 septembre 2025. La rédaction est en cours. En décembre 2024, un comité consultatif du Grand Site sera organisé pour co-construire avec les acteurs locaux le programme d'actions du 2^e label.

La séance est levée à 10h40.

**La Présidente,
Lisa THOMAS**



annexe 3 communication

Kakemono



annexe 4 communication

Extraits de la revue de presse



GRAND SITE CAP D'ERQUY-CAP FREHEL



Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel recrute des volontaires en contrat Service Civique H/F à temps complet pour une durée de 6 mois à partir du 2 avril 2024. Lieu du poste : Plévenon. En tant que volontaire, c'est l'occasion pour vous de développer connaissances et compétences en matière de nature, en contribuant directement aux opérations visant à mieux connaître, gérer, préserver les milieux et espèces menacées. Le site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel possède une biodiversité extraordinaire dont la préservation est un vrai défi au regard des enjeux de conservation qu'il recèle. En lien direct avec l'animateur Natura 2000, les volontaires contribueront à réaliser divers relevés de terrain, suivis d'espèces visant à mieux connaître/préserver les espèces et habitats menacés (oiseaux marins, azurés des mouillères, landes, dunes, marais littoraux, etc.). La thématique de la formation obligatoire civique et citoyenne est laissée au choix des volontaires, au sein du catalogue de propositions que nous recevons. Merci de déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) obligatoirement sur le site du Service civique <https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-mission/ambassadeur-riche-du-site-natura-2000-cap-derquy-cap-frehel-2-1-659ba72c2fcb3d79bb374>. Pour plus de renseignements : Philippe Quéré, natura2000@caperquyfrehel.fr, 02.96.41.50.83.

Journal municipal Plévenon

Nature



Au cap d'Erquy

400 pins coupés à ras du sol pour favoriser le retour de la lande

ERQUY. Le Conseil départemental a entrepris lundi 15 janvier l'abatage de 400 pins au cap d'Erquy sur une surface d'un peu moins d'un hectare. Il s'agit d'une mesure environnementale destinée à favoriser la biodiversité d'un site classé Natura 2000. Plantés au XIX^e siècle, les pins ont en effet progressivement colonisé la lande et acidifié les sols. Cette opération est donc destinée à redonner de l'ensoleillement et à permettre à la lande d'y revenir. Les pins seront quant à eux broyés puis revalorisés.

Penthièvre 18/01/2026



Les oiseaux marins à découvrir durant ces vacances d'hiver.

VACANCES. 15 expériences Nature à vivre sur la côte

PLÉVENON

Pendant les vacances d'hiver, explorez les richesses des Caps avec Marion, Jeanne et Aurélien, le temps de sorties nature et patrimoine. L'équipe d'animation du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel propose 15 expériences entre Terre et mer du 12 février au 8 mars.

Dans la nature ou à la criée

Découverte des oiseaux marins du territoire ou de passage, de la laisse de mer, de discrets amphibiens, du marais des Sables d'or les Pins, de l'économie locale avec la visite

de la criée et du port d'Erquy, d'une débarque de coquilles Saint-Jacques, ou encore des ateliers créatifs ludiques en famille, chacun trouvera son bonheur !

Plévenon, hors des sentiers battus

Envie d'une balade, à la découverte d'autres facettes de Plévenon ? Partez en autonomie, hors des sentiers battus, muni du livret *Plévenon, hors des sentiers battus*, disponible au siège du Grand Site. Cette balade de 3 km (2 h), accessible dès 6 ans, dévoile les lieux cachés à la fois très divers et étonnants dont la commune

regorge. Le livret est disponible pour 3€, auprès du Grand Site, 18, rue Notre-Dame, à Plévenon.

■ Programme sur <https://grandsite-caperquyfrehel.com>, dans les offices de tourisme et lieux publics. Inscriptions obligatoires au 02 96 41 50 83.

Ces oiseaux venus du nord...

Parmi les visites Nature proposées pendant les vacances d'hiver, l'une se déroule en baie de La Fresnaye sur les traces des oiseaux migrateurs qui, venus du nord, emménagent ici. Qui sont ces grands voyageurs ? D'où viennent-ils ? Pourquoi s'installent-ils dans la baie ? Cette visite dit tout de leurs comportements parfois étranges. Elle a lieu les jeudi 15 et lundi 26 février de 10 h à 12 h au départ de Port-à-la-Duc. Tarifs : 7€, réduit 4 €, carte Grand Site 5€. Renseignements et réservations au 02 96 41 50 83, accueil@caperquyfrehel.fr, www.grandsite-caperquyfrehel.com

Plévenon : les animations d'hiver du Grand Site démarrent lundi 12 février

Le 08 février 2024 à 12h07



À l'occasion des vacances d'hiver, le [Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel](#) propose son florilège d'animations pour petits et grands. Du 12 février au 8 mars, l'équipe d'animation composée de Marion, Jeanne et Aurélien fera vivre aux participants une quinzaine d'expériences.



Découverte des oiseaux marins du Cap Fréhel, des oiseaux venus du Nord au Port à la Duc, de la laisse de mer, des amphibiens au clair de lune, visite d'une criée... Vacanciers comme autochtones auront de quoi satisfaire leur curiosité sur tout le territoire et à travers différents thèmes. La petite nouveauté étant l'atelier créatif de vannerie sauvage (à partir de 8 ans) avec la fabrication d'une hirondelle à installer dans les jardins ou sur les balcons en attendant le printemps. Et en toute autonomie, la découverte de Plévenon qui, outre ses magnifiques côtes bordées de landes et de falaises regorge aussi de lieux cachés hors des sentiers battus, tout aussi splendides.

Pratique

Télégramme 18/02

Pêche à pied



Lundi 12 février

La vie à marée basse au Verdelet

Avec les vacances de la zone A qui commence, les animations du Grand Site reprennent. Lundi 12 février, le temps d'une marée basse, au pied du Verdelet au Val-André, attrapez et découvrez les animaux du bord de mer avec leurs anecdotes et bizarreries. À la fin de la séance, tous les animaux sont remis à l'eau ! À partir de 5 ans. Penser à : prendre des bottes et

vêtements adaptés, un seau et éventuellement une épuisette. De 14h à 16h, rendez-vous sur le parking du port de Piégu. Tarif : 7 €, 4 € pour les 6-18 ans. Réservation : 02 96 41 50 83.

Crée port et mareyage

La visite guidée et commentée de la criée et du port d'Erquy sera l'occasion de découvrir les différentes étapes du parcours du poisson : de son débarquement aux étals de nos poissonneries. A partir de 6 ans. Durée: 2h. Prévoir des vêtements chauds. Rendez-vous à 6h30, mardi 12 février, devant les grilles du parking de la criée au port d'Erquy. Tarif : 7 €, 4 € pour les 6-18 ans. Réservation au 02 96 41 50 83.

Mairie - Vie quotidienne - Environnement - Culture, sports, loisirs - Vie économique et tourisme

19/03/2024

2^e rencontre publique
**les paysages
du Grand Site**

MARDI 9 AVRIL - 17H30
ACCUEIL À 17H15 - SALLE DES FÊTES
FREHEL
plan de paysage

Mardi 9 avril après-midi, participez à la seconde rencontre publique afin de participer à l'élaboration du plan de paysage du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel mène une réflexion avec l'ensemble des acteurs locaux pour améliorer les paysages de son territoire. Les participants à la première réunion publique du 21 novembre dernier ont contribué à enrichir le diagnostic présenté. En seconde phase, l'étude des sites représentatifs des enjeux du territoire s'est déroulée avec des visites de terrain, en groupes constitués de représentants d'associations, techniciens, administrations et élus locaux. L'objectif de cette seconde étape publique est de poursuivre la concertation. Ce temps fort est accessible à tous, sans inscription, avec un accueil à 17h15, pour se côtoier vers 20h.

Pratique
Mardi 9 avril 2024 de 17h30 à 20h. Accueil prévu à partir de 17h15.
Salle des fêtes de Fréhel, 8 rue des Ormes
Renseignements au 02 96 41 50 83

La découverte de la criée et du mareyage attire touristes et locaux à Erquy

Le 06 mars 2024 à 14h54



La visite guidée du port, de la criée et du mareyage, commentée par Aurélien, animateur pour le Grand Site, attire toujours de nombreux participants.

Ils étaient une vingtaine à participer à l'animation « Criée mareyage » proposée ce mardi 5 mars, dès 6 h 30, par le Grand Site, et guidée par Aurélien. Après avoir dévoilé aux participants les origines de ce port néolithique, la capitainerie, la jetée mais aussi la pêche des bateaux côtiers et des hauturiers, l'animateur leur a fait découvrir la criée.

« C'est la première fois que l'on vient. Nous étions curieux de découvrir la criée et les différentes étapes du mareyage », confiaient André et Béatrice, du Val-d'Oise. Eva 10 ans, originaire de Strasbourg, était accompagnée de sa mamie, elle-même accompagnée de sa copine Josiane, Pléneuvienne. « Je n'étais jamais venue à cette animation, c'est vraiment l'occasion de découvrir la filière de la pêche, une activité importante pour notre région », soulignait Josiane. « Moi je suis motivée, je me suis levée de bonne heure pour voir les poissons et les coquillages », confiait Eva.

Ouest France 12/03

Armor Saint-Alban

Saint-Alban : une quinzaine de participants à l'atelier vannerie proposé par le Grand Site

Le 06 mars 2024 à 14h34



Les participants ont apprécié cet atelier créatif.

Dans le cadre des animations proposées par le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, les animatrices et animateurs de la structure ont fait étape à Saint-Alban à deux reprises. Le premier rendez-vous avait eu lieu en février pour l'opération « Opinel et bouts de ficelle » et le deuxième ce lundi après-midi du 4 mars, à la salle annexe, pour un atelier vannerie familial, sur le thème des hirondelles. À l'affiche un apprentissage sous la conduite de Marion, du tressage du saule, de l'osier, du jonc et du lierre. Une initiation à partir des végétaux fournis par le Grand Site qui a permis à chacun de repartir avec une création qui a demandé près de deux heures de travail soutenu. « Il s'agissait, soulignait l'animatrice, d'apprendre à utiliser différentes plantes de proximité et de faire travailler son imagination. » Pari réussi pour la quinzaine de participants, qui ont apprécié cet atelier créatif.

Télégramme 6/06

Fréhel

📍 LA LAISSE DE MER, UN MILIEU PLEIN DE MYSTÈRES

Vendredi 8 mars, le syndicat des caps propose une animation famille à partir de 5 ans pour une durée de 2h, *La laisse de mer, un milieu plein de mystères*. Ce cordon de débris d'algues en décomposition recèle une diversité animale unique et des trésors insoupçonnables. Rendez-vous à 10h, départ du centre nautique de Sables d'Or-Les-Pins. Gratuit pour les moins de 6 ans, puis de 2 à 7 € suivant les animations. Réservation obligatoire au 02 96 41 50 83 ou accueil@capserquyfrehel ; les infos en détail sur le site <https://grandsite-capserquyfrehel.com>

vie courageuse et difficile des marins d'hier et d'aujourd'hui. Jusqu'au 10 mars, exposition salle des Régates, tous les jours de 10h à 18h sur la digue. Entrée libre.

Plévenon

📍 LES OISEAUX MARINS DU CAP FRÉHEL

Jeudi 7 mars, le syndicat des caps propose une animation famille, à partir de 6 ans pour une durée de 2h, Les oiseaux marins du cap Fréhel. Uniques en Bretagne, les falaises du cap Fréhel accueillent chaque année de nombreuses espèces d'oiseaux fidèles à leur site de reproduction. Apprenez à les reconnaître et découvrez leurs particularités. Rendez-vous à

Ouest France 6/03

Erquy

Ils ont fabriqué de la potion magique au cap d'Erquy



Marion Meffre, l'animatrice du Grand site, a remis une carte, une loupe et un sac, à chaque famille, prête à partir à la recherche des ingrédients de la potion magique sur le cap d'Erquy.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Les animateurs du Grand site cap d'Erquy-cap Fréhel proposent pendant les vacances, un programme d'animations pour découvrir la nature et le patrimoine du territoire.

Jeudi, Marion Meffre invitait à un jeu de piste sur les sentiers du cap d'Erquy, pour partir à la recherche des ingrédients de la potion magique des irréductibles Gaulois.

Trois familles se sont lancées dans l'aventure. « **Toutes sont du secteur, c'est aussi le but de nos sorties. On permet aux habitants de découvrir autrement le territoire** », explique l'animatrice.

Chaque équipe a reçu les outils nécessaires : une loupe, une carte pour retrouver les endroits où sont cachées les énigmes à résoudre et un sac en tissu pour y mettre les ingrédients trouvés.

Loanne et Gaétane sont venues accompagnées de Clarence, leur maman. « **C'est sympa d'allier un jeu de piste à un peu de randonnée, je trouve qu'il y a pas mal d'animations proposées pendant ces vacances, c'est bien** », confie la maman, avant de partir sur les chemins.

Après de deux heures de balade et réflexion, tous les participants ont pu déguster la fameuse potion, que Marion Meffre avait préparé en amont et versé dans un thermos.

D'autres animations sont encore proposées cette semaine jusqu'à vendredi.

Contacts : le programme complet est consultable sur le site www.grandsite-capserquyfrehel.com et l'inscription est obligatoire pour toutes les sorties, au [tél.02 96 41 50 83](tel:0296415083).

Ouest France 5/03

PLAN PAYSAGE. Une réunion publique le 9 avril



Le public est invité à contribuer à ce plan paysage. © Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel mène une réflexion pour améliorer les paysages de son territoire : paysages remarquables du littoral comme paysages du quotidien

- de la zone artisanale aux lotissements. Une nouvelle réunion publique a lieu mardi 9 avril à Fréhel.

Le 21 novembre dernier, lors de la première réunion publique,

84 habitants des communes d'Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, Pléboulle et Matignon ont participé à cette réflexion. « L'agence de paysage Follea Gautier qui accompagne le Grand Site dans l'élaboration du plan de paysage présentait un diagnostic détaillé du territoire. A partir des discussions et contributions autour de panneaux, cette réunion a permis de dégager des thèmes et des recommandations pour orienter la stratégie paysagère du territoire », précise le Grand Site dans un communiqué.

Suite aux nombreuses contributions qui ont pu enrichir le diagnostic, l'étude des sites représentatifs des enjeux du territoire s'est déroulée avec des visites

de terrain en groupes constitués d'élus, d'administrations, de techniciens des collectivités, de socio-professionnels et des représentants d'associations.

Cette 2^e réunion publique vise à poursuivre la concertation. Dans un premier temps, il s'agira de présenter les avancées sur le plan de paysage autour du travail mené à ce jour. Les contributions des participants seront encore les bienvenues pour avancer et garantir une approche globale et constructive des paysages de demain.

■ **Mardi 9 avril de 17 h 30 à 20 h, ouvert à tous. Accueil prévu dès 17 h 15. Salle des fêtes de Fréhel, 8, rue des Ormes. Renseignements au 02 96 41 50 83.**

Petit bleu 4 avril

VACANCES. Des activités et des sorties pour tous sur la côte

PLÉVENON/CAP FRÉHEL

Les vacances de printemps sont là et ouvrent de nouveaux horizons. C'est le temps de redécouvrir les trésors naturels et historiques du territoire du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Balades contées, découvertes, jeu de piste...

L'équipe d'animation propose 13 activités - du 9 avril au 3 mai - pour explorer la nature, découvrir l'économie et le patrimoine local.

Marion, Jeanne et Aurélien, les trois animateurs, vous immergeront dans la splendeur d'un site d'exception à travers des sorties nature et patrimoine, que vous soyez amateur de nature, passionné d'histoire ou simplement à la recherche d'une escapade ludique et



La sortie pour découvrir les oiseaux marins, un grand classique. © Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

enrichissante. En famille, entre amis ou en solo, venez créer des souvenirs inoubliables au cœur de ce joyau préservé de la Bretagne.

Au programme notamment : la vie à marée basse, le marais de Sables d'Or-Les-Pins, des balades contées, les mystères de la laisse de mer, les oiseaux

marins du Cap Fréhel - un grand classique tout comme la visite de la criée d'Erquy, le jeu de piste du gardien de phare, ou encore l'atelier créatif Opinel et bout de ficelle.

Le Grand Site sera par ailleurs présent lors de Landes et Bruyères, avec deux sorties proposées et une participa-

tion active au village d'Erquy et de Plévenon, les 26, 27 et 28 avril.

Il participera également aux journées Surf pour Tous, les 7 et 8 juin prochains, à la plage de l'Anse du Croc à Fréhel.

Sentiers d'interprétation

Enfin, deux sentiers d'interprétation, à Plévenon et Plurien, permettront aussi aux vacanciers de découvrir ces deux communes en dehors des sentiers battus. Celui d'Erquy, sera bientôt disponible et proposera notamment du contenu dessiné et audio.

■ **Le programme complet est sur <https://grandsite-capsperquyfrehel.com> (vacances de printemps 2024). Réservation au 02 96 41 50 83.**

Petit Bleu 12/04

« Surf pour tous » de retour à Fréhel pour deux jours les 7 et 8 juin

Les 7 et 8 juin, « Surf pour tous » fera son retour à l'Anse du Croc pour la 5^e édition de l'événement, la 3^e à Fréhel. La manifestation est parrainée par Mathieu Goujon, champion du Monde par équipe de para-surf, par ailleurs sélectionné pour porter la flamme olympique le matin du 7 juin.

Baptêmes, activités culturelles, etc.

Ces deux journées d'inclusion sont portées par Coallia et Armor Surf School, dirigée par Maël Soullaine. « Nous proposerons des baptêmes de surf, de longe-côte, kayak, ainsi que de nombreuses activités, y compris culturelles, de bien-être et de ramassage et recyclage des déchets », explique Yoann Le Magadou, représentant de Coallia.



Les acteurs de l'événement ont dévoilé le programme de la 5^e édition de Surf pour tous. Le Petit Bleu.

Journée grand public, le 8 juin

« La journée du 7 juin est dirigée vers des personnes en situation de handicap et groupes invités, accompagnés de leurs équipes professionnelles. De nombreux établissements sont invités et attendus. »

La journée du samedi 8 juin sera, elle, orientée vers le grand public, intéressée par les questions d'inclusion, notamment les aidants. C'est une première, les précédentes éditions s'étaient

limitées à un public en situation de handicap.

« Cette journée supplémentaire était dans les tiroirs depuis un moment. Avec les jeux Olympiques, des financements spécifiques sont possibles », reprend Yoann Le Magadou, rappelant que l'événement est soutenu par le CD 22, la MDPH 22, Dinan Agglo, la Fondation Handicap et Société via Mutuelle Intégrance, la Ville de Fréhel, la MAIF.

« L'idée, c'est aussi de faire changer le regard sur le handicap », ajoute Yoann Le Magadou qui espère de 800 à 1 000 visiteurs.

En parallèle de ces journées, un village, ouvert au grand public, sera installé afin que les acteurs du territoire présentent leurs activités. De nombreux professionnels et bénévoles seront présents pour encadrer les différents moments.

« Ces baptêmes montrent que même avec un handicap, nous avons accès à ces sports, ça existe, souligne Mathieu Goujon qui a perdu le bas de sa jambe dans un accident de moto. J'ai été bénévole dans

l'eau, aux cotes de Maël l'an dernier, ce sont de beaux moments de partages, de sourires. Les effets sont positifs. » Et peut-être que ces baptêmes permettront ensuite de mettre en place des créneaux dans les établissements.

■ **Vendredi 7 juin et samedi 8 juin (journée grand public), de 10 h à 17 h, participation : 5€ par personne. Inscriptions en fonction des créneaux des organisateurs. Contact : 06 48 83 95 86, yoann.lemagadou@coallia.org**

MAI

Sortie nature



Vendredi 3 mai

Balade ludique au cap d'Erquy

Grâce à des jeux et des expériences sensorielles, découvrez les richesses naturelles et historiques du cap d'Erquy. À partir de 6 ans. Vendredi 3 mai, 14h-16h, parking du Lourtauais. Tarifs : 7 €, réduit 4 €, carte Grand Site 5 €. Découvrez toutes les sorties nature et patrimoine du Grand Site dans les Offices du Tourisme. Contact et inscription au 02 96 41 50 83, accueil@caperquyfrehel.fr, <http://www.grandsite-casperquyfrehel.com>

Sortie



Mardi 30 avril

Créée port et mareyage à Erquy

La visite guidée et commentée des différentes étapes de la créée et du port d'Erquy sera l'occasion de découvrir le parcours du poisson : de son débarquement aux étals de nos poissonniers. Réservation obligatoire. Mardi 30 avril, 6h30-8h30, sur le port, devant la grille d'entrée de la créée. Tarifs : 7 €, réduit 4 €, carte Grand Site 5 €. Contact : 02 96 41 50 83, accueil@caperquyfrehel.fr, <http://grandsite-casperquyfrehel.com>

Marie-Laure Cayatte

Valoriser et préserver le cap d'Erquy et le cap Fréhel

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel a été créé en 1992. C'est un établissement public de valorisation du territoire. En 2019, le Syndicat obtient pour 6 ans le label Grand Site de France, sur la base d'un plan d'actions pour la défense et la valorisation de ces espaces naturels et paysages exceptionnels. Rencontre avec Marie-Laure Cayatte, directrice du Syndicat.



©MARIE-LAURE CAYATTE

Porté par le Département des Côtes d'Armor, et les Intercommunalités Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération, le Syndicat mixte met en œuvre les politiques souhaitées par les élus locaux, dont les représentants des quatre communes concernées : Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon. Il est également soutenu financièrement par l'État, l'Union Européenne et la Région Bretagne.

En quoi consiste le label Grand Site ?

Les Grands Sites de France sont des sites protégés, connus de tous pour la beauté de leurs paysages. Ils sont engagés dans la politique nationale portée par le ministère en charge de l'environnement, en partenariat avec les collectivités locales. Celle-ci vise la préservation, la gestion, la mise en valeur des sites emblématiques et classés au titre de la Loi de 1930, dans une perspective de développement durable.

Quels sont vos objectifs ?

Les objectifs sont de concilier fréquentation et préservation des paysages et de la biodiversité. Notre démarche consiste aussi à valoriser ce patrimoine naturel, mais nous n'avons pas vocation à développer le tourisme. Nos actions portent notamment sur l'amélioration de l'accueil des visiteurs, tout en veillant à ce que les habitants continuent de bénéficier d'un cadre de vie de qualité. Par exemple nous travaillons sur les mobilités

exemple nous travaillons sur les mobilités douces en préconisant l'aménagement de pistes cyclables à l'intention des visiteurs et des habitants. Autre exemple, pour préserver la végétation des landes des Caps du piétinement, on pose du monofil pour délimiter les sentiers et ainsi guider le public.

Qu'apporte le label Grand Site ?

Le Syndicat mixte, en tant que coordonnateur de la démarche Grand Site a un rôle d'ingénierie, de conseil auprès des communes qui bénéficient d'une expertise de plus de 25 ans dans la gestion des espaces naturels, dans l'éducation à l'environnement, et la mise en valeur du patrimoine.

La démarche Grand Site permet une vision partagée de l'avenir du territoire dont le paysage est le socle. C'est aussi un outil de dialogue qui permet de fédérer tous les acteurs. Par exemple, l'élaboration du plan de paysage, a permis de mettre tout le monde autour de la table pour penser autrement l'aménagement du territoire et mettre en cohérence les différentes politiques (urbanisme, écologie, mobilités etc...). On a travaillé avec les collectivités (élus et techniciens) et également avec les habitants et associations locales.

Le label Grand site apporte également la reconnaissance d'une histoire, d'une culture, la promotion des savoir-faire et des produc

tions locales à travers notamment les sorties nature et patrimoine organisées par le Grand Site. Les habitants contribuent aussi au projet de valorisation à travers par exemple la création de sentiers d'interprétation co-construits avec les habitants, ou l'édition d'un carnet de paysages réalisé avec trois artistes locales.

Comment travaillez-vous au quotidien ?

L'équipe du Syndicat mixte compte 11 salariés répartis, en 3 pôles.

Le Pôle Éducation et environnement avec 3 animateurs, Jeanne, Aurélien et Marion. Ils travaillent toute l'année avec les écoles des deux agglos. Les élèves viennent sur le terrain comprendre les écosystèmes, les espèces et les paysages. Chaque année ils proposent un projet pédagogique au thème différent pour une vingtaine de classes. Cette année le sujet portait sur les milieux littoraux et l'an prochain ce sera la forêt. Nous proposons aussi de nombreuses animations familiales et grand public pendant les vacances scolaires et nous travaillons directement avec des hébergeurs, comme Roz Armor, les Gîtes du Pêcheur,...

Le Pôle Paysage et biodiversité porte sur l'animation du site Natura 2000 et des actions en faveur de la biodiversité avec 2 chargés de mission Philippe et Aurélien, et la coordination de la démarche Grand Site. Au programme l'étude des oiseaux marins du Cap Fréhel, (comptage des couples et jeunes nés dans l'année), les conseils pour la gestion des landes ou l'élaboration d'un plan de paysage (cité plus

«Concilier expérience touristique et cadre de vie des habitants»

haut) et le dossier de renouvellement du label.

Le 3^{ème} Pôle est administratif et comptable. Il inclut aussi l'accueil au siège à Plévenon ainsi que la communication.

Quels sont les projets d'avenir du Grand Site de France ?

L'obtention du Label il y a cinq ans a été l'occasion de réfléchir à l'élaboration de beaucoup de projets dont certains ne seront mis en œuvre qu'après 2025 avec le renouvellement du label Grand Site. Par exemple le projet de la création de Maisons de site qui participe à la transmission de l'esprit des lieux. Il y a 2 projets : au phare du Cap Fréhel, et le deuxième à Erquy.

A partir de la fin de l'année, nous allons pouvoir rentrer dans la phase de mise en œuvre du Plan paysage avec les partenaires et en premier lieu les communes. C'est un processus long qui prendra plusieurs années.

Autre projet en cours : améliorer la gestion des flux touristiques et concilier expérience touristique et cadre de vie des habitants, adapter la communication à des sites déjà surexposés et plébiscités par les visiteurs. Ce travail est mené en partenariat avec les acteurs du tourisme.

IV DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 LA MONTAGNE

grand angle

« L'AMÉNAGEMENT LE PLUS EFFICACE EST CELUI QUI NE SE VOIT PAS »

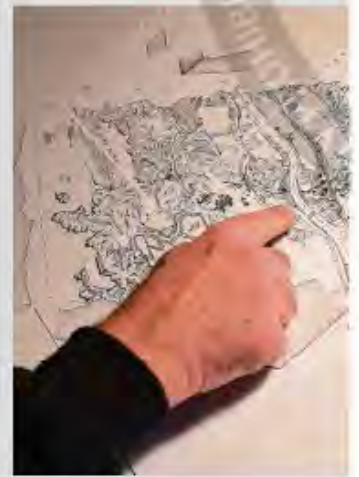
Alain Freydet paysagiste du

L'empreinte d'Alain Freydet est discrète en apparence. Mais elle s'enracine profondément. Son aménagement du cap Fréhel, en Bretagne, récompensé par le Grand Prix national du paysage, a rendu sa beauté, son âme et sa lande à un site grandiose abîmé par le bitume, les poubelles et les cars de touristes.

DOSSIER RÉALISÉ PAR NINA LÉVY VAN PRANGH



Creuse. Sur les terres innuables, Alain Freydet expérimente et puise l'inspiration pour ses travaux en France et à l'étranger.



« L'impression d'un oiseau mazouté, les pieds dans le bitume », décrit Alain Freydet. Ce fut sa première vision du cap Fréhel et de sa double silhouette – la tour imaginée en 1894 par Vauban et le phare de 1950 sécurisant le passage entre la baie de Saint-Brieuc vers la rade de Saint-Malo. Cet espace naturel dominant la Manche de ses falaises de schiste et de grès rose avait cédé sa beauté sauvage à 300 places de stationnement. « Je me gare au pied du phare, le lève la tête. Je prends trois photos. Et je remonte dans le bus, direction le Mont-Saint-Michel. » Voilà un résumé que l'expérience du paysagiste, relate le paysagiste. Qui pourrait croire, aujourd'hui, à un tel scénario devant le paysage de lande qui s'offre au regard ? Le laune

printemps, le violet des bruyères en été, la vue sur les phares restituée au lointain ? « Rien n'a été planté. Tout est revenu naturellement, sans arrosage, sans engrais. » « C'est les poubelles, les jardins – » « c'est complètement idiot dans des endroits où la terre est partout ». Au rebut aussi les panneaux dispersés le long du parcours – « un paysage n'est pas une leçon de choses, c'est une immersion, une expérience ». Pour se renseigner, le belvédère tient lieu désormais d'unique point d'information. Dans ce Grand Site de France rendu à la liberté et aux sens, seuls des filins marquent discrètement la limite entre la promenade et la végétation. Que personne ne franchisse. « Quand on lui confie des gens, ça marche ! Même quand ils sont 1,3 million par an », se réjouit Alain Freydet. « Bien sûr, il y a trois ou qua-

« Rien n'a été planté. Tout est revenu naturellement, sans arrosage, sans engrais. »

par rapport à la vidange trois fois par jour de poubelles qui débordent. » Et si les parents s'égarent, les enfants se chargent de les remettre dans le droit chemin ; « les choses ont changé », constate-t-il avec enthousiasme. L'ancien élève de la prestigieuse Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, où il enseignait, considère un aménagement réussi celui qui ne se voit pas, fruit de « constructions heureuses ». Pour ce projet, mené avec le Conservatoire du littoral,

du paysage. Aussi étrange que cela puisse paraître, un espace naturel était primé pour la première fois. « J'aurais pu travailler pour des gens très riches, de grands domaines, de grands jardins. Mais très sûr, j'ai décidé que c'est au paysage pour tous que je souhaitais me consacrer. À l'espace rural, à l'espace naturel. Et à ce qui est beau car on a tellement voulu s'en approcher qu'on a amené les voitures et nos réflexes de consommation. » Quand il s'engage, il prend le temps. « Je vais passer trois jours à écouter, dessiner, noter. » « Ça va valoir peut-être que vous vous fassiez plaisir ? », lui a demandé un jour un maire. « Eh bien exactement ! Car c'est le cœur du projet. Car c'est le cœur du projet, lui a-t-il répondu, le paysage rime avec partage. S'il n'est pas partagé, est-ce vraiment un paysage ? »

Alain Freydet chemine en quête de la « perception fine » d'un territoire, « des bons coins, des petits lieux » qui en font le valeur. « Au départ, on se dit : "Ils vont valiser le terrain de tennis, la piscine..." Mais plus on discute avec les habitants, moins on en fait. L'ancien bailli est là, on peut le restaurer plutôt que d'acheter du neuf. Vingt candélabres ? Avec trois seulement, la nuit, on pourra voir les chalets. Voilà comment on parvient à dégager une concorde et à dessiner les intentions paysagères, le sens du projet avant d'aménager l'aménagement. » Parfois, le simple nettoyage d'un petit sentier derrière l'église évite de pendre la voiture pour aller à la boulangerie. « L'ose croire que cette sobriété consente nous

conduira pas à pas sur la voie de la transition écologique, de la biodiversité préservée. » Dernièrement, le paysagiste a participé, pour le compte des Grands Sites de France, à une expertise en Islande. « Dans ce pays de 400.000 habitants, la population grimpe à 5 millions avec le tourisme, ils pratiquent à l'américaine, en protégeant les espaces, en parcourant les gens, et s'interrogent sur cette méthode. » À l'opposé, Alain Freydet considère le paysage comme un lieu gratuit, ouvert « à tous et pour toujours ». « C'est l'horreur du terme de surtourisme. Car il dit, en creux, qu'une partie de la population, la plus indigente, n'aurait pas droit à la beauté alors qu'elle est notre bien commun, une source inestimable et inépuisable d'inspiration. » ■

Cap Fréhel. « Un cercle si tendu à 30 cm de hauteur, assurement étonnant, ne tient son charme et ne peut être copié. »

sensible

« L'attention au site, une spécificité française »

Dans son travail adossé au « bien commun », Alain Freydet part toujours seul à la découverte du site, à pied. Pour en retenu les premières perceptions, « les plus importantes », il utilise le croquis comme « moyen de captation », privilégié. « Cela m'oblige à m'asseoir, à me poser », à prendre du recul, à observer de près. « Et puis, les gens viennent me voir facilement. L'entrée en matière avec les habitants se fait souvent autour de mon carnet, il ouvre au dialogue, à la conversation. »

Que ce soit à Barbizon ou à Crozant, l'école du paysage est née en France, au XIX^e siècle, de la peinture au chevalet, en plein air, rendue célèbre ensuite par les impressionnistes. « Ils ont porté un regard nouveau sur le paysage et l'ont représenté. Ce préalable à tout aménagement nous est resté. Cet ancrage dans le pays, cette attention au site, c'est sans doute une spécificité française. « C'est d'ailleurs sous l'action conjointe d'artistes, de gens de lettres mais aussi d'associations de protection du patrimoine naturel qu'est née la législation qui régit, depuis 1930, les sites naturels, classés ou inscrits.



Atelier. Tous les croquis de mission sont là, parfaitement alignés. Depuis les croquis de sa première balade en montagne, à 14 ans, ils forment une bibliothèque linéaire, la somme des retours de sites qu'Alain Freydet a métamorphosés en France et à l'étranger. À la façon d'un cabinet de curiosités, des objets étonnants émergent de cette myriade de cahiers. Comme ce bout de bois surmonté d'un crâne de tortue, ou corréleur des sciences et des arts, ces balises conservent en elles la mémoire des lieux. « Pour la plupart ramassées, elles sont des porte-paysages, des intermédiaires qui incarnent le projet. » De « la ligne de curios », telle qu'il la nomme, Alain Freydet extrait un œuf similaire à celui que pond le Gallinule de Tril, un pingouin qui niche au cap Fréhel. À la surface de l'objet turquoise, qu'il a sculpté dans un bois d'orme, apparaît la cartographie de la côte.

PHOTO BRUNO BARNIER

UN GARDIEN



Ses grands-parents étaient instituteurs en Creuse. Ils sont montés à Paris. Et ses parents y sont restés. Il y a 25 ans, Alain Freydet est revenu, avec sa famille, vivre dans le hameau où il a passé, gamain, tous ses étés, « sur le tracteur, derrière les vaches » avec son cousin qui avait la ferme.

Dialogues avec des arbres remarquables en Limousin, un livre paru en 2011.

L'amène au village de Marsac où siège un grand tilleul de plus de trois cents ans. Amoureux de théâtre et content à ses heures, Alain Freydet se remémore la scène : « Un grand-père se présente à moi. 'Allez, on va boire un coup !' Il m'apporte une chaise verte en plastique (!) pour m'asseoir. L'arbre barre presque la route. 'Le maire veut le couper', me raconte-t-il. » À cette évocation, l'ancien sort de ses gonds. « J'en suis le gardien ! Je lui ai dit au maire, tu touches pas à cet arbre. Sinon, j'en viendrais à sortir la fourche. Cet arbre, il pousse sur des cailloux. Cet arbre, c'est moi », relate Alain Freydet, encore ému par la force de l'image.

« L'histoire de ce gardien du paysage, c'est la parole paysanne, et sous la métaphore, la fertilité de nos



La Montagne octobre 2024

Erquy

Landes, criée et patrimoine avec le Grand Site

Dans le cadre de la Fête de la science, la bibliothèque du Blé en Herbe proposait tout un programme d'animations autour des landes vivantes. Une visite des landes de la Poterie, puis une première conférence d'Emmanuel Helder, photographe naturaliste et conservateur de deux réserves naturelles en Bretagne, ont marqué le début du mois.

Jeudi, c'est Estelle Porcher, du service patrimoine du Département, qui proposait un échange, centré sur les landes du **cap** d'Erquy. « **Cela permet aux gens de mieux comprendre les aménagements** », notait Fabienne Lesvenan, la bibliothécaire.

Pendant les vacances

Il reste encore une occasion d'aller faire une balade ludique et familiale sur le **cap**, avec le Grand Site de France **cap** d'Erquy - **cap Fréhel**, jeudi, à 14 h 30, avec jeux et expériences sensorielles, gratuit (sur inscription à la bibliothèque).

Pour ces vacances de la Toussaint, le Grand site propose aussi onze animations sur le territoire.

Lundi, jeu de piste orientation nature (10 h, Pléhérel-plage à **Fréhel**) ; **mardi et mardi 29**, à 6 h 30, criée port et mareyage au port d'Erquy ; **mardi**, à 14 h, le patrimoine religieux et balnéaire réginiéen ; **mercredi** (heure sur demande), la coquille Saint-Jacques, star locale ; **jeudi**, à 14 h 30, balade ludique sur la lande au **cap** d'Erquy (gratuit) ; **vendredi**, à 10 h, à la découverte des champignons.

Lundi 28, à 14 h, vannerie sauvage, étoiles en tous genres ; **mercredi 30**, à 14 h, le patrimoine paysager réginiéen ; **mercredi 30**, à 18 h 30, le **cap Fréhel** au crépuscule.

Réservation : obligatoire au tél. 02 96 41 50 83. Tarifs des activités : adulte, 7 € ; 6-18 ans, 4 € ; moins de 6 ans, gratuit ; adhérent, 5 €. www.grandsite-caperquyfrehel.com

Cinq sorties nature proposées entre le cap d'Erquy et le cap Fréhel

T Article réservé aux abonnés

Le 20 octobre 2024 à 12h33

Du 1er au 31 octobre se déroule l'événement « En octobre, Tous dehors ! » sur tout le territoire breton. Dans ce cadre, le Grand Site cap d'Erquy - cap Fréhel a concocté un programme de sorties nature, sur réservation, pour toute la famille.



Landes du Cap Fréhel. (Le Télégramme/Benoît Tréhorel)

Lundi 21 octobre

Jeu de piste orientation nature : soyez observateurs et partez à la recherche de toutes les balises. Dès 11 ans. Durée : 2 h. Rendez-vous à 10 h, à la chapelle de Pléhérel-Plage, à Fréhel. Tarifs : adultes, 7 € ; enfants de 6 à 18 ans, 4 €.

Mardi 22 octobre

Deux sorties pour cette même journée. La première propose une visite commentée dans l'univers de la criée d'Erquy. Dès 8 ans. Durée : 2 h. Rendez-vous à 6 h 30, devant la criée du port d'Erquy. Tarifs : adultes, 7 € ; enfants de 6 à 18 ans, 4 €. Prévoir des vêtements chauds.



Une visite commentée de la criée du port d'Erquy est proposée mardi 22 octobre, à 6 h 30. (Le Télégramme/Benoît Tréhorel)

La seconde vous fera découvrir le patrimoine religieux et balnéaire erquémite, enge entre le Moyen Âge et le XXe siècle. Dès 10 ans. Durée : 1 h 30. Rendez-vous à 14 h, devant la chapelle des Marins, à Erquy. Tarifs : adultes, 5 € ; enfants de 6 à 18 ans, 2 €.

Mercredi 23 octobre

La coquille Saint-Jacques, star locale ! Une sortie pour mieux comprendre une activité majeure du territoire. Dès 8 ans. Durée : 1 h 30. Rendez-vous devant la criée du port d'Erquy. Horaire communiqué lors de la réservation. Tarifs : adultes, 4 € ; enfants de 6 à 18 ans, 2 €.



Une balade ludique et sensorielle a lieu jeudi 24 octobre, sur les landes du cap d'Erquy. (Le Télégramme/Benoît Tréhorel)

Jeudi 24 octobre

Balade ludique sur la lande au cap d'Erquy : jeux et expériences sensorielles au menu. Dès 6 ans. Durée : 2 h. Rendez-vous à 14 h 30, au parking du Lourtuais, à Erquy. Gratuit. Nombre de places limité.

Vendredi 25 octobre

À la découverte des champignons : des ateliers tournants pour devenir incollable sur la question. Dès 6 ans. Durée : 2 h. Rendez-vous à 10 h, à l'entrée de l'Allée des Sources, aux Sables-d'Or, à Fréhel. Tarifs : adultes, 7 € ; enfants de 6 à 18 ans, 4 €.

Pratique

Informations et réservations à l'adresse accueil@caperquyfrehel.fr ou au 02 96 41 50 83.

Télégramme 25/10

Erquy OF 15/10/24

Grand site

Le Grand site cap d'Erquy-cap Fréhel invite la population à une réunion publique mardi, de 17 h 30 à 20 h, à la salle des fêtes de Fréhel, pour une restitution du Plan de paysage, qui a été élaboré avec les habitants, les associations, les élus, les administrations et les techniciens. L'objectif est de découvrir les orientations retenues et de s'informer sur les actions qui seront mises en œuvre sur le terrain et d'échanger avec les acteurs.

communication@caperquyfrehel.fr, <http://www.grandsite-capserquyfrehel.com>. A purple handwritten note 'OF 12/10/24' is visible in the top right corner. The word 'Annonce' is printed at the bottom right."/>

Fréhel OF 12/10/24

Réunion publique

« Plan de paysage » - restitution

Débat public. Participez à la rencontre publique pour la restitution du plan de paysage du Grand Site cap d'Erquy-cap Fréhel. Ce temps fort accessible à tous, sans inscription.

Mardi 15 octobre, 17 h 30 à 20 h, salle des fêtes, 8, rue des Ormes. Gratuit.

Contact : 02 96 41 50 83,
communication@caperquyfrehel.fr,
<http://www.grandsite-capserquyfrehel.com>

Annonce

GRAND SITE. Tous dehors en octobre pour les onze activités

Dans le cadre de l'opération *Tous dehors !*, initiée par le Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne, le Grand site propose une sélection de sorties nature et patrimoine pour s'émerveiller et apprendre en s'amusant.

D'Erquy à Pléhérel plage

Erquy se dévoile au travers de son histoire, son architecture, sa pierre de grès rose ou son son port. Pour les lève-tôt qui ont soif d'apprendre, nous vous emmènerons en exclusivité visiter la criée du port d'Erquy pour mieux comprendre le parcours du poisson, de la mer à votre assiette ou encore découvrir la star locale qu'est la coquille Saint Jacques, le temps d'une débarque.

En partenariat avec l'Office du Tourisme d'Erquy, participez aux

balades guidées sur les thèmes du patrimoine balnéaire, religieux ou paysager*. En partenariat avec la bibliothèque le Blé en herbe, redécouvrez les richesses naturelles du Cap, au travers de jeux et expériences sensorielles. Cette balade ludique sur la lande du Cap d'Erquy est proposée gratuitement.

Pour s'amuser entre amis ou en famille le temps d'un jeu de piste à Pléhérel Plage, vos connaissances et votre sens de l'observation sur les paysages, la faune et la flore vous seront très utiles.

À la nuit tombante, dirigez-vous vers le Cap Fréhel sous la lumière du phare, pour des rencontres inattendues dans un espace de déconnexion. Découvrez les étranges organismes de la forêt qui poussent un peu partout et en particulier du côté de



Marion, Jeanne et Aurélien, les trois animateurs du Grand Site.

Fréhel, à Sables-D'or-les-Pins : les champignons !

Enfin, testez votre habileté le temps d'un atelier de vannerie sauvage où à partir d'éléments naturels, vous apprendrez à fabriquer des étoiles à installer dans votre jardin.

■ **Programme sur le site du Grand Site, réservation obligatoire au 02 96 41 50 83. Tarifs adultes, 7 €, enfants (6 - 18 ans), 4 €. Adhérents carte Grand Site, 5 €. *Tarifs, adultes : 5 €, enfants (6 - 18 ans) : 2 €.**

.....

LANDES VIVANTES

Retour sur l'événement d'octobre à la bibliothèque le Blé en Herbe avec deux rendez-vous appréciés dans et hors les murs.



Le 17 octobre Estelle Porcher du Service Patrimoine naturel et biodiversité du Département des Côtes d'Armor est venue expliquer la méthode de gestion du Cap d'Erquy. Le Département doit gérer les contradictions d'un site très fragile mais très fréquenté, avec plus de 600 000 visiteurs chaque année. Les landes sont un paysage commun à Erquy, mais rare ailleurs. Seulement 0,2% du territoire départemental et 0,6% du territoire régional sont recouverts de landes. Ces terres pauvres,

réputées incultes sont souvent délaissées alors qu'elles font partie des milieux prioritaires à protéger au niveau européen. Landes sèches en littoral, landes humides à l'intérieur du cap, présentent une mosaïque naturelle propice à la biodiversité. Le Cap d'Erquy est par exemple l'un des 4 derniers sites bretons, avec le cap Fréhel, à abriter le papillon Azuré des Mouillères, une espèce protégée.



Le 24 octobre, au cours d'une balade ludique et sensorielle sur la lande du Cap d'Erquy, Aurélien Guibert a sensibilisé les 25 participants aux différents milieux qui jalonnent ce patrimoine naturel d'exception. Par des petits jeux, le guide animateur du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel a montré la diversité de la flore et de la faune des landes, des marais et des massifs dunaires, et surtout l'importance de préserver ces écosystèmes. Cette sortie a été organisée en partenariat avec la médiathèque Le Blé en Herbe dans le cadre de son projet Landes Vivantes.

De son côté le Syndicat mixte du Grand Site organise des animations régulières sur le cap d'Erquy.

.....

CARNET DE PAYSAGES... D'UN CAP À L'AUTRE



Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel présente **Carnet de paysages... d'un cap à l'autre**. Ce carnet de paysages a été réalisé avec trois artistes locales, Hedwige Gagey, Emilie Gayet et Isabelle Pommier, aquarellistes. Il raconte une itinérance sur le Grand Site de France, la rencontre de 3 regards, 3 coups de patte, 3 pinceaux. C'est un beau livre à offrir ! Ce **Carnet de paysages est en vente au siège du Grand Site, 18 rue Notre Dame à Plévenon, ainsi qu'à l'Office du Tourisme d'Erquy,**



la démarche Grand Site de France un partenariat multiple

les structures porteuses du Syndicat mixte



les communes du Grand Site



les autres partenaires



Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

18 rue Notre-Dame
22240 Plévenon

Tel : 02 96 41 50 83

Mail : accueil@caperquyfrehel.fr

www.grandsite-capserquyfrehel.com

[@grandsitecaperquyfrehel](#)

